

LES "OVNIS" FONT LEUR SHOW



Patrice SERAY

Les dossiers de Sceptic OVNI

"Le mimétisme est à l'ufologie ce que la carte "incroyable" est au jeu des 1.000 bornes."

Sénéchal

Remerciements

Ce dossier a été réalisé avec le concours de Ghyslaine BONNIER, Francine CORDIER, Gilles MUNSCH (tout trois membres du CNEGU), Jean-Marc DONNADIEU, ainsi que la participation active des membres du forum SCEPTIC OVNI (<http://sceptic-ovni.forumactif.com/forum.htm>) et plus particulièrement celles de Gilles Fernandez pour la relecture complète du dossier, de Nablator (pseudonyme) pour ses conseils avisés , d'Eric Maillot et de Sénéchal (pseudonyme) .

© Illustration de couverture de RalRob.

Sommaire

- Remerciements	05
- Le sac à dos	09
- Introduction	15
- Venelles, le 02 juillet 1999	16
- Analyses et explications	20
- Apparition d'une nouvelle vidéo	23
- St-Saturnin-d'Apt le 04 juillet 2008	24
- Deux jours plus tôt	26
- D'autres témoins	28
- Le témoignage de Puyricard (Vaucluse)	36
- Cadenet	37
- Photo de Cadenet (Cavaillon)	42
- Des OVNIS expliqués par des ... Témoins	43
- Et PAF dans le bec !	46
- Ollioules, Var	46
- La Seyne-sur-Mer	46
- Un cas exceptionnel	49
- Réflexion	51
- Renseignements	52
- Retour sur le mimétisme de la PAF	56
- Marseille : 04 juillet 2003	56
- Vitrolles : 10 juillet 2008	57
- A propos de la date	59
- Et PAF ! ... Un de plus !	60
- La PAF à Toulon	62
- Les Pan D du GEIPAN	64
- Vérifications et rigueur	73
- Le massif du Lubéron	79
- Des avions peuvent-ils être à l'origine de méprises ?	80
- Les différentes figures de la PAF	86
- Notes à retenir concernant la PAF et les vols de nuit	88
- A retenir en complément	89
- Les similitudes d'un cas à l'autre	90
- Le mea culpa de LDLN	91
- Conclusion et mise au point	97
- Lumières nocturnes près de Cadenet, Apt et Lambesc	98
- Bibliographie & Sitographie	107
- Annexes	108

Le sac à dos

Ces quelques principes indispensables ont été empruntés à « Roswell, rencontre du 1^{er} Mythe » le livre de Gilles FERNANDEZ et avec son accord. Nous y avons ajouté un paragraphe sur la paréidolie.

Le Principe de Parcimonie (ou rasoir d'Occam) : principe scientifique fondamental consistant à utiliser le minimum de causes élémentaires pour montrer la vraisemblance d'une hypothèse ou expliquer un phénomène.

Ainsi, lorsque l'on construit une explication, on évite de multiplier inutilement des raisons, des démonstrations, des facteurs, des causes, des éléments.

On tente d'exclure également tout recours à des causes extraordinaires quand on peut expliquer un phénomène avec des causes ordinaires. De là, entre deux explications en compétition qui permettent de prédire exactement les mêmes choses, celle qui est la plus simple en ce sens de la parcimonie est celle qui doit se voir privilégiée.

En d'autres termes, ne faisons pas plus de suppositions que nous le devons, pour expliquer quelque chose.

D'abord, les causes ordinaires, puis les causes extraordinaires : pour expliquer un phénomène, il faut commencer par examiner les causes ordinaires. Tant que celles-ci expliquent le phénomène avec une vraisemblance maximale, il est inutile de recourir à des causes extraordinaires.

Maximum de vraisemblance : estimer le maximum de vraisemblance entre plusieurs paramètres en concurrence (hypothèses, arguments...) consiste à estimer les valeurs de ces paramètres et privilégier ou ne garder que ceux qui ont la vraisemblance maximale, afin de les départager.

C'est à celui qui affirme quelque chose que revient la charge de la preuve : si quelqu'un prétend quelque chose, comme avoir vu un éléphant rose dans son jardin ce matin, c'est à lui d'en fournir la preuve, et non à son contradicteur de prouver que ceci est faux.

Une allégation extraordinaire requiert une preuve plus qu'ordinaire : face à une explication ordinaire vraisemblable ou très probable, une explication extraordinaire requiert une preuve solide. Une explication extraordinaire doit présenter des garanties de niveau supérieur pour se prémunir contre le risque d'erreur supérieur.

En effet, si une explication extraordinaire est proposée, elle doit être accompagnée d'une preuve permettant de solidement l'asseoir par rapport aux explications ordinaires, afin de la rendre vraisemblable.

D'un point de vue épistémologique, l'exigence de la preuve n'est pas la même quand une allégation remet en cause tout le consensus scientifique : aller à l'encontre de ce consensus, validé par l'expérimentation, demande donc de présenter des évidences ou des preuves solides et convaincantes (1).

Une explication ordinaire l'emporte sur une explication *ad hoc* : si une explication ordinaire est conforme au principe de parcimonie, et explique un phénomène avec un maximum de vraisemblance, et qu'une explication alternative lui est opposée en demandant plus de causes pour expliquer le même phénomène afin de rester conforme à un but précis, on dit de cette dernière qu'elle est *ad hoc*.

A ce titre, c'est la première explication qui doit bien sûr être privilégiée, car une explication ne saurait se conformer aveuglément à un but précis. En effet, une hypothèse *ad hoc* vise à expliquer des faits qui paraissent réfuter une explication uniquement pour rester conforme à l'explication réfutée, et non pour établir la vérité.

Le témoignage n'est pas une preuve scientifique : notamment, mais pas seulement, parce que la mémoire humaine n'est pas infallible et peut être victime du "syndrome de faux souvenir", particulièrement lorsqu'il s'agit d'instancier des souvenirs lointains, le tout baigné dans une culture ambiante très particulière pouvant contaminer le souvenir.

Certains enquêteurs peuvent influencer consciemment ou non les témoins en posant des questions orientées menant aux réponses « désirées ». Ce phénomène de contamination du témoignage, ou faux souvenir, est bien connu des psychologues et a été abondamment étudié, notamment par Elisabeth Loftus.

De plus, l'Homme n'est pas un instrument de mesure physique fiable lorsqu'il s'agit, par exemple, d'estimer taille, vitesse, distance ou même ce qui est relatif au temps.

Quantité n'est pas qualité : une collection de témoignages ne constitue pas une preuve scientifique ; de nombreux témoins qui se contredisent les uns les autres ou eux-mêmes sur plusieurs dépositions à travers le temps, ne valent pas mieux qu'un seul. Ce qui compte également, c'est la qualité d'un témoignage, et non la quantité de ceux-ci.

La bonne foi, la notoriété, l'autorité d'une personne ne constituent pas un argument recevable : tout le monde peut se tromper ou être victime de méprises et de faux souvenirs, tout comme la bonne foi, la notoriété ou l'autorité n'empêchent pas d'être abusé, par exemple, par les plus célèbres illusions d'optiques. La détention d'un brevet de pilote d'avion n'élimine pas automatiquement la thèse de l'erreur de pilotage lors d'un accident aéronautique, un diplôme de chirurgien n'empêche pas d'envisager l'hypothèse de l'erreur médicale en cas de complications post-chirurgicales, etc.

Poser l'hypothèse extraterrestre ne constitue nullement la validation de celle-ci : il faut en mesurer les conséquences, et examiner les alternatives possibles. Si l'une d'entre elles est plus économique, c'est-à-dire qu'elle explique le phénomène avec un maximum de vraisemblance, demandant moins de suppositions extraordinaires pour expliquer le phénomène, alors elle est logiquement privilégiée.

Entre deux paramètres avancés (arguments, hypothèses...), l'importance de l'incertitude de l'un par rapport à l'autre les départage : comme pour le maximum de vraisemblance, le choix et la certitude en l'un des deux paramètres, plutôt qu'en l'autre, doivent relever de la mesure de l'incertitude qui existe objectivement entre les deux, au profit de celui des paramètres qui présente le moins d'incertitude.

Qu'un paramètre soit possible (argument, hypothèse...) n'est pas la preuve de son existence.

Enfin, c'est l'explication qui respecte le mieux ces principes face à une autre qui doit être privilégiée.

Le terme « **pareidolie** » (du grec ancien *para-* faux et *eidolon*, diminutif d'*eidos* apparence, forme) désigne un type d'illusion qui fait qu'un stimulus généralement visuel, vague ou ambigu, est perçu par un individu comme clair et distinct et est rapproché d'une forme physique connue. (Wikipedia).

Dans le dossier relatif aux méprises dues aux figures composées par les avions de la Patrouille de France (PAF), nous verrons que la paréidolie tient une place importante dans l'interprétation des « formes » faite par de nombreux témoins.

(1) <http://scepticismescientifique.blogspot.com/2008/11/une-hypothse-extraordinaire-demande-des.html>

Les OVNIS font leur show !

INTRODUCTION

L'apparition de curieuses lumières nocturnes récurrentes dans le sud-est de la France permet le retour en force du mimétisme. En quelques mots le mimétisme ou imitation, calquage, copiage ou encore parasitage consiste en la faculté alléguée du phénomène ovni à se transformer en un phénomène pouvant sembler naturel aux yeux des témoins (*mais surtout chez une certaine catégorie d'ufologues*). Ainsi la Lune, Vénus, les Sky Tracer ou encore la Patrouille de France (PAF), en auraient fait les frais si nous en croyons certaines lectures.

En fait il s'agit plutôt d'une excuse bien facile qui permet à cette catégorie d'ufologues de ne point paraître trop dans l'erreur lorsque l'explication triviale est amenée sur un plateau par quelques sceptiques plus soucieux d'une vérification élémentaire et par conséquent moins avides d'une explication d'origine exotique dudit phénomène.

Parmi les cas les plus célèbres dits de « parasitage » ou de mimétisme, citons le plus connu d'entre eux : celui du 05 novembre 1990 qui, malgré les explications documentées, appuyées et étayées de plusieurs empêcheurs de tourner en rond, dont en tête Robert Alessandri (*avec un travail remarquable*), continue à alimenter les divagations les plus folles et à ainsi induire en erreur des lecteurs moins avertis.

Plus près de nous, citons l'affaire dite de Toul (*humanoïde volant*) qui, après enquête, s'est avérée n'être qu'un simple ballon Dora.

C'est dans cette même veine qu'apparaissent les cas de lumières nocturnes dans le sud-est de la France. A commencer par l'affaire de Venelles dont une vidéo sert de prétexte à bien des égarements.

Qu'un sceptique se donne la peine de faire les vérifications les plus élémentaires n'empêche rien. Le mimétisme frappe à nouveau et s'avérerait la seule et bonne explication puisque, dit-on, nombre d'éléments ne colleraient pas !

Vient ensuite s'ajouter un autre cas : Apt avec une autre vidéo, d'abord postée avec de fausses données (lieu et date), qui en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, a été démasquée par nombre d'ufologues.

C'est sur ces deux dernières affaires que je voudrais d'abord revenir.

Venelles, le 02 juillet 1999.

Comme souvent, c'est par hasard que nous nous voyons proposer cette affaire. En effet, le témoin (*de passage en notre bonne ville d'Épinal*) est également ufologue à ses heures et nous avons pu, Francine Cordier et moi, constater l'excellent travail de ce dernier.

Lors de cette rencontre, nous avons pu parler de l'observation de ce témoin que « Lumières dans la Nuit », dans son numéro 380, met en bonne place (*couverture*). Cette occurrence nous avait beaucoup intrigués à l'époque. Voici un rappel des faits tels qu'ils nous ont été présentés :

Nous sommes en juillet 1999, début de mois et il est alors aux alentours de 21h30/22h00 (HL). Le témoin se trouve alors à Venelles, petite ville située près d'Aix-en-Provence.

Il aperçoit tout d'abord un groupe de lumières (*jusqu'à neuf !*) évoluant dans le ciel. Intrigué, il monte sur sa terrasse située au premier étage.

Les « objets » effectuaient de grands cercles dans le ciel et passaient derrière les arbres pour revenir et repartir. Le groupe de lumières fit ainsi de nombreux tours.

Notre témoin pense que les lumières étaient proches du sol, du moins nettement en dessous de la masse nuageuse.

Il décrira l'ensemble comme une formation de feux blancs (*sorte d'escadrille de boules lumineuses*). Quelquefois une sorte de grand triangle noir, avec des feux blancs, était visible.

Sur la bande son nous pouvons entendre quelques commentaires du genre : "Cela fait un triangle " comme s'exclame une voix de femme, puis "Coucou !"...

C'est à cet instant que notre témoin se souvient posséder un caméscope. Il redescend alors et revient aussi vite que possible pour filmer une courte séquence de la manifestation. Hélas, c'est à ce moment que les objets font leur dernier tour. Ils disparaissent très vite sur l'horizon.

Nous avons pu obtenir copie de ce film. Au visionnage, nous constatons qu'il est flou. L'auteur ayant filmé avec le zoom fort, l'image tremble un peu.

Aucun bruit particulier ne sera perçu. Notre témoin indiquera toutefois : « peut-être comme un puissant souffle » au moment du départ du phénomène.

Durée totale de l'observation entre 5 et 10 minutes.

Il nous précisera également, suite à nos diverses questions, qu'aucun feu de position rouge ou vert n'était visible (*Notre hypothèse consistant alors en un vol d'avions en formation*). Cependant il nous confiera qu'au moment du départ définitif des objets, il y eut comme un crépitement de clignotants rouges.

Or, cette affaire ressemble furieusement à une autre, également filmée, mais près de Marseille cette fois. Le film montre en effet neuf boules lumineuses possédant une formation quasi-identique à celle de Venelles.

L'observation eut lieu le 04/07/2003 !



Photo extraite de la vidéo de Marseille.

Ce qui nous interpelle à la vision de la vidéo de Venelles, dont nous avons eu copie par le témoin en temps et heure, ce sont justement les incohérences entre le témoignage et la vidéo.

Au visionnage nous constatons une formation dans le lointain de plusieurs spots lumineux. Seul un zoom maximum fait apparaître l'ensemble des lumières au nombre de neuf.

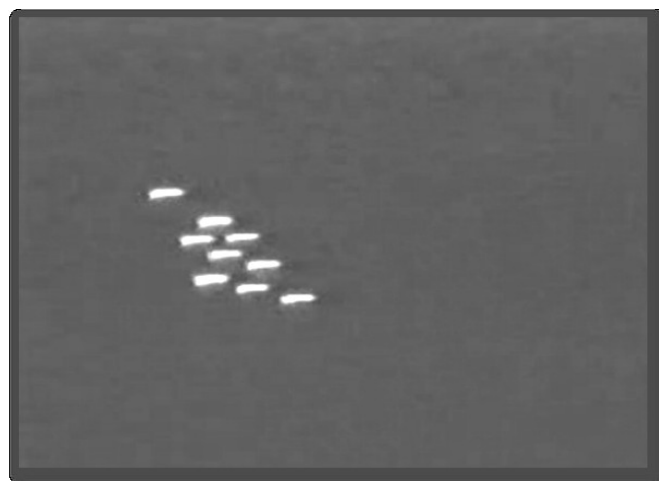


Photo extraite de la vidéo de Venelle.

Cela contredit la description faite par le témoin qui déclare :

« Cela effectuait de grand cercles dans le ciel passant derrière les arbres à l'horizon pour revenir passer près de chez moi, avant de repartir. »

D'après cette description nous pourrions imaginer un ensemble de lumières proches, passant derrière un rideau d'arbres et venant près des témoins. Or, il n'en est rien comme le démontre la vidéo. Il s'agit plutôt d'un ensemble de lumières circulant dans le ciel, assez bas sur l'horizon et dans le lointain. Dès lors s'il s'agit bien d'avions comme nous l'avons de suite supposé, il est logique de ne pas entendre le bruit des moteurs. C'est le premier constat.

Deuxième constat, le témoin des lumières de Venelles a indiqué *« qu'au moment du départ définitif des objets, il y eut comme un clignotement de clignotants rouges »*.

Là aussi nous avons bel et bien une description concordante avec les feux situés à l'arrière ou sous les avions ! Ces deux points particuliers nous obligeront alors à confirmer ou à infirmer notre hypothèse de départ : un vol d'entraînement de la PAF.

Le troisième constat est que le même témoin indique aussi : *« peut-être comme un puissant souffle »* au moment du départ du phénomène.

Comme un moteur turbine d'avion... que possèdent les avions de la PAF ! Souffle que nous pouvons entendre en fin de vidéo.

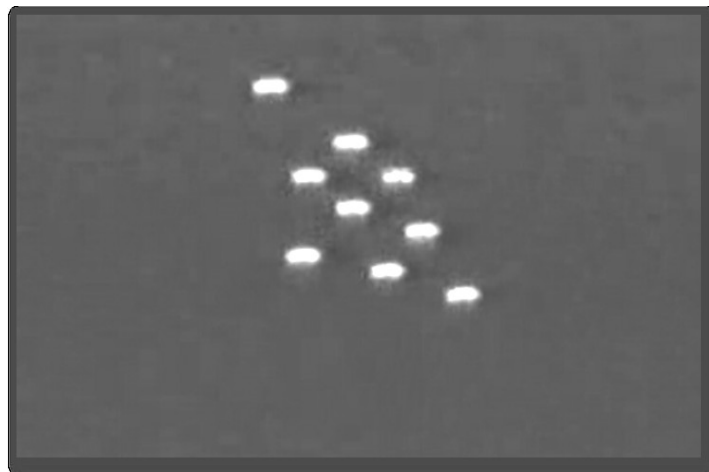
Enfin dernier constat : Une formation de neuf spot lumineux dont un détaché. Le leader !



Les lumières de Venelles lors de la capture par le vidéaste sans le zoom. Un ensemble de points lumineux manifestement lointains.



L'opérateur fait suivre par son caméscope les objets.



Sur cette image nous apercevons bien le leader en détaché du groupe.

L'observation eut lieu depuis Venelles et sous un azimuth proche des 310/330° NG soit en direction des Montagnes du Lubéron ! Ce détail aura son importance plus tard.



Voici donc le témoignage et la revue LDLN publia son histoire, quelques extraits photos de la vidéo (*dont une en page de couverture !*) avec une conclusion toujours aussi lucide... au départ, mais se terminant en mettant en exergue la très fabuleuse théorie du ...mimétisme !

Analyses et explications :

Page 10 de la revue LDLN n° 380 nous pouvons lire : « *Or, ce nombre 9 est exactement celui des Alpha jet de la Patrouille de France, qui est basée à Salon-de-Provence et s'entraîne – mais seulement de la mi-novembre à la mi-avril, et jamais de nuit....* » (SIC)

A la lecture de cet extrait, il paraît évident que les auteurs de ce passage avaient des renseignements certains. Mais toujours soucieux de vérifier notre hypothèse qui se trouve ici en conformité avec l'énoncé de la première phrase, j'ai décidé de contacter le responsable de la Patrouille de France. La fouille d'archives nous révéla également que de telles méprises avaient déjà eut lieu, il y a quelque temps.

En effet, en 1987, un exemple de méprise eut lieu dans le Vaucluse, le 03 juillet, sur les hauteurs du Lubéron et une association d'Aix-en-Provence (AESV) put expliciter ce cas qui fit grand bruit dans la presse locale. Les autorités militaires confirmèrent la présence de la PAF, en vue d'une parade aérienne nocturne (!).

En outre, dès 1978, un journaliste de Vaucluse Matin, (M. Jean Leclaire) écrivait, suite à une observation de ce type :

« On nous a renseigné fort aimablement et il nous a été précisé que ces lumières jaunes qui évoluaient dans le ciel correspondaient aux phares de « Fouga-magister » utilisés le soir (!) par les élèves pilotes, dans le cadre de leur instruction pratique.

Des entraînements qui ne se prolongent d'ailleurs jamais après 22h ».

(Vaucluse Matin du 11 avril 1978)

Dés lors, pourquoi le cas de Venelles échapperait-il à cette explication ? Il est vrai que nous sommes en 1999 ! Les horaires auraient-ils changé ? Nous avons vérifié.

Voici nos questions et les réponses obtenues.

Sent: Friday, August 11, 2006 8:11 AM

Subject: Renseignements.

Bonjour,

Tout d'abord bravo pour votre site.

Je ne sais pas à qui je dois poser ces questions.

Existe-t-il des exercices de nuit de la patrouille de France ?

Vos avions sont-ils équipés de phares puissants et utilisés lors de ces éventuels vols ?

Merci beaucoup pour vos réponses et encore bravo pour vos prouesses.

Francine Cordier

La première réponse :

Message du 11 août 2006. PAF.

« La PAF n'a pas pour mission de voler la nuit. Bon week-end »

Réponse laconique. Le constat semble à priori sans appel. Mais avons-nous été assez clairs ? En effet, nous lisons que la PAF n'a pas pour mission de voler la nuit. Et cela est parfaitement exact. La PAF est soucieuse de l'exactitude y compris dans ses propos. En outre, notre question portait sur des « exercices de nuit », ce qui n'est pas la même chose qu'un vol d'entraînement comme nous le supposions alors.

La sémantique a ici un droit de cité : un exercice correspond à des manœuvres, chose délicate pour la PAF, nous en conviendrons aisément. Sa mission première n'est effectivement pas de voler la nuit.

Je réitère alors avec plus de détails.

Sent: Monday, August 14, 2006 12:57 PM

Subject: Re: Renseignements.

Bonjour,

Je vous remercie de votre réponse.

Donc pas d'essais de vol de nuit. Or dans les années 80 et à plusieurs reprises des vols de nuit (essais) étaient réalisés de la part de la Patrouille de France comme le confirment des articles de presses (Le Provençal du 12/12/79 ou bien « Vaucluse matin » du 11/04/78). Il s'agissait alors de « Fouga-magister » et non des « alpha-jet ».

Ces vols ont fait l'objet de nombreuses méprises avec des phénomènes allégués d'observations Ovni et depuis expliqués par des vols de nuit via la presse. Pourriez-vous confirmer ce fait ?

Ce qui m'incite à obtenir cette information c'est que début juillet 1999, près de Venelles un vidéaste amateur a filmé une formation étrange vers 21h30/22 h. Le film montre un ensemble de lumières se déplaçant en formation. Tout laisse à penser que des avions seraient à l'origine d'une méprise.

Vous l'aurez compris, ce que je recherche c'est si, pour les tous premiers jours de juillet 1999, la patrouille de France n'aurait pas effectué un vol d'essai ou bien si la Patrouille de France ne revenait pas d'un meeting quelconque vers sa base de Salon-de-Provence. Cette information me permettrait de rassurer le témoin.

En cherchant sur votre site j'ai trouvé que le 05 juillet 1999, en Gironde, aurait eu lieu un meeting de votre Patrouille. Ce pourrait-il que cette dernière ait survolé les environs d'Aix vers les 21h30/22h afin de regagner votre base ?

Espérant ne pas vous avoir trop ennuyés et vous remerciant par avance pour les renseignements que vous pourriez me donner. Si vous ne pouviez me fournir ces renseignements, à qui pourrais-je m'adresser ?

Patrice Seray

Seconde réponse.

Message du 14 août 2006 :

« Début juillet, chaque année, la PAF s'entraîne en vol de nuit à la cérémonie du baptême des promotions de l'Ecole de l'air. D'où l'image filmée par votre ami. »

Dès lors, le phénomène de Venelles s'explique bien par un vol de la patrouille de France. Vol d'entraînement ! Mes propos étant plus ciblés et plus justes, j'ai obtenu une réponse du même acabit.

Mais cela ne devait pas suffire aux ufologues « pro mimétisme » puisque l'un d'eux obtiendra longtemps après nos révélations quant à l'origine du phénomène de Venelles, une réponse qui, paraît-il, est plus ambiguë : « La Paf n'a pas pour vocation de voler la nuit » ou bien « Monsieur, la patrouille de France ne fait pas de démonstrations aériennes de nuit, cordialement »

Encore une fois, c'est tout à fait juste. Pourtant ce qui sera retenu est la fin du dit message « Voler la nuit », d'où un étirement sémantique dangereux : la PAF ne vole pas de nuit ! Ce n'est guère sa vocation, en traduction exacte.

Cette curieuse manière de manier la langue de Molière est hélas fréquente et récurrente surtout en matière d'ufologie. C'est un peu comme si je disais qu'ayant constaté une fois, lors d'une enquête dans l'Oise, qu'un tracteur transportait des enfants pour les mener à l'école, je concluais que les tracteurs ne transportent que des enfants ! Alors que la seule vérité c'est que les tracteurs n'ont pas pour vocation de transporter des enfants !

La vocation de la PAF se sont les exercices pour les démonstrations et autre parade (comme le 14 juillet). La vocation de la PAF n'est ni de voler ni de faire des démonstrations de nuit !

Il semblerait que « Lumières dans la Nuit » ait eu en sa possession une mauvaise information (*soyons magnanimes*) ... « Pas de vol de nuit et de mi-novembre à avril ! » (*dixit LDLN*). Il n'aura fallu finalement que deux échanges pour obtenir les bonnes informations.

A moins qu'il ne soit agit de démontrer une nouvelle fois un mimétisme allégué du phénomène... Mais je n'oserais pas aller aussi loin...

Remarquons au passage le nombre de neuf lumières pour Venelles. Ce fait, en apparence bien anodin, servira d'argument massue pour nier la possibilité d'un vol d'entraînement ou de baptême promotionnel de la PAF ce soir de juillet 1999, comme à Marseille ...

Nous noterons les correspondances suivantes :

- Survol de la zone proche des Montagnes du Lubéron.
- Horaire, quasi toujours les mêmes ! L'occurrence semble récurrente.
- Que le jour de l'observation tombe le premier vendredi du mois de Juillet.
- L'aspect lointain dudit phénomène (que nous pouvons facilement constater sur les vidéos disponibles).

Apparition d'une nouvelle vidéo.

C'est une fois encore via le net que nous découvrons une nouvelle vidéo, sensée prise à Toulon en novembre 2008. Cette vidéo montre huit lumières nocturnes, semblables à celles filmées à Venelles, dont deux partent rapidement. Le reste du film ne montre plus que six lueurs en formation.

Intrigué, je contacte Ghyslaine Bonnier, membre du Cnegu, habitant dans le Var et proche de Toulon.

Je lui fournis le lien de la vidéo et lui demande si elle a entendu parler de cette curieuse histoire ou si la presse s'en fait l'écho.

En parallèle, j'effectue quelques recherches sur le net et trouve la coupure de presse de l'affaire de St-Saturnin-d'Apt. Une photo extraite de la vidéo me fait alors penser à celle de Toulon.

Ghyslaine trouve elle aussi très rapidement la solution. Elle découvre qu'un certain internaute dont le pseudonyme est « 4y2doom » est la personne qui a mis en ligne la vidéo dite de Toulon, sous un faux nom et à une fausse date.

Afin de vérifier, elle tente de prendre contact avec le témoin de St-Saturnin-d'Apt le 24 novembre 2008 et réussit à s'entretenir avec son épouse. Madame X, lui confirme bien que l'extrait vidéo circulant sur le net provient bien de la leur, qu'elle date du 04 juillet 2008 et que c'est probablement quelqu'un originaire de Marseille (?) qui est responsable de la diffusion sur le net.

Nous noterons qu'il existe encore d'autres noms attachés à cette même vidéo (*dont une datée de décembre 2008 !*).

Les témoins ont été surpris de retrouver leur vidéo sur le net et pensent qu'un chercheur au CNRS en est le responsable. Nous apprenons également de la même source, qu'un IPN du GEIPAN doit se rendre sur les lieux.

Il s'avère que le fameux « 4y2doom » serait en fait Elio Flesia, (*Doctorat ès sciences physiques - spécialité : chimie organique -*) qui a été chargé de recherche au CNRS et ami de JP Petit.

Une de ses contributions à l'ufologie figure ici :

<http://www.ummo-sciences.org/activ/analyses/chev-ummites.pdf>

Voir également ce lien : <http://flesia.chez.com/perso.html>

Quoiqu'il en soit, moins de 24 h après nos premières investigations, l'affaire est éclaircie.

St-Saturnin d'Apt le 04 juillet 2008.

« La Provence » du 13 juillet 2008 nous apprend qu'une nouvelle observation a eu lieu près d'Apt : une formation de lumières nocturnes, tout comme à Venelles ou Marseille !

« La première image que j'ai filmée consiste en trois halos de lumières blanches fixes, dans le ciel, vers le sud-ouest. »

L'article commence ainsi. Le témoin est chez lui à St Saturnin d'Apt (*Vaucluse*) ce jour du 04 juillet 2008 et il est alors 22h15 (HL). Il observe alors en compagnie de sa femme et de quelques amis, un phénomène qu'il n'arrive pas à expliquer. Plusieurs lumières semblent évoluer au-dessus des Monts du Lubéron. Le témoin principal aperçoit d'abord huit lueurs dont deux disparaîtront rapidement. Le film réalisé alors, ne montre que six lumières.

L'article se poursuit avec ces détails :

"Ces lumières, à l'horizontal pendant quelques secondes, n'émettent aucun bruit. C'est le silence complet. Elles se démultiplient, puis deux paraissent se détacher. Elles continuent de descendre pour s'enfuir vers l'ouest, en direction de Gordes. En une seconde elles disparaissent. Il reste quatre lumières symétriquement les unes à côté des autres."

Au moment où les lumières semblent disparaître, le témoin continue à filmer, cherchant avec son caméscope et zoomant au maximum. Il poursuit son récit :

"Les quatre lueurs, toujours parfaitement immobiles sont revenues. Brusquement. Sans aucun son. Puis la formation semble bouger. Elle adopte un angle à 30°. Les lumières se dédoublent dans le ciel, l'inclinaison est de plus en plus forte pour devenir horizontale, il n'y a plus six lumières, mais douze légèrement au-dessus de Mourre Nègre dont certaines invisibles à l'œil nu. La "constellation" prend la forme très claire d'un parallépipède rectangle." (Sic)

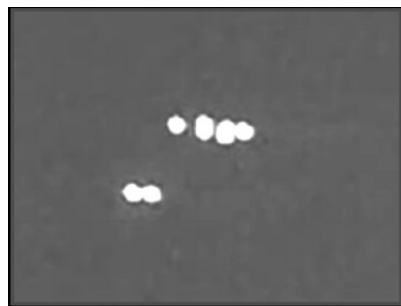
L'observation dure déjà depuis près de dix minutes : aucun bruit, simplement des lumières évoluant dans le ciel nocturne, au loin. L'observation se poursuit, le témoin a toujours le caméscope en mains et l'interrogation en tête.

"Tout à coup, le rectangle s'estompe et disparaît". Au-dessus de Gargas, ville estimée à cinq kilomètres devant eux, "au bout de cinq minutes, tout à coup, les lumières réapparaissent, dans la même direction. Encore à l'horizontale. Les quatre lumières sont fixes, une lumière clignote sur la gauche de la formation. Toutes s'inclinent, elles se dérobent, et plus rien".

Il est alors 22h35 (HL). L'azimut de disparition est au 280° (*soit à l'ouest comme le précise le témoin*). Avec une dérive vers le 210° (*Gargas*). Le secteur d'évolution se trouve donc là (voir carte).

Lorsque le témoin indique voir douze lumières au lieu de six (*que nous ne voyons pas sur la vidéo*) nous sommes en droit de supposer avec raison que le phare n'étant plus visible, le caméscope n'enregistre plus rien (*trop lointain*) et qu'il aperçoit alors les feux de positions (*deux par avions*).

*Six lumières visibles à droite
(capture de la vidéo d'Apt)*



L'image ci-contre démontre que, comme dans le cas de Venelles, les lumières sont éloignées du témoin. Un zoom fort est nécessaire pour obtenir une image un peu plus nette et distinguer les six lumières évoluant près des Montagnes du Lubéron.

Pour mémoire, notons une fois de plus la récurrence des caractéristiques :

- Observation faite proche des Montagnes du Lubéron.
- Objets lointains.
- Observation faite début juillet (*un vendredi - le premier du mois*).
- Horaires.



Les six lueurs nocturnes de St Saturnin d'Apt en formation plus classique.

Deux jours plus tôt !

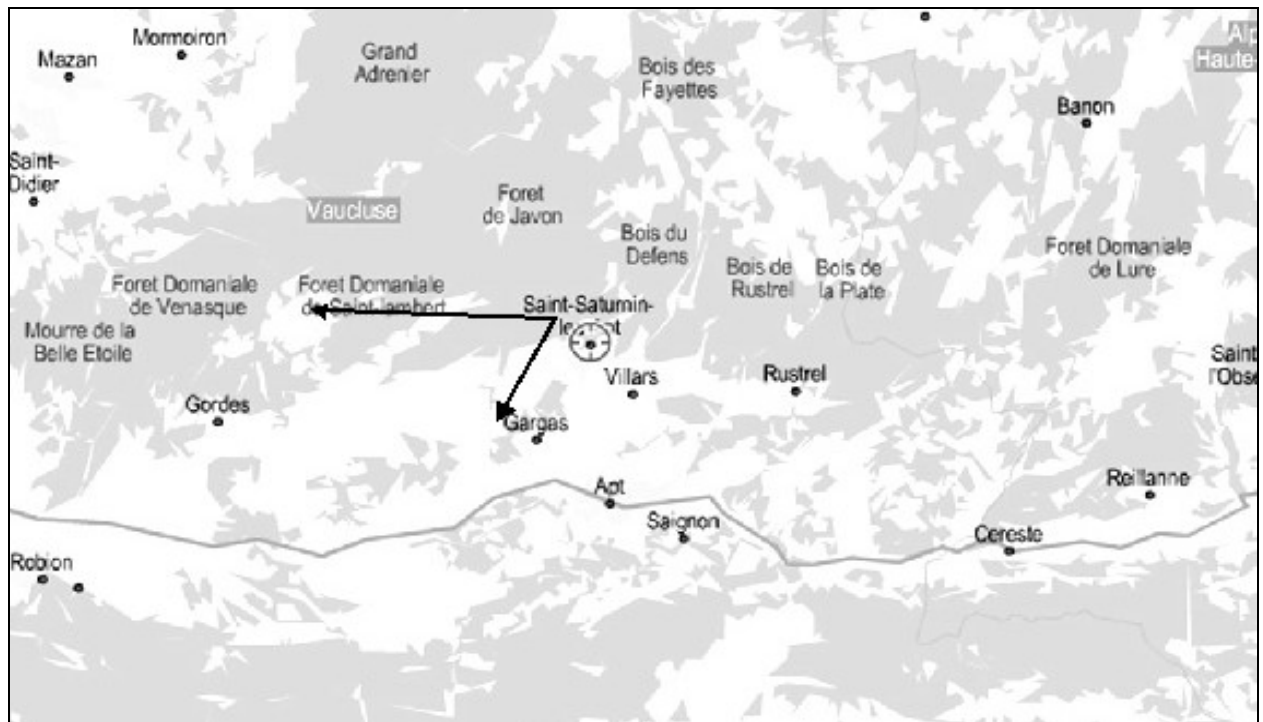
Ce même jour 04 juillet 2008, L... aperçut quant à lui une formation de cinq lumières alors qu'il se trouvait non loin d'Apt, à l'ouest de cette ville.

Les lumières clignotaient lentement alors qu'elles passaient au-dessus de sa tête à une hauteur qu'il estimera à une dizaine de mètres. L'ensemble formait un arc de cercle.

L'ensemble des lueurs se mit à tourner sur lui-même pour ensuite partir vers l'ouest rapidement.

A trois reprises le même schéma se reproduisit pour finir par disparaître véritablement au bout d'un quart d'heure.

Nous savons ce qu'il en est des hauteurs données par un témoin. Il n'est guère possible d'estimer une distance sans référence fiable. Ce constat se doit d'être rappelé une fois encore. Nous remarquerons en outre, que contrairement à ce que montre la vidéo, cinq lumières seront ici visibles au lieu de six ! L'une d'elles étant certainement confondue avec une autre (*selon l'angle de vue*).



Carte avec champ de vision du phénomène de St-Saturnin-d'Apt.

Le plus significatif est que ce témoin observa deux jours plus tôt un phénomène quasi identique. Nous sommes donc le mercredi 02 juillet, à la même heure !

Le lendemain encore, alors qu'il revient sur les lieux, il observe à nouveau cet ensemble bien curieux.

"C'était comme une soucoupe, comme dans les films, j'en suis sûr. Un truc bizarre, flottant dans le ciel. J'en suis toujours secoué !". (sic)

Le journal appuie l'étrangeté du phénomène en indiquant que les avions civils, comme militaires, ne sont pas autorisés à voler aussi bas, prenant pour argent comptant l'affirmation très hypothétique du témoin concernant l'altitude présumée dudit phénomène.

En revanche, il note une information toujours utile à rappeler lors d'apparition de lueurs vives dans les cieux : *"Plus l'atmosphère est chargée, plus la lumière est diffuse."*

A la lecture du témoignage trois choses semblent curieuses : l'altitude relativement basse, des lueurs vives et surtout l'absence de bruit.

Ces trois points suffisent à bien des ufologues pour évoquer une manifestation d'origine exotique et même mimétique du phénomène Ovni. Quid du rasoir d'Occam en ces circonstances ?

Ajoutant à l'étrange, semant le trouble dans les esprits, la base aérienne 701 de Salon-de-Provence recense bien une activité aérienne nocturne pour ce mercredi : des Tucano de l'Ecole de l'Air. Toutefois, elle ne confirme pas, selon le journal, le nombre d'appareils. Encore une fois la luminosité particulière des phares avant des avions (*cette fois-ci d'atterrissage*) ont très bien pu cacher ceux qui manquent.

La vidéo prise le vendredi prouve ce fait : il y avait bien six avions (*huit au départ*).

D'autres témoins :

Ils furent nombreux ce soir là !

Tout d'abord ce témoignage confirmant que le soir du mercredi il y avait bien six lueurs et non cinq.

Le témoin, à **Cavaillon** observa le mercredi 02 juillet vers 22h(HL), six cercles regroupés de lumières blanches se déplaçant lentement et sans bruit perceptible. Nous n'avons pas d'autres informations nous permettant de tracer un azimuth même approximatif. Gageons cependant qu'il est proche des 80° à 100°/NG (entre St-Saturnin et Gargas donc que le phénomène se situait à l'est pour notre témoin) si ce témoignage doit entrer en cohérence avec les suivants. Or justement, la date, l'heure et les descriptions semblent bien correspondre...

Près d'**Aix-en-Provence**, alors que quatre personnes circulent sur l'autoroute, le 04 juillet vers 22h30, un ensemble triangulaire possédant des lumières blanches et rouges est observé. Cet ensemble paraissant faire du surplace ou bien avec un mouvement quasi nul disparut rapidement à la vue des témoins.

Le fait que ceux-ci étaient en voiture explique naturellement le manque de mouvement apparent de l'ensemble. Pour la disparition, nous ne savons pas où ils se trouvaient exactement, ni où se situait l'objet en question. Il est donc bien difficile et hasardeux de dire que l'objet (*ensemble de lumières formant triangle*) a disparu subitement.

S'il s'agit des lumières filmées à **St-Saturnin-d'Apt**, les observateurs regardaient vers le Nord et les lueurs se trouvaient aux environs du 340°/NG.

Près de **Villars**, trois autres témoins observèrent deux soirs de suite, dont le vendredi 11 juillet vers 22h10, un phénomène identique à celui filmé par le témoin d'Apt.

Ce phénomène est confirmé par un témoin de **Gargas** puis par un autre de **Rustrel**.

Malgré l'annonce qu'il s'agissait de la Patrouille de France, ces témoins refusèrent l'explication.

L'information ayant été donnée, je n'insisterai pas plus.

Je profite de ce passage pour préciser que des tentatives de contact avec certains des témoins sont restées vaines. Ceci est fort regrettable mais n'a heureusement pas empêché les recoupements qui nous permettront de révéler une filiation probable, sinon certaine, du phénomène avec une explication prosaïque bien terrestre, même si, ici, elle est aérienne.

Plus directement lié au film d'Apt, ce même soir du 04 juillet 2008, vers 22h15, six gros ronds de lumière passent sur **Apt** en formation dite « pointe de flèche ». Ces lumières provenaient du Lubéron. Un léger bruit, sorte de « son feutré » est perçu. Le témoin précise également que ces lumières seraient passées au-dessus de son immeuble.

De **Apt** vers le Lubéron (*Montagnes donc*) nous obtenons un azimuth proche des 220°-240°/NG. Cette fois un bruit léger est relaté !

Un autre témoin se manifeste alors qu'il se trouve sur l'autoroute entre **Salon et Cavaillon**. Il aperçoit également six lumières blanches se dirigeant vers le Lubéron. Il était alors 22h15 (HL). Soit un azimuth d'environ 60°-80°/NG.

Un autre témoin de **Gargas** dira en substance ceci :

« Nous avons pu voir un très gros appareil (nous étions six !). C'est un bruit bizarre qui nous a fait lever la tête. L'appareil était au-dessus de nous, effectuait du surplace et avait une forme de losange très allongée. Il y avait des lumières ressemblant à des projecteurs (six ou huit) très éblouissantes. Le bruit était sourd et métallique.

C'est alors que le « vaisseau » a pris de l'altitude en s'éloignant de nous en direction du Lubéron et dix minutes après nous avons revu le même phénomène qui effectuait des ronds dans le ciel. Le même scénario se répéta durant trois jours de suite aux alentours de 22h30. »

Ce témoignage démontre qu'il est important de recueillir in situ et le plus vite possible les données auprès des témoins.

Il est aussi évident que dès le départ de l'observation des six ou huit lumières dites « au-dessus de nos têtes » venant vers les témoins (*un court instant mais que la mémoire rallonge*), ces derniers assimilent cela à un « surplace ». Puis virant de bord, les lumières s'éloignent rapidement puisque prenant de la distance par rapport aux témoins.

La répétition, trois soirs de suite, prouve à l'évidence que si un phénomène exotique s'était aventuré au-dessus de ce village les témoignages auraient été nettement plus nombreux. Ce qui implique un phénomène que la très grande majorité des gens l'ayant déjà observé a parfaitement et naturellement reconnu.

L'azimut probable est ici de 120°-180°/NG.

Cette fois, c'est à **Joucas** (*près de Gordes*) que trois témoins observeront ce même vendredi 04 juillet 2008 et alors qu'ils se promenaient sur les hauteurs, une série de six lumières blanches, en arc de cercle, se déplaçant sur les collines en face d'eux. Ces témoins prennent peur et redescendent alors vers le village, constatent alors que les six lumières passent au-dessus de leurs têtes et qu'elles formaient un rectangle. La formation ne faisait pas trop de bruit, elle était presque silencieuse. Il était environ 22h30/23h (HL) selon le rapporteur de ce témoignage.

Pas d'autres précisions permettant d'obtenir là non plus un azimuth précis, mais nous sommes quasi certains qu'il est compris dans les 140°-200°/NM.

Un bruit sourd sera entendu. Signe que la manifestation était relativement proche.

C'est également un bruit sourd, anormal qui interpella d'autres témoins ce même jour vers 22h/22h30 (HL) à **Apt**. Ils décrivent un ensemble de lumières effectuant des cercles au pied du Lubéron, repartant vers Gargas pour disparaître ensuite. Un manège qui se répète à cinq ou huit reprises (?) avec un intervalle régulier d'environ dix minutes. Ce fait ressemble furieusement à un vol d'avion en entrainement !

Selon les témoins, le bruit notable était dans les aigus mais non comparable à celui d'un avion ou d'un hélicoptère.

Un des témoins précisera aussi que, malgré une faible altitude (*qu'il estime à 100 ou 200 m*) et la clarté du ciel, il lui fut impossible de définir les contours de ce qu'il nomme un « appareil ». Les lumières blanches formaient comme un cercle.

Cette description équivaut à une « tache » dans le ciel, tache qu'un phare produit aisément.

Nous pouvons parier sur un azimuth proche des 240°-280°/NM (*englobant donc le secteur de survol de Gargas*).

A **Robion**, localité située à quelques kilomètres à l'est de Cavaillon, un autre témoin confirme les faits relatés par le journal « La Provence ». Pas d'autres précisions sur ce témoignage sinon qu'il était aux alentours de 22h20 (HL).

Il s'agit très probablement du même phénomène et un azimuth d'environ 80°-90°/NM est probable.

Un autre témoin de **Gargas** (*encore !*) déclare également qu'aux environs des 22h30 (HL) il a observé ces mêmes lumières mais, arrêtées au-dessus de lui, durant plusieurs minutes. Ce témoin a tout d'abord pensé qu'il s'agissait d'un exercice de la PAF en vue du 14 juillet, mais que n'entendant aucun bruit il a dû envisager autre chose. Ces lumières disparurent ensuite pour revenir avec deux points lumineux en moins. Au total l'observation durera 20 mn environ.

Ce témoignage particulier mériterait beaucoup plus de renseignements. Trop laconique, nous ne savons pas combien de lumières figuraient au départ (six ou huit ?).

Il infirme les autres témoignages de cette même ville et en terme de validité, apparaît en l'état comme trop insuffisant pour que l'on puisse l'inclure dans cette série. Mais il se doit tout de même d'être signalé, d'autant que l'horaire, la date et les lieux sont récurrents.

Intervient alors un témoignage pour la date du 03 juillet (*jeudi*) vers 22h05 (HL). Le témoin réside à **Roussillon** (*près d'Apt*) et observe un objet bas (*environ 150 m*) à deux reprises passant au-dessus de son jardin. Il affirme avoir pu observer en détail cet « objet ». Sans autres précisions.

En revanche, ce même témoin narre qu'il ramenait sa femme ce vendredi 04 juillet vers 22h10 (HL) et qu'il a observé une formation semblant flotter dans l'air entre « Perrotet et le Chêne » (*azimut 180°/NM*) et semblant être à deux cents mètres d'eux. Le phénomène disparaîtra avec une forte accélération.

Cinq minutes plus tard, le même scénario recommence.

Cet « appareil » produisait un son à très basse fréquence et était de forme rectangulaire un peu plus longue derrière que devant (?).

Ce témoignage, en apparence, n'entre pas non plus dans le cadre de ce dossier qui concerne des lueurs nocturnes en formation. Le témoin ne dit pas s'il s'agissait de lumières formant un ensemble et l'ambiguïté est manifestement volontairement entretenue.

Les affirmations qui consistent à dire que l'objet était très près de lui ne tiennent pas non plus ici, d'abord parce que le témoin situe l'objet entre « Perrotet et le Chêne » et que cet endroit ne se situe pas à deux cent mètres de chez lui. Ensuite, aucun autre témoignage ne vient confirmer cela, alors que nous savons que des lueurs en formation circulaient dans le ciel Vauclusien ce jour là (*et les deux jours précédents*).

Conclusion : l'observation de ce témoin est en fait la formation lumineuse (*dans le secteur d'évolution que nous verrons plus loin*) qu'il a tout simplement lié les lueurs entre elles comme pour la fameuse vague dite du 05 novembre 1990.

D'ailleurs en date du 15 juillet 2008, ce même témoin précise : « ah j'oubliais, je l'ai vu aux jumelles, je l'ai filmé mais on voit rien ... »

Chacun décrit avec ses mots et ses expressions ce qu'il voit et qu'il ne reconnaît pas. Si la plupart des témoins reste assez lucide et même si certains cèdent au merveilleux, ce qui est compréhensible et parfaitement humain, d'autres trouvent le réconfort en ce

qu'ils voient et n'arrivent pas à identifier (*ou bien se le refusent malgré les évidences*), manient leur vocabulaire et extrapolent pour faire ressortir ce merveilleux qui leur sied.

Ce même témoin ajoutera qu'il avait des détails à donner, mais qu'il attendrait la suite des événements. L'attente ici de la confirmation qu'il a bien assisté à une manifestation sortant de l'ordinaire est flagrante.

Toujours ce même jour et encore à **Gargas**, cinq témoins d'une même famille auront leur attention attirée par un bruit bizarre. Selon leur description, ils virent un « appareil » en forme de losange très allongé possédant six ou huit projecteurs blancs et éblouissants. Le bruit était sourd et métallique. Le « vaisseau spatial », comme le nomme l'un des témoins, prend alors de l'altitude pour s'éloigner rapidement en direction du Lubéron.

Dix minutes plus tard, une récurrence se produit avec le même son alors que « l'objet » se retrouve au-dessus de sa tête.

Cette scène se reproduisit durant trois jours.

Lors d'une des apparitions de ces trois jours, prenant des jumelles, le témoin observera que l'engin se sépara en deux parties se rejoignant au-dessus du château de Lacoste (~195°/NG).

Nous avons ici la résultante du témoignage singulier du témoin de Roussillon. L'influence est notable et n'est même plus à démontrer.

Six, voir huit lumières forment pour l'auteur du témoignage, un seul et unique vaisseau spatial !

Nous avons aussi confirmation que durant trois jours (*mercredi, jeudi et vendredi*) le manège était bien présent dans le ciel Vaclusien.

Comme évoqué plus haut, il est surprenant que nous ne croulions pas sous des centaines de témoignages. Bien au contraire ! Les données sont presque insignifiantes pour une manifestation qui serait d'une telle ampleur ! A moins que la plupart des témoins n'ait reconnu... la Patrouille de France.

L'azimut probable est ici de 200°/220° /NG.

A ce stade de nos recherches, nous savons que le vendredi, qui est le jour des baptêmes de promotion, est aussi le jour d'une grande partie des observations mais que des vols d'entraînements ont bien lieu à d'autres dates et notamment les tous premiers jours de juillet.

Le dernier témoignage que nous retiendrons dans ce dossier déjà bien épais est celui d'un habitant de **Cavaillon** qui, le 02 juillet 2008 vers 22 heures (HL) observera six ronds regroupés de lumière blanche se déplaçant lentement et sans bruit.

Azimut probable 70°-90°/NG.

Il précise en outre qu'il a déjà observé cela le 05 juillet 2002 et qu'il a été « attiré » par des cercles de lumières ! Il sortit alors sur son balcon et observa six ou huit cercles et un gigantesque objet noir en forme de « A » majuscule, sans aucun bruit ni fumée.

Là aussi l'auteur du témoignage reconstruit une forme noire à partir des lumières, sans penser un seul et unique instant qu'il puisse s'agir d'objets indépendants.

La formation en « A » majuscule se réfère à la figure dite en « Grande Flèche » de la Patrouille de France.

Tous les azimuts indiqués dans ce texte sont des moyennes à partir des renseignements (ou plutôt des quelques renseignements) obtenus. Je ne peux là aussi que regretter que, plutôt que des : « intéressant ça ! » ou des « super ! », la plupart des participants aux forums où sont déposés les témoignages ne demandent pas les azimuts et hauteurs angulaires ni les coordonnées exactes des lieux d'observation. Lorsque les témoins sont contactés à posteriori, c'est-à-dire parfois plusieurs jours après le dépôt de leurs témoignages, soit ils ne répondent pas car ils sont passés à autre chose, soit ils ne sont plus dans le secteur, soit encore ils sont satisfaits de l'effet produit par leurs récits et ne désirent pas en savoir plus.

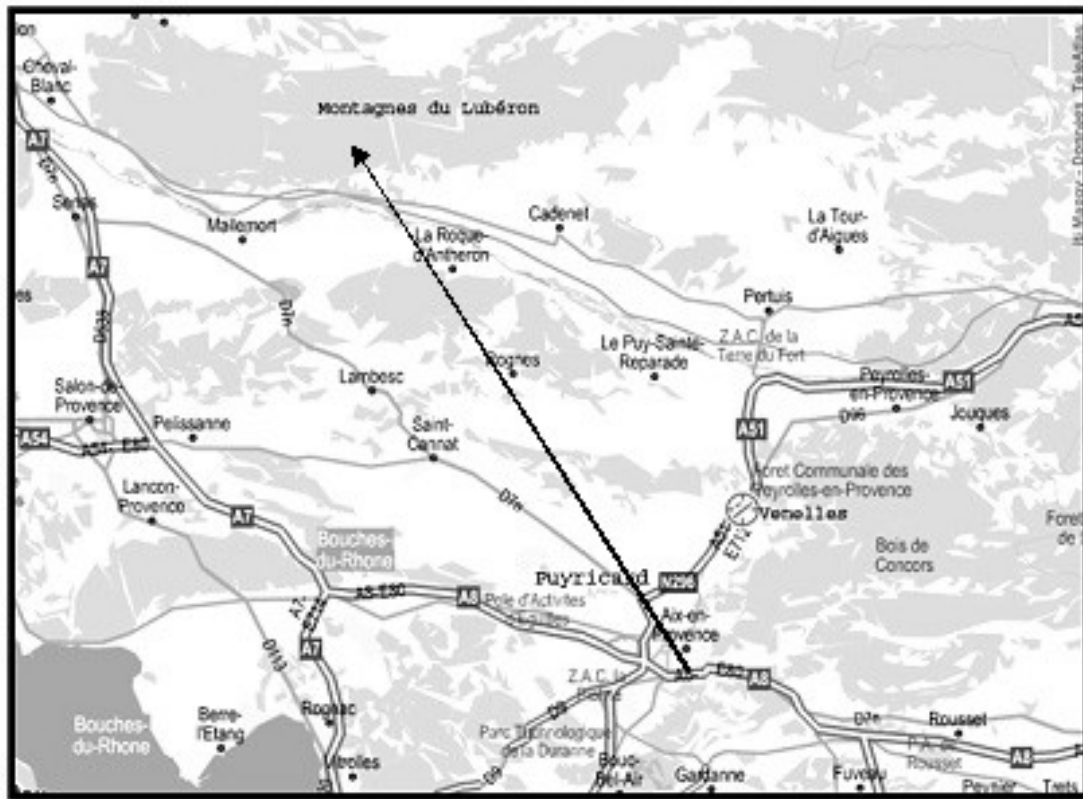
Peu nombreux sont ceux qui, sollicités, ont bien voulu faire l'effort d'effectuer les recherches de données quand cela leur était possible.

LDLN nous apprend aussi que le jeudi 03 juillet 2008, entre 22h et 22h30 (HL), alors que le témoin se rendait à Aix-en-Provence, il aperçut un ensemble de spots orangés allumés qui a disparu d'un coup. D'autres témoins l'auraient également aperçu (*l'ovni*) puisque ralentissant sur l'autoroute. LDLN ne donne aucune autre indication.

En revanche, un autre témoignage extrêmement semblable précise : « *J'ai vu une ligne se spots orangés très rapprochés* ». L'auteur se trouvait alors sur l'autoroute A8 alors qu'il se dirigeait vers Aix-en-Provence entre 22h et 22h15 (HL). S'agit-il du même témoin ?

Un témoin se trouvant sur la même autoroute ?

Quoiqu'il en soit, les détails sont plus précis dans ce témoignage. L'observation fut faite en direction du nord-ouest alors qu'il se trouvait à hauteur de Bouc-Bel-Air. De quoi retracer sur une carte. Un azimut moyen de 320° /NG est donc plus que probable.



Il ajoute : « *Cela semblait très haut dans le ciel mais visiblement immense et très brillant comme un collier de petites lumières très rapprochées. L'ensemble était à l'horizontal et parfaitement immobile. Devant moi les automobilistes ralentissaient et certains sortaient la tête pour mieux voir.* » La durée d'observation n'excédera pas les cinq minutes.

Je suppose qu'il s'agit du même témoin et non d'un second.

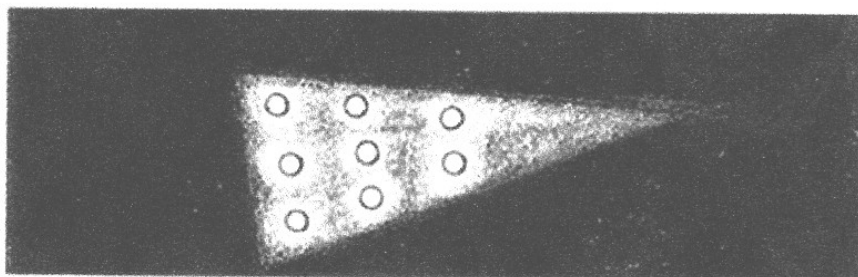
Un autre intervenant et toujours relayé par LDLN indique quant à lui : « *Ma fille qui est en vacances dans le sud auprès de son chéri, m'a téléphoné pour m'annoncer qu'ils venaient de voir un ovni ce 03 juillet 2008 dans le ciel d'Aix. Elle me l'a décrit comme plusieurs grands spots alignés. Ils ont arrêté la voiture pour mieux observer, et d'un coup ça a disparu* ».

Toujours dans ce même numéro de LDLN, un autre témoin se trouvant à Velaux (13) fait part d'un témoignage fort intéressant.

Retour au 04 juillet 2008, date du film de St-Saturnin-d'Apt. Le témoin se trouve à Velaux et assistait à un concert de musique country en plein air vers 22h (HL). Il observe alors, attiré par les clameurs du public, l'apparition d'un ensemble de lumières, tournoyantes et s'entremêlant, qui semblait constituer un rectangle bleu métallique

parsemé de spots de couleur orange. Aucun bruit (*mais il était en concert*) alors que le phénomène se déplace (*en apparence*) de Velaux vers l'Etang de Berre (globalement et supposément du NE vers le SO), ce qui implique que le témoin regardait vers le NO ! (*encore*). Cette première partie d'observation durera une minute environ.

Un peu moins d'un quart d'heure plus tard (*vers 22h30 HL*) apparaît alors au même endroit un triangle doté de spots lumineux (*six ou huit*).



Croquis du témoin

La trajectoire est identique. Cependant, cette fois, un bruit comparable à celui provoqué par le passage d'avions au lointain sera perceptible. Le témoin montre alors du doigt l'engin à une voisine qui s'exclame aussitôt : « C'est la patrouille de France ». Le témoin conteste cette explication pleine de bon sens en argumentant que la dite patrouille n'utilise pas d'avions de forme triangulaire. Ce qui implique expressément qu'il a d'ores et déjà conclu que le phénomène entrevu n'était constitué que par un seul et unique objet. C'est une illusion banalement provoquée par l'évolution synchrone des lumières, laissant supposer qu'elles sont solidaires d'un objet unique dont le contour extérieur est alors inconsciemment reconstruit. (*Il en fut de même lors de la description de la rentrée atmosphérique du troisième étage de la fusée Proton, le 05-11-1990*).

Ici, il s'agit des huit avions de la PAF en formation on ne peut plus classique.



Cet exemple de cliché (page précédente) présente une formation de six avions en démonstration. Je comprends qu'un témoin observant cela puisse prendre cet ensemble comme étant un seul et unique objet, en forme de triangle, dont les lumières sont incluses dans une zone bien définie. Je reviendrai un peu plus longuement sur cette image et sur d'autres provenant d'un enregistrement vidéo.

Il est quasi certain que sur le nombre de témoins potentiels lors de cette manifestation de musique, d'autres personnes ont observé la même chose, voire pris un certain nombre de photos ou même de films. Si aucun autre témoignage n'apparaît, c'est certainement parce que la plupart des témoins ont reconnu ce dont il s'agissait, à l'instar de la voisine de notre principal témoin.

Comme évoqué plus haut, c'est un cas de figure identique qui engendra de nombreux témoignages d'objets décrits comme triangulaires, lors du 05 novembre 1990. J'insiste mais si cet exemple pouvait faire comprendre à certains que plusieurs lumières nocturnes se déplaçant dans le même sens et à même vitesse, ne constituent pas forcément un seul et même objet (*fusse-t-il triangulaire*) et peuvent se révéler être une source réelle de méprise.

Le témoignage à Puyricard (Vaucluse)

Par le canal du web, nous retrouvons maintenant ce témoignage particulier que je vous le livre en intégralité.

« Voici les faits, désolé, je n'ai plus la date exacte en tête :

Un soir de la première semaine de juillet 2008, vers 22h00 en rentrant de Puyricard (à côté d'Aix en Provence) en direction de Sisteron, je me trouvais sur l'autoroute, au niveau de la station de péage juste après avoir passé Aix, là où l'on prend le ticket.

Je n'étais pas encore tout à fait arrivé au péage, j'en étais à peut-être maximum trois cents mètres, mais je roulais déjà en conséquence, donc très lentement.

Le ciel était clair, l'obscurité n'était pas encore totale. Je vis dans le ciel, relativement haut a priori, une dizaine de spots lumineux quasi immobiles. Je dis quasi immobiles, car bien que je roulais lentement je roulais encore, ce qui a pu fausser ma perception. Ce qu'avait cessé de faire une autre voiture dont le conducteur m'avait semblé autant interloqué que je pouvais l'être.

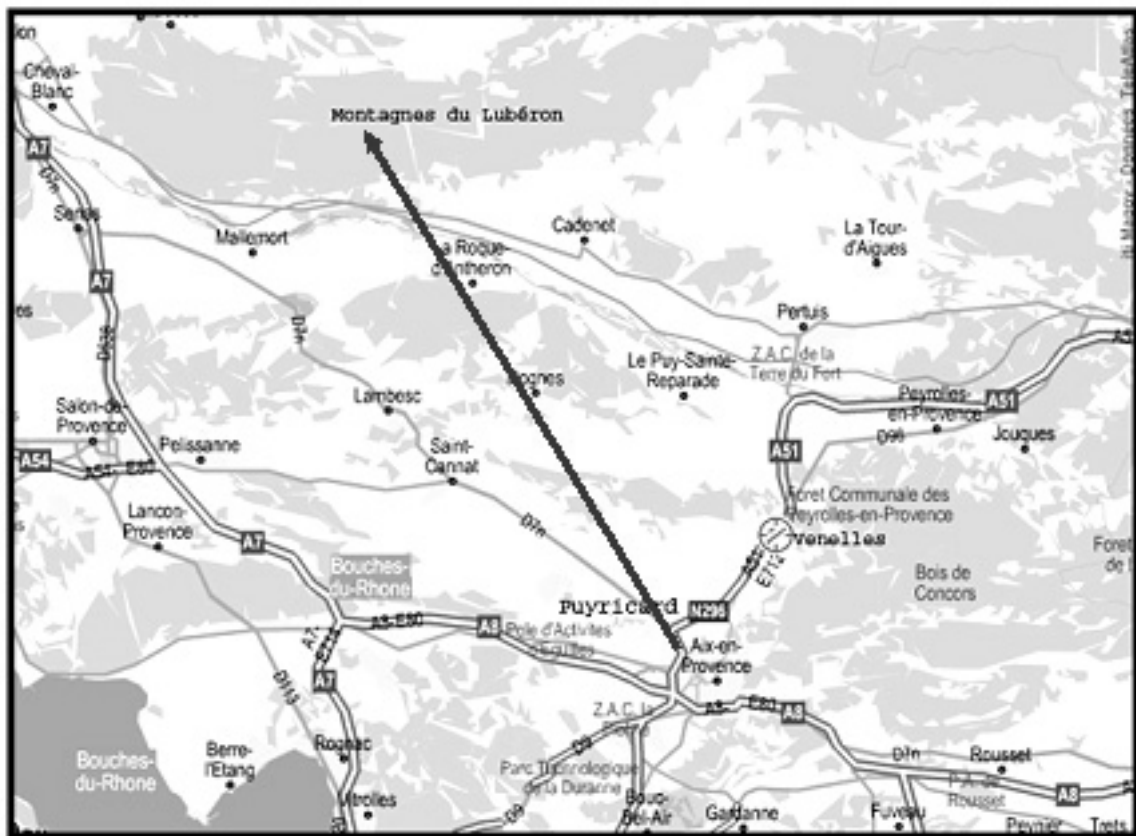
Après avoir pris le ticket à l'automate, et avoir ainsi perdu de vue les "spots", je sortis au plus vite de la gare de péage pour me diriger vers l'aire de repos située juste après. Personne ne semblait avoir vu les spots à cet endroit, et moi-même je ne les distinguais plus. Ce que j'ai vu exactement pourrait être comparé à une dizaine de gros spots halogènes, de couleur blanchâtre, qui auraient été disposés sur une surface de type "disque".

La première chose qui m'est venue à l'esprit est un groupe d'hélicoptères. Mais ça avait l'air très haut car on ne distinguait aucune forme autour des spots, malgré la clarté encore correcte du jour, et je ne sais pas si les hélicoptères volent aussi haut que ça. »

A mon avis, nous sommes bien le même jour, soit le soir du 04 juillet 2008 ! L'heure correspondant parfaitement.

Le témoin décrit la scène avec une certaine lucidité, ce qui est assez rare en la matière. Il précise bien que l'ensemble de lumières lui paraissait quasi immobile, tout en se gardant de l'affirmer, puisque son véhicule roulait encore. Il aperçoit forcément les lumières sur sa gauche (*en direction grosso-modo du NO*) puisqu'il précise qu'il se dirigeait alors vers Sisteron.

A l'aide d'une carte (*la même que j'emploie depuis le début de cet article*) nous pouvons retracer la direction approximative du phénomène. Et nous obtenons un secteur d'azimut 320-330°/NG (*voir carte ci-dessous*).



Cadenet :

Toujours en page 30 du ce numéro (riche) de LDLN, nous trouvons le cas dit de Cadenet (04/047/2008), petite localité située dans le Vaucluse. Via l'Internet nous sommes gratifiés de ce témoignage : Vers 22h15 l'observateur réalisa quelques clichés (mis en ligne sur un site ufologique, dont nous empruntons quelques uns des clichés dont un soumis est des plus parlant) ainsi qu'un film qui ne donnera rien.

Le témoin se renseigna auprès de la gendarmerie qui indiqua n'avoir rien observé de particulier lors de ses patrouilles. Moins d'une heure après la même gendarmerie dira au témoin que renseignements pris il s'agissait de la patrouille de France.

Le témoin restera persuadé d'un mensonge de la part de la PAF et de la Gendarmerie.

Voici brièvement ce qu'il observa :

Alors qu'il arrivait près de Cadenet, vers 22h15, un objet singulier l'interpella. Il se trouvait alors, en compagnie d'un ami (qui conduisait) au pont avant le rond-point se situant sur la grande ligne droite.

Sur leur gauche apparut un énorme « truc » lumineux, très bas et constitués de petites lumières (9 ou 10) en formation serrée, identiques dans les mouvements et déplacements. (Ce qui peut faire penser là aussi à un seul et unique objet.)

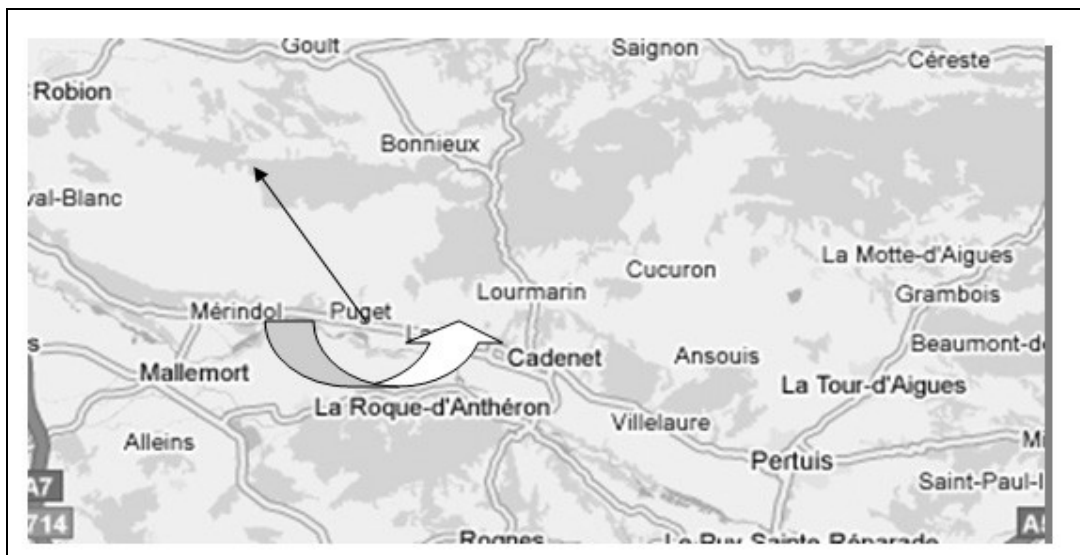
La voiture ralentit et le témoin attrape son appareil photo. Il prend alors deux clichés (mais avec « bougés » importants).



Un des premiers clichés du témoin.

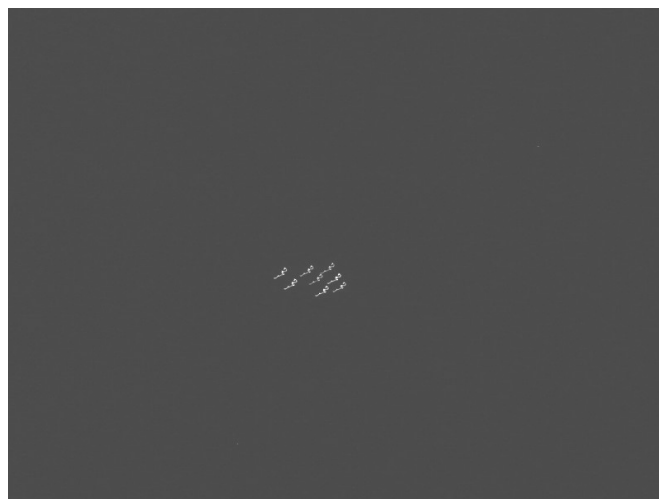
Ils continuent alors à rouler prudemment tout en observant la scène. Juste avant de rentrer dans le village ils s'aperçurent que d'autres personnes regardaient le ciel.

Puis le phénomène réapparut, venant de leur gauche pour disparaître vers leur droite comme la première fois, et comme la troisième fois. Toujours ce même scénario...un phénomène se déplaçant de manière récurrente, à intervalles réguliers, comme en boucle.



La flèche noire indique la direction d'observation (env. 320°), la seconde, en arc de cercle, la trajectoire récurrente du phénomène.

Sortant du village, en direction de **Villelaure**, une fois encore le phénomène se reproduisit. Le témoin le situe cette fois très près de lui. Le véhicule s'arrêta à nouveau sur le bord de la route et le témoin réalise les autres photos.



Ce cliché est le plus exploitable.

La trajectoire du phénomène restait la même, même s'il semblait apparaître et disparaître plus loin. Le témoin indique : « *quasiment aucun bruit !* »

Que veut dire cette phrase ? Ont-ils entendu ne serait-ce qu'un très léger bruit ?

Ce qui étonna l'auteur des clichés c'est que les boules constituant le phénomène étaient très lumineuses, « *comme les projecteurs d'un stade de football* ».

C'est alors qu'il se décida à filmer puisque l'appareil photo le lui permettait. Il observe alors le phénomène une fois de plus effectuant la même manœuvre, mais cette fois avec une impression que ce dernier se dirigeait vers lui et commençait à descendre.

Le témoin principal, c'est-à-dire le narrateur, prit alors peur et décida de partir. Lorsqu'ils voulurent regarder la vidéo dans la voiture ils s'aperçurent qu'il n'y avait rien d'enregistré. Juste un son, audible !

Le cas de **Cadenet** est riche d'enseignements. Nous apprenons l'existence de clichés, dont un particulièrement exploitable (*voir l'étude de ce cliché de G Munsch*). La vidéo n'a rien enregistré en termes d'images mais un son, audible que j'aurais bien aimé entendre. Est-il semblable à celui d'une turbine, comme celle des Alpha-Jet « E » ?

Aucun autre témoin ne semble avoir contacté la Gendarmerie. Ce fait démontre une fois encore, qu'une fois la surprise passée, la reconnaissance du phénomène a parfaitement été assimilée. Nombre de témoins du passage de la Patrouille de France, en vol de nuit dans cette région, reconnaissent parfaitement l'exégèse. Bien entendu ce ne sont pas eux qui vont venir grossir les dossiers ufologiques et ainsi alimenter les délires mimétiques de certains ufologues.

Avec la mise en ligne de son témoignage, ainsi que des clichés réalisés lors de son observation, le témoin principal indique qu'il ne désire pas que ces éléments soient utilisés pour le ridiculiser. Ce que nous pouvons comprendre parfaitement. Il n'est pas dans mon propos de rire ou de mettre en avant quoi que ce soit de ridicule dans son témoignage, parfaitement cohérent par ailleurs. Ce que j'essaie de faire, c'est de réaliser un dossier le plus complet possible et d'expliquer ces observations comme les renseignements, les précisions, les détails et les vérifications le permettent.

Notre avis va vers une confusion logique avec la Patrouille de France puisque tout converge parfaitement en ce sens.

Ce cliché spécifique que notre ami Gilles Munsch détaille ci-après et sans ambiguïté entre dans le cadre de notre étude. C'est ainsi rendre justice au témoin que de proposer cette explication et par là même le respecter comme bon témoin. Sa liberté de jugement reste intacte, comme pour les autres témoins, et c'est l'essentiel.

En revanche je ne peux être en accord avec cette phrase en guise de conclusion, émise par un des responsables du forum ufologique où furent publiés et mis à disposition de tous tant le témoignage que les photos du témoin :

« Honnêtement, je ne crois pas une seconde à la théorie de la patrouille de France, vous auriez vu des feux de signalisation clignotants et entendu le bruit des avions..... » (sic)

Ce type d'affirmation est à la limite mensongère et gratuite. Elle induit les témoins en erreur et les y maintient en confortant leur croyance en une vision d'un phénomène d'origine exotique. Sans vérification élémentaire, personne ne peut affirmer cela !

La puissance du phare avant des Alpha Jet « E », la configuration due à l'angle d'observation ne permettant pas d'observer les feux de positions desdits avions. Il en est de même avec le bruit entendu ou non des avions. La distance, le vent et bien d'autres paramètres entrent ici en ligne de compte.

Il conviendrait qu'à l'avenir les ufologues prennent un peu de recul avant de conforter ainsi un témoin dans de telles erreurs. La recherche d'une explication prosaïque autre que celle d'une origine étrangère à notre planète doit être examinée en premier lieu, quitte à invalider une ou plusieurs explications de méprises lorsque les données le permettent sans ambiguïté.

Il est curieux que des détails tels que : similitude des endroits d'apparitions, horaires, nombre de lumières, etc. ... Ne soient pas notés par les ufologues avides de mimétisme en l'occurrence. Non, ils préfèrent et de loin considérer chaque cas comme étant particulier, indépendant et prouvant une manifestation d'engins exotiques à la manière d'un nouveau 05 novembre 1990. Pourtant nous avons là et sans en forcer le trait, un seul et même phénomène évoluant près des Montagnes du Lubéron et observable par un nombre de témoins regardant tous dans la même direction (*celle de l'apparition*).

CARTE GENERALE pour le cas du 04 juillet 2008

Chaque flèche indique l'azimut moyen d'observation

L'ellipse situe la zone d'évolution centrale de la PAF

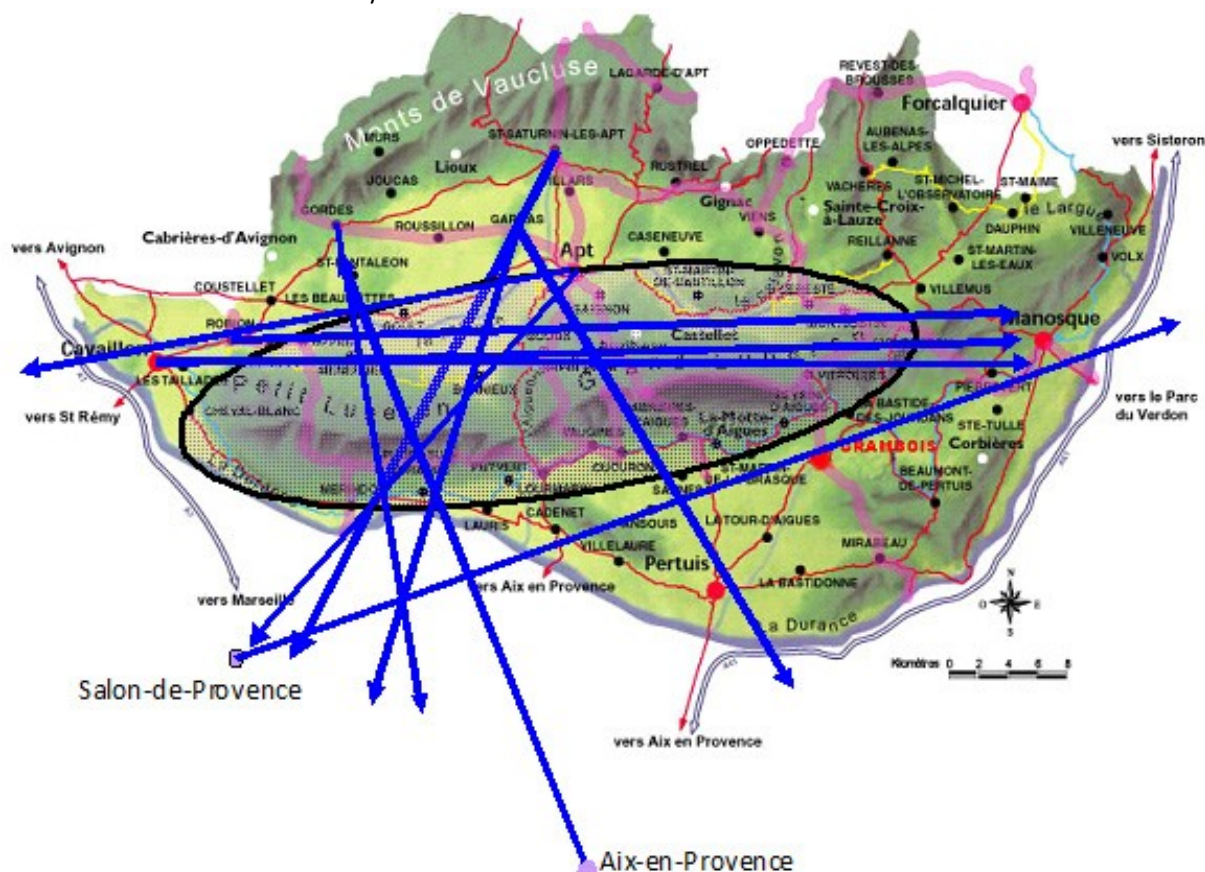
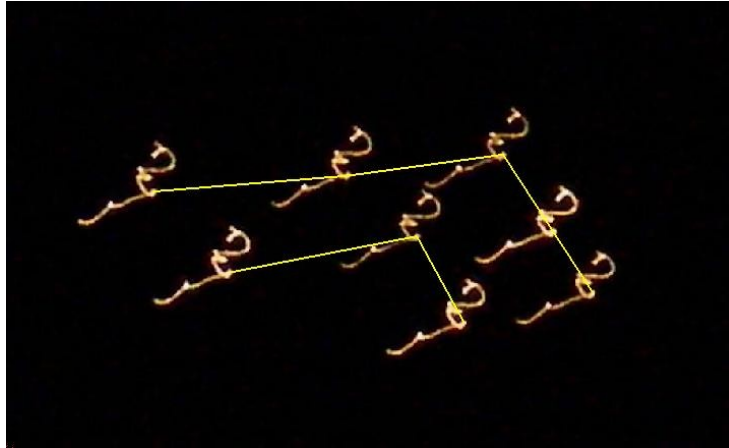


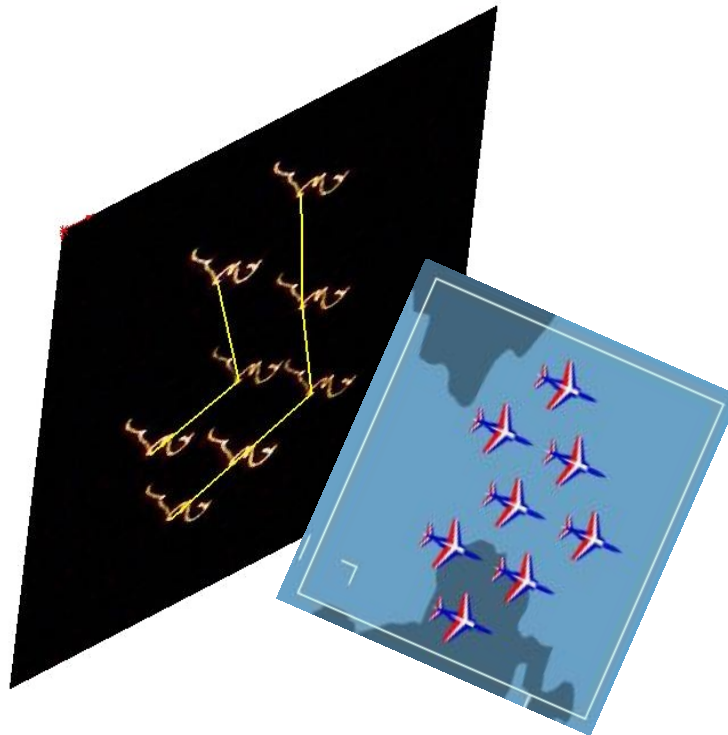
Photo de Cadenet (Cavaillon) Photo N°5 du témoin (PICT0255.jpg)

Analyse de Gilles Munsch - 10-12-2008 -

Gros plan sur le phénomène avec tracé de lignes joignant les lumières analogues.



Même image mais pivotée en 3D à l'aide d'un logiciel de DAO (*Solidworks*). Sans aucune déformation du dessin, il est aisé de trouver une orientation spatiale correspondant à la formation «Diamant».



Après prise de renseignements auprès de la patrouille de France, il s'avère que cette dernière a bien effectué ce qu'il est convenu de nommer des "circuits d'attentes" dans la région d'Apt et ses alentours avec huit avions, puis ensuite à quatre avions ! Tout cela corrobore les diverses observations et les recoupe au niveau régional, et sur le plan des horaires et des dates.

Des OVNIS expliqués par des ... Témoins.

Heureusement !

Malgré les dérives obligatoires dues à la passion des uns et des autres, certains témoins restent malgré tout très lucides. La preuve en quelques témoignages. Nous remarquerons au passage les similitudes existantes ...

Un certain « Dédé » y va de son commentaire :

« Je suis le premier à attendre l'arrivée d'Alien et autres ET.

Mais là il s'agit simplement de la Patrouille de France qui tourne en rond tous les soirs entre Venelles, le Puits Sainte Réparate, Villelaure et compagnie, pour entraînement avant le 14 juillet.

Je les observe depuis quinze ans que je vis à Villelaure. Dommage !!! »

Un autre témoignage indique lui :

« Juste pour dire que j'ai également vu ce soir de début juillet vers 22h15 les 6 gros ronds de lumière passés à Apt au dessus de mon immeuble du Paou. Ils étaient en formation "pointe de flèche". Le premier en tête de pointe, 2 derrière puis encore 2 derrière et le 6ème derrière le leader de pointe. Ils venaient du Luberon et sont passés au dessus du bâtiment. J'ai eu le temps d'ouvrir ma fenêtre de balcon. D'abord aucun bruit, puis il a fallu attendre vraiment qu'ils soient au dessus de ma tête pour entendre un léger son feutré.

Très bizarre....mais nul OVNI...certainement juste un "truc" qui ne nous est pas divulgué... Comme tout le reste... »

Ce type de témoignage est bien évidemment mis en doute (*un comble*) par ces « ufomanes » en quête de merveilleux à tout prix, qui, de surcroît, nous demandent à nous sceptiques, de faire les vérifications. Si ces vérifications sont faites, ils rejettent tout de même le fait comme ils rejettent les vérifications que nous avons effectuées auprès de la PAF sur les cas de Venelles et d'Apt ! Ce raisonnement tortueux semble être indécrottable. C'est pourquoi ce texte ne s'adresse pas à eux mais à ceux qui désirent réfléchir tout simplement.

Enfin, sur le site de Patrick Gross ce dernier témoignage :

<http://www.ufologie.net/rep/6-7jul2006-luberon-fr0136f.htm>

« Bonjour,

2 jours de suite nous avons été témoin, moi et des amis, du survol d'un appareil au dessus de nous dans le ciel du Luberon (84) aux environs de 23h, les soirées de jeudi et de vendredi 6 & 7 juillet. Cet appareil présentait des lumières au dessous formant un polygone comme suit (à peu près) :

** **
** o o **
** **
** o o **
** **

*(Les ° symbolisant des lumières plus faibles vertes et rouges)
Lors de son 2^{ème} passage, il ne restait plus que les 6 du milieu :*

* *
* *
* *

*Pour enfin n'avoir que 4 lumières lors du dernier passage. J'évalue l'altitude à 200-300 mètres du sol, et avec un son d'un avion de ligne de haute altitude.
Rien n'a été signalé dans la presse locale, et je ne me suis pas renseigné à la gendarmerie pour le moment. Je ne vois pas à quel type d'avion civil ou militaire cela pourrait s'apparenter. »*



*Bien que floue suite à un bouger, la première image réalisée par le témoin montre une formation de six lumières semblables à celles filmées à **St-Saturnin-d'Apt**. Le second cliché à droite est plus net (bouger plus faible).*

Et la réponse lucide d'un intervenant (sic) :

« Je consulte très régulièrement votre site incroyablement documenté et vous félicite pour votre travail. Récemment je suis tombé sur la news relatant une observation les 6 et 7 juillet N°FR0136 dans le Luberon.

J'habite à Equilles (13) tous près à vol d'oiseau des contreforts du Luberon et j'ai également observé le phénomène 2 soirs de suite. Exactement comme décrit dans le mail de votre correspondant, mais étant situé à plusieurs kilomètres de l'observation j'ai pu également constater que la "formation" de lumières suivait un long trajet en forme de huit. La "formation" faisant un "8" complet en un peu moins de 7 mn et répétant sans cesse le même trajet. J'ai observé le manège pendant une bonne heure à une distance très approximative d'environ 8 km.

Il se trouve que mon père, ancien pilote, était invité le 7 juillet au Baptême de la Promotion 2005 de l'Ecole de l'Air de Salon de Provence en présence de quelques personnalités dont le Ministre de l'Intérieur :

<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr/actu/textes/cp20060707002.pdf>

J'ai raconté à mon père mon observation. Il m'a tout simplement expliqué que le 6 juillet la patrouille de France était en entraînement de vol de nuit en formation dans la région de Salon-de-Provence et du Luberon et que le 7 juillet la Patrouille était en représentation nocturne à l'occasion du Baptême de la Promotion 2005 de l'Ecole de l'Air.

*En vol nocturne, les jets de la Patrouille ont besoin d'être vus, entre eux et par les spectateurs, ils volent avec des projecteurs très puissants.
C'était trop beau pour être vrai et cela aurait pu être la plus longue observation de l'histoire de l'ufologie.
Merci pour votre travail. »*

Doit-on encore ajouter que ces clichés ressemblent furieusement à ceux que nous présentions à propos de Venelles ou de **St-Saturnin-d'Apt** ?

Quoiqu'il en soit, en consultant le net, nous apprenons que ces trois soirées, la PAF a bel et bien effectués quelques manœuvres aériennes dans les secteurs concernés, en formation de huit avions puis de quatre ! Ce qui correspond aux divers témoignages que nous venons de vous soumettre.

L'objet des vols au soir du 02 juillet, entre **St-Saturnin-d'Apt** et **Fontaine-de-Vaucluse** n'était qu'un vol de répétition pour une cérémonie prévue en date du 04 juillet.

Nous avons pu constater par la suite, que sur son site, le GEIPAN confirme notre conclusion faite en août 2008 :

« Ces soirs là, la Patrouille de France a effectué des circuits d'attente dans la région concernée en adoptant des formations à 8 avions avant la présentation puis à 4 avions avant d'entamer sa procédure d'approche sur le terrain de Salon, ce qui confirme les observations rapportées. »

<http://www.cnes-geipan.fr/geipan/actualites/13082009-Des-PAN-en-formation-dans-le-Vaucluse-en-Juillet-2008.html>

Et PAF, dans le bec !

Ollioules, Var (83)

Le Samedi 5 Juin 1999, vers 23h30 (HL).

Témoignage de M. R. Zirollo qui assiste le 5 juin aux environs de 23h30 (HL) à l'apparition d'un triangle en forme de « V », composé de sept lumières orangées puissantes mais non éblouissantes, qui mesure 6 à 8 cm à bout de bras, chaque lumière mesurant 3 à 4 mm. Les trois lumières de droite du « V » viennent s'intercaler dans la ligne de gauche pour ne former, 2 à 3 secondes plus tard, qu'une ligne diagonale qui continue à « glisser » dans la même direction pour disparaître au-dessus du toit de la maison. Durée de l'observation : 15 à 20 secondes.

Par les informations que nous avons pu glaner ça et là il existe une très forte probabilité que le phénomène se soit situé en direction de la « Clinique des Fleurs » à Ollioules. Ce renseignement provient, Gyslaine BONNIER (CNEGU), résidant près de Toulon et avec qui j'ai pu, sur place, effectuer diverses vérifications sur certains cas identiques.

Retenons de ce témoignage le terme « glisser » qui me semble fort important. En effet, trois autres observations semblent similaires à ce cas bien plus médiatique que les autres. A sa lecture, dans LDLN n° 353 (*p 10*), j'entrevois une autre cause que la PAF, mais pour cela il me faut relater des cas fort ressemblants.

Lors d'un déplacement dans le sud-est, en compagnie de Francine CORDIER (CNEGU), nous avons pu rencontrer deux autres témoins d'une observation quasi-similaire. La chance appartenant aussi à ceux qui cherchent, l'un des témoins aura immédiatement reconnu l'origine du phénomène car j'en avais déjà fait l'expérience par le passé, lors d'une enquête. Une certitude déjà acquise à l'occasion d'une observation personnelle.

La Seyne/mer (83) –

Juin /Juillet 2008

(enquête de G. Bonnier et P. Seray)

Nous sommes courant juin et peut-être même en tout début juillet 2008 (*avant le 14 !*). Le premier témoin se trouve sur son balcon lorsque son attention est attirée par un ensemble un peu mat et de teinte blanchâtre volant dans le ciel, constitué de lumières vives mais non aveuglantes. La disposition de ces lumières ou « taches d'un blanc laiteux » évoque un V qui évolue en silence à environ 35° de hauteur angulaire.

Cet ensemble pouvait être composé de 10 à 15 « sorte de ronds », se détachant bien sur le ciel nocturne (*il était aux alentours de 21h30/22h-HL*) chaque rond étant d'une taille estimée à celle d'une mouette (?).



Le témoin montrant, in situ, la hauteur angulaire et la trajectoire apparente du phénomène.

Le témoin regardait vers le sud, l'ensemble provenant du 120°/NM et se dirigeant vers le 220°/NM (déplacement de sa gauche vers sa droite).

A un moment, la formation en « V » se transforma (alors qu'elle approchait les 200°/NM) en une simple barre de taches lumineuses ! L'observation durera une trentaine de secondes.

Le second témoin observera la même chose, mais pour sa part entendit comme un bruit sourd, un peu comme les battements d'ailes d'oiseaux imposants. Une hauteur angulaire de 35°/40° et des azimuts de 150° vers 200°/NM sont relevés in situ.

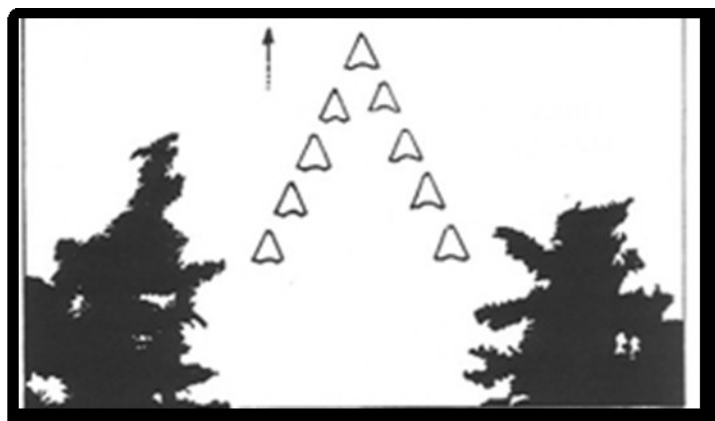
Ce second témoin observa également, d'abord, un « V » important composé d'environ 12 à 15 taches laiteuses, puis en fin d'observation comme une seule et unique barre composée de 7/8 taches, la seconde branche du « V » ayant alors disparu à sa vue.

Il nous indiqua aussi qu'il avait observé un simple vol de flamants roses. Il pense que la date d'observation est comprise entre fin juin et début juillet 2008 et qu'il devait être aux alentours des 22h, voire 22h15 (HL) au plus...

Cette singulière observation, sans le second témoin, passerait aisément pour une confirmation du cas d'Ollioules.

Les similitudes sont frappantes et si nous ôtons l'explication soumise ici même, nul doute que ce second cas ne souffrirait d'aucune contestation de la part des tenants d'un certain mimétisme « *ovniesque* ».

Dessins des témoins d'Ollioules (83) et de la Seyne/Mer (83)



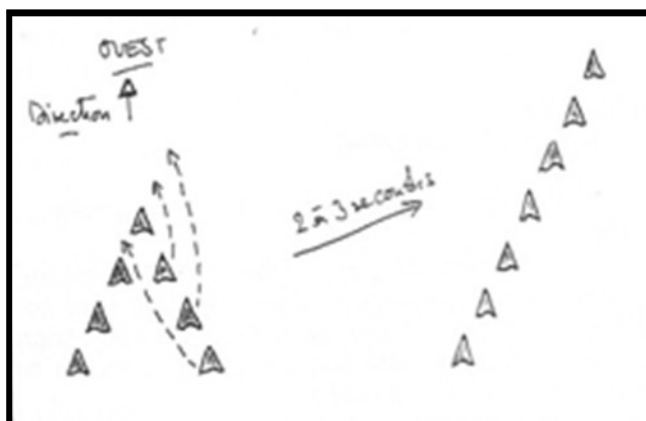
La formation du témoin d'Ollioules. (source LDLN)

L'ensemble se déplaçait vers l'ouest. Retenons cela dans un coin de notre mémoire.

Au royaume des similitudes, la coïncidence a-t-elle droit de cité ?

Les dessins du témoin, mis en comparaison avec ceux des témoins de la Seyne/Mer, évoquent sans coup férir un même et unique phénomène.

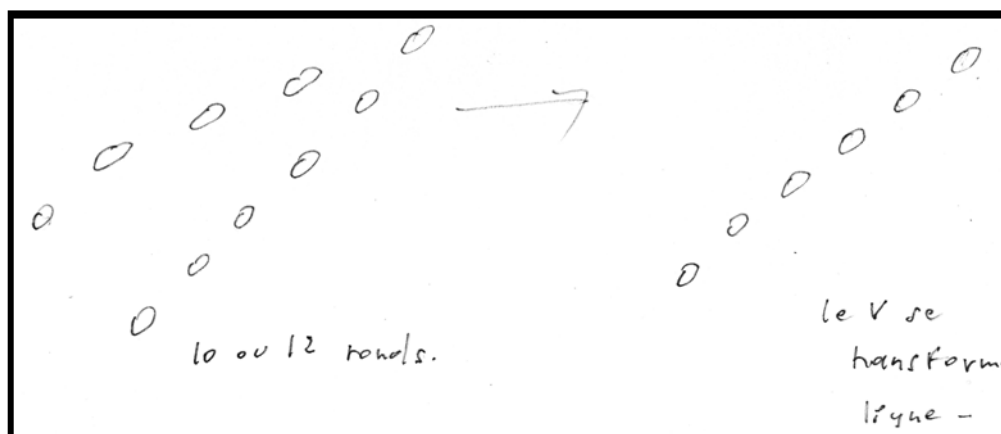
Devons-nous taire ce que nous en pensons, ou bien tenter d'y amener un constat simple et logique ? Pourquoi faudrait-il se conformer aux attentes des adeptes d'un pseudo mimétisme dont la réalité reste à être démontrée, tout comme celle du phénomène sensé le produire ?



Second dessin du témoin d'Ollioules.



Dessin du témoin de La Seyne/Mer. Notons les similitudes.



Ce superbe cliché sur un fond de coucher de soleil, montre des flamants sur une ligne.

Mais ce n'est pas tout.

En effet, en diverses occasions j'ai pu voir de tels vols de flamants roses, provenant des Salins d'Hyères et se dirigeant vers la Camargue en cette période de juin-juillet. Des masses blanchâtres, parfois légèrement orangées selon la lumière ambiante, en formation plus ou moins importante en « V »

(jusqu'à une vingtaine de volatiles). Ce « V » était à chaque fois orienté la pointe dans le sens de vol. C'est par ailleurs ce que font tous les oiseaux migrateurs ! C'est assez impressionnant, tantôt silencieux (en fonction de l'altitude des volatiles), tantôt avec un bruissement bien audible comme un déplacement d'air.

En deux occasions, les ailes et le cou ne furent pas visibles de l'endroit où je me trouvais (Le Gros Cerveau à Ollioules et Six-Fours). Il est vrai que ces fois là, les oiseaux se trouvaient assez loin de moi.



Un cas exceptionnel à La Seyne/Mer.

Voici le rapport, réalisé puis complété par la suite, d'une observation impliquant une méprise identique à celle, précédemment soumise, de nos témoins de La Seyne/Mer.

Le lundi 27 juillet 1981, la nuit est claire, le temps chaud et la visibilité excellente.

Ce jour s'encadre entre le dernier quartier de Lune (le 24 à 09h41-HL) et la Nouvelle Lune (le 31 à 03h53-HL). Ce 27 juillet, l'astre nocturne se lèvera vers 00h41 (HL)

Le témoin m'est bien connu. Il s'agit de J.P. L... qui eut l'occasion de mener quelques petites enquêtes avec moi, puisque passablement intéressé par le phénomène.

LDLN n°197 retrace l'une d'elles, à propos d'un phénomène en apparence étrange à St-Mandrier (83).

Il a le souci du détail et scrute souvent le ciel, admirant les étoiles ! Il aime à croire que lorsqu'il fait une observation insolite, c'est surtout pour lui (« *Ils viennent pour moi* », dira-t-il à maintes occasions). C'est ce même souci du détail qui "l'oblige" en quelque sorte vers plus d'extrapolation.

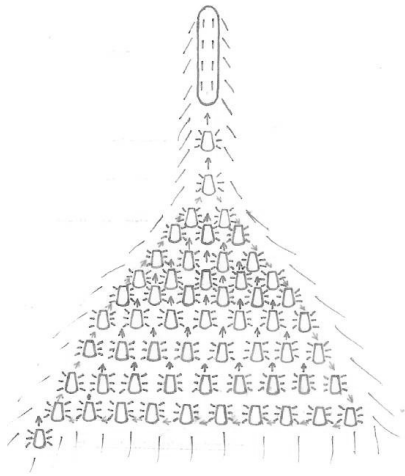
Mon enquête a été publiée à l'époque dans la revue LDLN (N° 221-222 de novembre/décembre 1982 - p. 44 et 45) et manquait singulièrement de précision, j'y reviens ci-dessous, de manière plus explicite.

Vers 22h18 (HL), après le film notre témoin sort comme d'habitude sur son balcon. Son père le suit. L'un prend l'air, tandis que l'autre y fume sa cigarette.

Leurs regards sont alors attirés par un étrange phénomène lumineux d'une teinte approchant le blanc cassé.

C'était une énorme nuée formant un « V » gigantesque dans le ciel, à guère plus de cent mètres de hauteur. La hauteur est appréciée ici d'un bâtiment où nos témoins résident, au douzième étage. La largeur visuelle de cette nuée fut estimée à 20 cm.

En fait de nuée, les témoins s'apercevront vite qu'il s'agit d'une véritable formation d'objets insolites que précédait un « cigare » en position verticale. Ils estimèrent de concert à 70 m la longueur totale de cet ensemble. C'est dire...



Il s'agissait d'un objet long en position verticale, d'un blanc lumineux opaque et d'une dimension estimée à 15 cm de long et à 0,6 cm de largeur. Le « cigare » ne possédait aucune structure visible et notable sinon une forme classique. Aucun bruit ne fut entendu lorsque cet objet passa au-dessus des témoins.

Derrière ce « cigare », figurait une véritable formation de « soucoupes », (terme de J.P. - Voir dessin ci-contre) comme une escadrille en forme de triangle tronqué. Chaque élément était décrit comme arrondi sur l'arrière. La formation venait ou semblait provenir

de Toulon et pour mieux dire d'au-dessus d'un des nombreux bâtiments de la cité du Fructidor (*La Seyne/Mer*), ce qui le situerait à moins de cent mètres des témoins. L'ensemble se dirigeant selon un axe Sanary - Bandol.



L'endroit d'où est aperçu le phénomène.

Revenons au « cigare » ! Il avait quant à lui, une teinte « gris clair métallisé » lorsqu'ils l'aperçurent passant au-dessus d'eux, presque d'un blanc opaque.

La formation avançait selon cette forme de triangle qui semblait se mouvoir sur les bords. Entendre par là que la rangée de droite avançait de manière à ce que son premier

élément laisse la place au suivant, en se dirigeant (*par la gauche*) vers la pointe arrière gauche.

Notre témoin note aussi qu'entre le « cigare » et la formation triangulaire figuraient deux objets ne bougeant pas.

Il se rappellera aussi qu'au moment où la formation lumineuse passe au-dessus de lui, un léger bruissement d'air se fait entendre.

Toujours selon le témoin, l'escadrille était composée de centaines (*il insiste sur ce point !*) d'objets et formaient ce triangle hétéroclite dans le ciel Seynois. La forme et la couleur étaient les mêmes pour chacun des objets, en faisant une sorte d'artefact aux bords arrondis et possédant une brillance inhabituelle.

L'observation durera environ 25 secondes jusqu'à sa disparition derrière un bâtiment.

J'ai entendu deux fois de suite Jean-Patrick L. (*les 28 et 29 juillet courant*) et il ne varia point dans ses déclarations. Son père sera d'accord aussi, sauf en ce qui concerne le nombre d'objets dans la formation triangulaire. Il me dira « une centaine au plus ? », comme s'il attendait une confirmation en ce sens de ma part.

Toujours est-il qu'une observation d'une telle ampleur, restée isolée, de surcroît dans le contexte estival des lieux, me paraît totalement aberrante. Une photographie eut été ici particulièrement bienvenue !

Voici donc les informations « brutes », comme on dit. Je connais parfaitement le témoin et sais aussi qu'il a tendance à exagérer et montre un désir profond d'être le plus précis possible.

Il va me falloir plus de rigueur dans mes questions, bien choisir mes axes de recherche et faire preuve de discernement pour appréhender au mieux ce témoignage et tenter d'en obtenir une vision plus réaliste.

En cela, J.P m'est de peu de recours, en revanche son père...

Réflexions.

Tout d'abord, toujours cette incohérence vis-à-vis du phénomène en lui-même : si nous acceptons l'ensemble des déclarations, un pro-soucoupiste notera inévitablement que le « cigare » semble bien court pour contenir une escadrille d'objets ! A moins que ce dernier ne se trouve beaucoup plus haut...

Se sera notre première interrogation.

Je revois donc J. Patrick et lui glisse doucement la question (*nous sommes deux mois après les faits*):

- Enquêteur : Ce « cigare » que tu as vu devant la formation triangulaire, tu te rappelles ?
- Témoin : *Oui, très bien.*
- Enquêteur : Etait-il plus haut ?

- Témoin : *Plus haut ? Non, je ne pense pas, plutôt un peu plus bas à la rigueur. Pourquoi ?*
- Enquêteur : *(éludant la question) - Aucune certitude ?*
- Témoin : *Sincèrement je pense un peu plus bas...*

Premier élément cadrant avec une hypothèse folle assiégeant mon esprit. Mais, oups ! J'oublie de lui demander une description plus précise du bruit d'air. Qu'importe, un coup de fil et j'obtiens une réponse semblable à celle-ci : « *Comme un déplacement d'air, de l'air qu'on traverse quoi...* ».

Merci encore une fois.

Je relis une nouvelle fois et constate autre chose. La trajectoire ...

Second élément cadrant là aussi ! Voyons, voyons... A l'aide d'une carte de la région je trace une ligne imaginaire... Une trajectoire « est-ouest » donc... Soit provenant des Salins d'Hyères et se dirigeant vers... La Camargue et plus particulièrement les Salins de Giraud (13 - Bouches du Rhône). Tout comme le cas d'Ollioules...

Alors je pense... Et si ?

Aux Salins d'Hyères existe une zone particulièrement prisée par les flamants roses ! La trajectoire fréquemment suivie par ses volatiles indique un « est-ouest » (*levant et couchant !*).

Est-ce là ce qu'aperçurent nos témoins ? Si oui comment expliquer les aberrations du témoignage ? Ici nous devons absolument dépouiller.

Le nombre me paraît bien trop important. J'ai souvent l'occasion d'apercevoir ces magnifiques oiseaux, mais les formations sont plus simples et surtout moins nombreuses en individus. Pourtant je reste persuadé que cette piste doit être suivie.

Témoin père nous dit : « *une centaine au plus...* ». Encore trop ! Sauf...

Renseignements :

Un coup de fil au Parc Régional de la Camargue. Là on m'indique qu'il existe six espèces et sous-espèces de flamants. Pour la région méditerranéenne celle qui nous concerne est nommée **Phoenicopterus**. Nous n'en avons pas d'autres !

L'accouplement à lieu à partir de fin Mai. Le lieu de ponte n'existe que dans le delta du Rhône.

Les petits sont élevés tous en communauté et encadrés par les adultes. On dit qu'il forme « une crèche ». Le premier vol des petits intervient fin juillet, toujours encadrés des adultes...

L'oiseau arbore une robe blanche ou rose pâle, les ailes sont bordées de plumes noires.

Leur taille est impressionnante : Le mâle mesure entre 1,50m et 2m maximum pour une envergure d' 1,90m...

De fréquents vols, plus ou moins importants (pouvant aller jusqu'à plus de cent individus, petits compris) ont lieu entre les différents sites de nourriture. Les Salins d'Hyères font partie de ceux là...

De plus, la population de ces merveilleux oiseaux est de 50 000 environ, au printemps et en été.

Enfin un vol d'environ cent individus, en provenance des Salins D'Hyères, paraît peu probable, mais pas impossible. Mon interlocuteur pense qu'une moyenne de vingt, voire trente oiseaux est plus vraisemblable.

En outre, cela peut varier selon les années. Donc pourquoi pas une exception ?

Voyons maintenant si une certaine cohérence peut être obtenue.

Donc J. Patrick aperçoit, surgissant de derrière un bâtiment et à assez basse altitude, vers 22h18, une formation de flamants roses, en triangle. Le vol est important mais sûrement pas comme il le note (*plusieurs centaines*), tout au plus une petite vingtaine ou trentaine !

Il observe un corps blanc opaque, un peu long ! Le cliché ci-dessous à gauche, montre effectivement cette singulière caractéristique !



Source : Internet



Source : Ornithomedia.com

La formation en V se rompt rapidement, il en existe cependant une esquisse discernable ici.

Le dessin du témoin met en avant un flamant semblant de taille plus importante (*en fait deux fois plus que les autres*). Le témoin enregistre une vision furtive et traduit cela. Il s'agit en fait du leader, sur une trajectoire identique mais un peu plus bas ! Une formation qui, du reste, change constamment en cours de progression, cela pour économiser de l'énergie à la manière des courses cyclistes par exemple. Le court laps de temps d'observation, dans un cas comme dans l'autre, empêcha les divers témoins de suivre ce mouvement caractéristique du vol des flamants.

Mon impression (*intuition*) est donc bonne et correspond bien à la description du témoin.

En arrière figurent deux objets ne bougeant pas de place, mais plus petits : les *co-leaders* en quelque sorte ! Logique là aussi.

Ensuite, Jean-Patrick note un mouvement semblant tourner autour de la « compagnie », les adultes encadrant un vol de petits (*nous sommes bien fin juillet*). Ce mouvement sert aussi à une étroite surveillance du groupe. Un des objets reste en arrière ! Bien, là aussi cela cadre parfaitement, il s'agit d'un mâle veillant sur les retardataires...

Et la brillance particulière alors ? Les lumières de la ville se reflètent sur leurs robes blanches opaques, permettant une meilleure vision de l'ensemble. La cité (Berthe) d'où sera observée cette formation majestueuse est fortement éclairée de nuit.

Au loin, il y a aussi la gare de la Seyne et encore plus loin l'autoroute. Entre les deux, il est quasi impossible de remarquer nos oiseaux, une zone d'ombre existe. Constat identique pour la disparition. En effet, après avoir dépassé le bâtiment des témoins, ceux ci les perdent de vue, la lumière résiduelle étant largement atténuée et, une nouvelle zone d'ombre arrivant, l'observateur ne perçoit plus la luminescence.

Dernière chose, Jean Patrick indique un bruit semblable à un « déplacement d'air ». Exact là aussi, le vol étant relativement bas (*à moins de 150 mètres quand même*) le bruissement des ailes est perceptible surtout pour un vol important.

Enfin, les trajectoires, orientées « est-ouest » correspondent remarquablement.

Conclusion : de toute évidence, nous avons affaire ici à un vol de flamants roses et non à une escadrille d'Ovni.

J'ai mis trois mois à comprendre cela et encore, grâce à la relecture d'un ancien cas.

En fait, l'œil des témoins n'a enregistré qu'une image plate (2D), la formation possédant en réalité une certaine épaisseur. Un schéma mental se substitua alors et Jean Patrick me traça un ensemble d'objets insolites, en formation triangulaire.

Nos yeux ont beaucoup de mal à appréhender une notion d'épaisseur ou de profondeur, la vision de nuit faussant également la perception.

Ce témoignage se devait d'être complètement décortiqué afin de permettre une connexion rationnelle du cas. J'ai donc éliminé les dimensions, hauteurs et aspects particuliers de notre narrateur qui lui servaient de liant pour une interprétation ovni. Aucune triche ici, juste une méthode logique et rigoureuse pour une recherche de compréhension.

Mon ami fut ahuri face à l'explication de sa vision. Il y crut plus pour la forme que par conviction.

Cette déposition montre comment une mauvaise perception d'un vol d'oiseaux peut induire en erreur. Ceci pouvant certainement expliquer bon nombre d'autres cas.

J'en veux pour gage une certaine similitude observée dans une affaire datant d'août 1975, survenue à Sartrouville (*Yvelines*) et relatée dans la revue « Lumières dans la nuit » (*n°156 de juin - juillet 1976*).

Le témoin y aperçoit une formation insolite dans le ciel, allant du NO vers le SE, vers 22h (HL). La vision consiste en une quinzaine d'éléments lumineux, tous identiques et disposés en petite formation triangulaire, pointe vers l'avant, donc grâce à un leader (*c'est toujours ainsi de toute façon lorsque les oiseaux adoptent le vol triangulaire, nous vous conseillons les liens Wikipédia pour plus de renseignements*).

Ici sans aucun doute « du canard sauvage »!

Nous ne sommes pas loin de la baie de Somme et la trajectoire y mène... L'enquêteur note un détail troublant, celui de la formation professionnelle du témoin (*Joaillier*) et le phénomène décrit. Il est plus que probable, qu'inconsciemment, le cerveau de l'observateur ait lié les deux ! Reste, une fois encore, une formation classique et une méprise séduisante.

Combien de témoignages s'expliquent-ils ainsi lors d'observation de nuit où les lumières reflètent, même faiblement, sur le plumage de certains volatiles ?

Ce que démontre ce cas, ainsi que les autres de même acabit, ne prouve cependant pas que notre témoin d'Ollioules assiste lui aussi à un vol de flamants roses. Mais bien des éléments cadrent fortement avec cette exégèse. Une petite visite s'impose in situ donc et je me propose à l'occasion de le faire, si le témoin accepte une simple rencontre, bien entendu.

L'hypothèse d'oies cendrées a aussi été envisagée mais ne semble pas correspondre tout à fait avec les faits décrits, pour ce qui est de la période notamment. (Cf encadré ci-dessous)

Les oies cendrées sauvages sont généralement migratrices, se déplaçant vers le sud et l'ouest en hiver, vers les îles britanniques, l'Espagne, le Portugal, les bords de la Méditerranée ou de la mer Noire, l'Afrique du Nord ou le Sud de l'Asie selon les populations. Mais certaines populations sauvages du nord-ouest de l'Europe (notamment les populations écossaises) ainsi que les populations d'individus marron sont très souvent résidentes. Des individus et groupes isolés hivernent aussi sur les bords de la Baltique et dans le Nord de l'Allemagne.

Cette espèce migre vers ses quartiers d'hiver de septembre à début décembre. Le retour des oies cendrées se déroule de fin février à mars. Les haltes sont plus régulières lorsque ces oiseaux montent vers leurs sites de nidification que lorsqu'ils descendent vers leurs lieux d'hivernage¹.

Lors des déplacements migratoires, les oies ont tendance à voler bruyamment, en formation en V de 50 à 200 individus, quelques fois accompagnées d'autres oiseaux migrateurs comme les grues cendrées ou d'autres espèces d'oies. Même au sein des formations, les couples ne se séparent pas.

Retour sur le mimétisme de la PAF.

Il est plus facile de rapporter un témoignage que de vérifier les diverses causes prosaïques. Les démonstrations sont plus longues, plus ardues, difficiles. C'est cependant une obligation lorsque nous désirons comprendre un témoignage et voulons le vérifier. En marge des affaires dites de Venelles ou de St-Saturnin-d'Apt, nous trouvons d'autres cas similaires dans la littérature ufologique. Parfois le jour d'observation n'est pas un vendredi, ce qui semble occasionner un problème à la majorité des ufologues. Nous verrons que c'est un faux problème.

MARSEILLE : 04 juillet 2003

Le 04 juillet 2003, en région PACA., une nouvelle vidéo dont nous avons extrait les images suivantes :



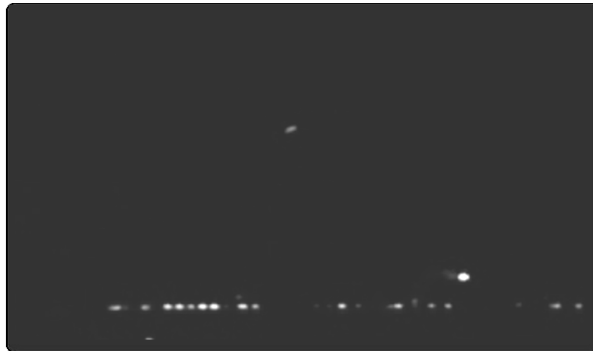
Manifestement cette vidéo de Marseille date bien du 04 juillet 2003. Là aussi nous constatons que les lumières sont éloignées du caméscope. Cette vidéo similaire conforta le témoin de Venelles dans le fait qu'il s'agissait là d'apparitions hors du commun. Le second cliché démontre, si besoin en était, que nous avons bien affaire à la vidéo marseillaise et non pas à celle Venelles, contrairement à ce que nous avons pu lire, ici ou là.



Extraite du film, cette image montre les huit lumières marseillaises.

La formation est identique à chaque fois et nous sommes aussi début juillet (*un vendredi*). Il manque les renseignements concernant les azimuts pour une vérification du secteur concerné. Mais la ressemblance ne laisse place qu'à peu de doutes.

Observation à VITROLLES (10 juillet 2008).



Une formation lointaine là aussi et donc aucun bruit, juste un ensemble de lumières dans le ciel de Provence, que la mauvaise qualité de la prise de vue amalgame en un ensemble soudé. Le témoin précise cependant qu'il distinguait au moins cinq lumières dans cet ensemble. La vidéo a été réalisée avec un simple appareil photo en mode vidéo. Les lumières, d'après lui, stationnèrent au-dessus du radar de Vitrolles avant de disparaître rapidement.

J'ai donc pris contact avec ce témoin afin d'obtenir d'autres informations un peu plus précises.

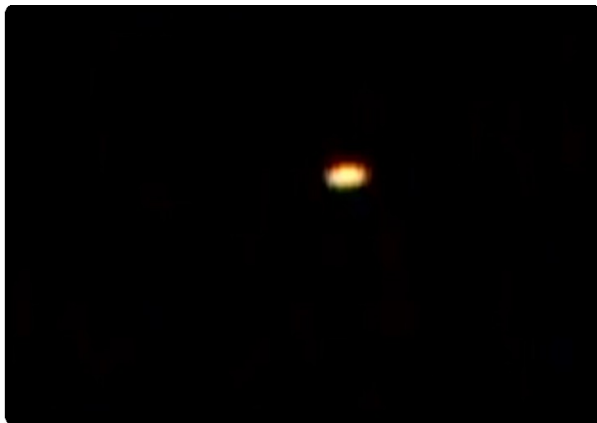
De ce premier contact il ressort que : l'objet lumineux se trouvait proche du plateau de Vitrolles, au moment de la prise de vues et semblait se diriger vers le radar de l'aéroport voisin puis vers l'Etang de Berre, avant de disparaître.

Ceci implique une courbe dans sa trajectoire.

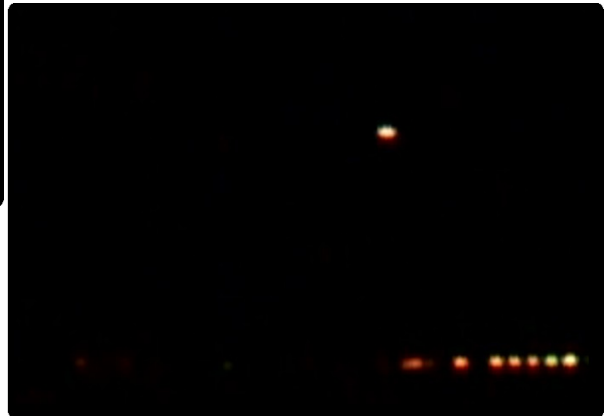
Le témoin ajoute qu'il a aperçu cette lumière une première fois avant qu'elle ne disparaisse et que, prenant son appareil photo mis en mode vidéo, il a eu la chance de le revoir une seconde fois et de réaliser les prises de vues. Ce témoin indique un horaire se situant entre 20h30 et 21h (HL).

Il précise également que le phénomène aurait fait deux tours identiques mais qu'il ne put filmer que la seconde fois. Le phénomène provenait de la direction du plateau de Vitrolles et se dirigeait vers l'Etang de Berre.

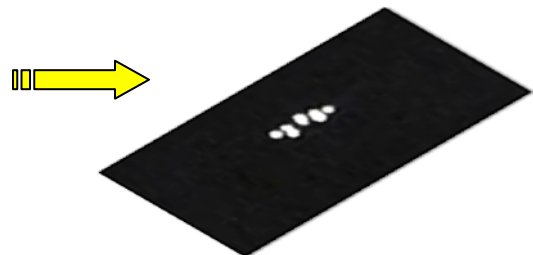
Il ne peut être affirmatif sur le fait que le phénomène venait vers lui ou était en vol stationnaire. En revanche, il donne ce détail : « *Par contre il restait stable (donc homogène dans son état) un moment puis a viré pour filer vers la gauche et disparaître* ».



Parfaitement visibles ici, les feux de positions des avions forment comme une couronne sur l'ensemble de lumières. (Cinq d'après le témoin et peut-être plus, probablement six !)



Les six lumières d'Apt, ainsi positionnées, nous comprenons mieux les images du film de Vitrolles. Six lueurs et non un seul et unique objet !



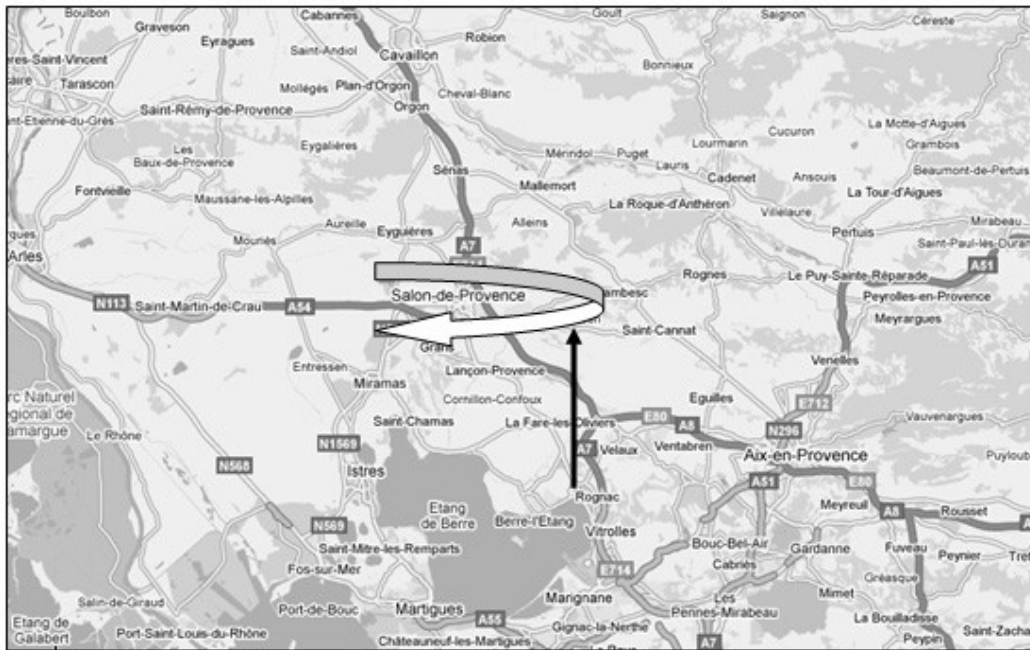
Notons que pour obtenir une telle formation, la figure dite « Losange » de la PAF est particulièrement indiquée.

Comparons également avec ce cliché tiré d'un film montrant une démonstration à Chicago en août 2008.



Imaginons ces six avions en pleine nuit...

Plan des lieux pour comprendre cette apparition et son déplacement.



La flèche noire indique la direction d'observation approximative, la flèche courbe la trajectoire visuelle hypothétique du phénomène (que nous pourrions également déplacer vers le haut, la distance exacte restant ignorée).



Le phénomène s'éloigne sur l'horizon.

Note : La fusion apparente des 6 lumières en une seule masse lumineuse est favorisée par le phénomène de saturation des pixels (*diffusion*) due au fort contraste. Ceci est d'autant plus marqué sur un portable (*en mode vidéo*) probablement de faible résolution.

A propos de la date :

Le 10 juillet 2008 est hors période habituelle d'évolution de la PAF la nuit. Cependant les descriptions de six à huit lumières entrevues groupées, de nuit et lointaines, semblent correspondre entre elles. De plus, l'axe de vision et le mode de disparition sont aussi des éléments en faveur de la PAF.

Nous sommes donc le 10 juillet 2008, 4 jours avant le 14 juillet, date la plus importante pour la PAF ! Dernier petit exercice ? N'excluons pas un simple avion avec son phare d'atterrissage en approche de l'aéroport. Mais connaissant parfaitement les lieux (*j'y ai pêché pratiquement tous les week-ends durant 20 ans !*), des avions en approche j'ai pu en voir par centaines ! Le fait qu'ils reviennent à deux reprises dans la même configuration serait plus qu'improbable. C'est tout le contraire pour un exercice de la PAF qui consiste justement en des évolutions par boucles.

Et PAF ! ... Un de plus !

Toujours sur le site de Patrick Gross, ce cas non élucidé mais qui semble bien entrer dans l'explication « Patrouille de France ». Jugez sur pièce :

<http://www.ufologie.net/rep/28juin2005aix-fr0025f.htm>

« Bonjour,
Je profite de votre site web pour déposer une déclaration d'observation d'un phénomène lumineux observé à Aix-en-Provence le 28/06/05 vers 22h15. Il ne faisait pas encore nuit noire.
Durée de l'observation : une quinzaine de secondes maxi
Forme : hexagone relativement aplati (sommets plats) composé d'environ 8 à 10 points lumineux :

* * *
* * * *
* * *

(la disposition est approchante, le nombre de points aussi. Ils étaient de couleur jaune blanc scintillants, ce qui pouvait poser des difficultés pour les dénombrer).

Taille : depuis ma position, une dizaine de centimètres de largeur pour 3 à 4 de hauteur.

Direction et comportement : NO / SE (au début) puis rotation plein Est (grosso modo, après évaluation sur une carte, en direction Peyrolles / Cadarache). J'étais orienté au début sur l'axe NO/SE, la forme se dirigeait "vers moi". Lorsque cela a commencé à tourner vers l'est en "remontant" (c'est à dire en suivant une courbe ascendante tout en s'inclinant vers le haut de quelques degrés). La forme donnait l'impression d'être en 2D : pas de forme supplémentaire, pas de "profondeur" : les couleurs se sont estompées en virant au blanc (toujours en scintillant légèrement) jusqu'à disparaître.

Distance approximative depuis le point d'observation : 3 kilomètres ? Observation de nuit. Je n'ai pas pensé à observer la position de la lune (je ne sais d'ailleurs pas si elle était levée à cette heure)

Enfin, j'étais sur une terrasse sur les hauteurs du centre ville, la forme était à une quinzaine de centimètres au dessus des plus hautes maisons.

Personnellement, j'ai été étonné de voir une telle formation. J'ai cru au début à un groupe d'avions mais il n'y avait qu'un seul type de lumière, et cela n'avait rien à voir avec les phares de décollage ou d'atterrissage. Aucun son n'a été entendu.

En espérant que ça apporte quelque chose ! »

Une fois de plus, l'ensemble nous amène à penser à la formation dite "Diamant".

Sur tout cela une question reste latente : si la PAF avoue effectuer chaque premier vendredi de chaque mois de juillet des vols pour baptêmes de promotions, puis des vols d'entraînements les tous premiers jours de juillet, comment expliquer les observations hors dates ?

Les ressemblances sont parfaites. Les descriptions correspondent. Ce cas du 28 juin 2005 est proche des premiers jours de juillet.

La direction indiquée par le témoin correspond aussi à la zone d'entraînement qu'utilise la Paf (et confirmée par elle).

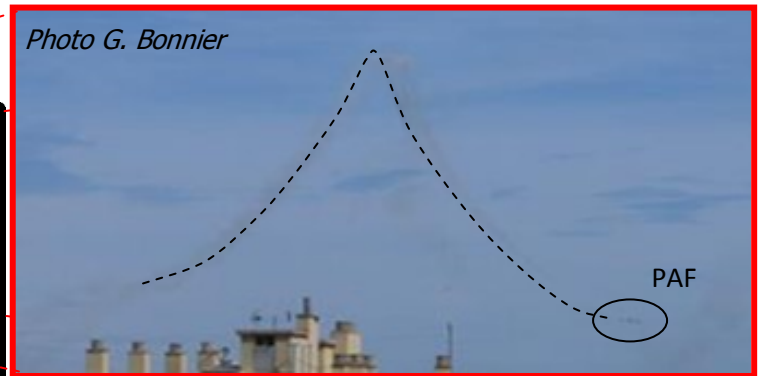
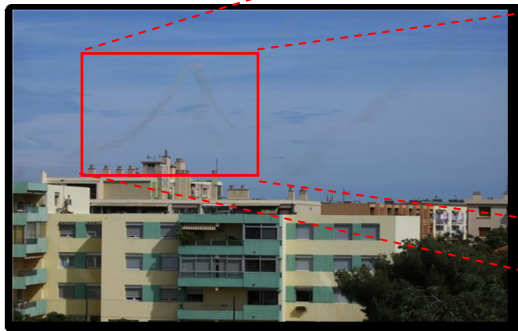
Il est vrai qu'inclure trois nouveaux pilotes chaque année (chacun restant trois ans !) n'est certainement pas chose aisée, même pour des pilotes aussi expérimentés que ceux retenus.

C'est certainement la raison pour laquelle certaines dates ne semblent pas, pour certains, correspondre avec celles données par la PAF, mais cette dernière annonce tout de même pas moins de 170 entraînements (*incluant donc ceux de nuits moins fréquents*) par an.

Voilà qui semble bien répondre à notre interrogation. (*Extrait du site officiel de la PAF*)

« La saison 2008 a pris fin et l'entraînement hivernal a d'ores et déjà commencé : c'est la préparation intense et rythmée de la saison 2009 par la nouvelle équipe. En effet, la particularité de la Patrouille de France est que chaque année, à l'issue de la saison, 3 pilotes quittent la patrouille, les 6 pilotes restant changent tous de poste et 3 nouveaux intègrent la formation. Le premier vol d'entraînement à 8 avions a eu lieu le 24 novembre dernier sous le commandement du nouveau leader : le commandant Benjamin Souberbielle. Plus de 170 vols d'entraînements vont ainsi permettre à la Patrouille de France 2009 de vous présenter un programme inédit dès le mois de mai prochain ».

La PAF à Toulon.



Sur ce cliché, les avions sont au-dessus du Mourillon (*Toulon*) et le photographe se situe à La Seyne/Mer, soit à une distance à « vol d'ovni-PAF » : env. 6 km !

Imaginons cette même image de nuit avec les phares avant allumés !!

La démonstration eut lieu le 17 août 2008.

Superbe spectacle au-dessus de la rade de Toulon...

Notons que la veille de la prise du cliché présenté ici, la PAF effectua quelques essais.

Ghyslaine Bonnier, qui à cette occasion réalisa plusieurs clichés, précisa que lorsque les avions venaient vers elle (*La Seyne/mer*) un léger bruit (*semblable à un souffle*) pouvait se faire entendre, augmentant sensiblement lorsque lesdits avions passaient « très, très près ». Par contre, dès qu'ils s'éloignaient, le silence revenait !

Les avions étaient encore pourtant bien visibles.

Sur cet exemple, nous comprenons mieux pourquoi nombre de témoins n'entendirent ni ronronnement, ni un léger bruit.

Dans certains cas, quelques petits kilomètres suffisent pour que le bruit soit inaudible (surtout pour la PAF, mais nous y reviendrons ...)

Au passage comparons l'agrandissement avec celui (*flou*) produit par le témoin de Cadenet :



L'agrandissement du premier cliché avec les six avions (*confondus en trois boules en bas à droite*) montre une trajectoire en « V » montante (*fumée et/ou trace de condensation*). A droite, sur le cliché de Cadenet, une trajectoire descendante et des lumières regroupées sous forme de boule (*ici lumineuse et produite par les phares situés sur le nez des Alpha Jet E*). Cette comparaison est assez troublante.



Ce dernier cliché montre une formation rappelant fortement celle filmée par le témoin de St-Saturnin-d'Apt ! Une formation avec six avions !

Arrivés à ce stade du dossier, on pourrait croire que l'affaire « mimétisme - PAF » est entendue. Et bien non, en consultant le site du GEIPAN, j'ai trouvé deux cas où, manifestement, les occurrences n'ont pas été reconnues. Pis encore ! Ils figurent en PAN D ! Je vous propose donc ci-après, d'en prendre connaissance.

Les Pan D du GEIPAN

Sur le site du GEIPAN nous trouvons deux cas qui semblent entrer en droite ligne avec l'explication « patrouille de France ».

Ces deux affaires sont classées en Pan D. De quoi alimenter l'hypothèse mimétique si chère aux tenants-croyants qui refusèrent d'emblée la possibilité d'une simple méprise avec un vol d'entraînement de la PAF. Mais devant la mauvaise foi nous ne pouvons pas grand-chose et ce dossier ne les fera jamais changer d'avis. Il est en fait destiné à ceux qui cherchent à comprendre et à étudier sainement la problématique « ovni ». Je pense effectivement que seule l'approche sceptique et l'épuration de la casuistique nous permettra peut-être un jour de dresser un portrait type du phénomène, de manière fiable et vérifiable. Cet outil nous ne l'avons pas encore et c'est pourquoi nous assistons de manière récurrente à des dérives telles que le mimétisme.

Alors, qu'en est-il de ces cas Pan D ? Le premier est ainsi présenté :

CAVAILLON (84) 1993

02/07/1993- Région Provence Alpes Cote d'azur - Département Vaucluse - Classe D

Résumé : Observation de 2 formes en V composées de boules lumineuses.

Description détaillée :

Le 2 juillet 1993 vers 22h 45, deux témoins observent des boules lumineuses blanches formant 2 formes en V. Ces formes sont restées quelques secondes stationnaires avant de disparaître à très grande vitesse. Ces observations sont confirmées par les conjoints des témoins. Aucun bruit n'a été perçu, la météo était claire et l'observation a duré une dizaine de secondes. Aucune autre information n'a pu être recueillie sur ce phénomène.

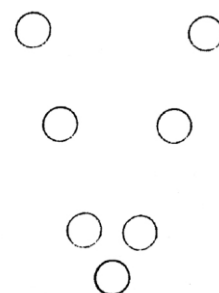
http://www.cnes-geipan.fr/geipan/regions/pro/etude_1993-07-01308.html

Cette première fiche de présentation du GEIPAN concerne le cas dit de Cavaillon (*Maubec en fait*). Bien que les informations primordiales soient effacées, essayons d'analyser sereinement ce cas et de voir si l'hypothèse « PAF » peut lui être appliquée. Je n'ai hélas pas retrouvé d'articles de presse dans mes archives.

Le rapport de Gendarmerie indique : le 02 juillet 1993, vers 22 h 45 (HL), alors que le témoin se trouvait près de la piscine de son habitation, un phénomène insolite sous forme de deux objets triangulaires proches l'un de l'autre surgissant près d'une cime d'arbre. Il compare la taille de ces objets à vingt fois celle d'un avion.

Ils se déplaçaient, semblaient s'arrêter, et repartir à grande vitesse.

Aucun bruit n'est entendu durant le laps de temps de l'observation, qui fut de 30 secondes. Les objets étaient très lumineux de couleur blanchâtre. La Lune était présente lors de l'observation donc certainement visible dans l'axe d'observation du témoin. Figurent au PV de Gendarmerie deux dessins des objets, en fait des ronds lumineux blancs (*par sept ?*) comme ci-contre.



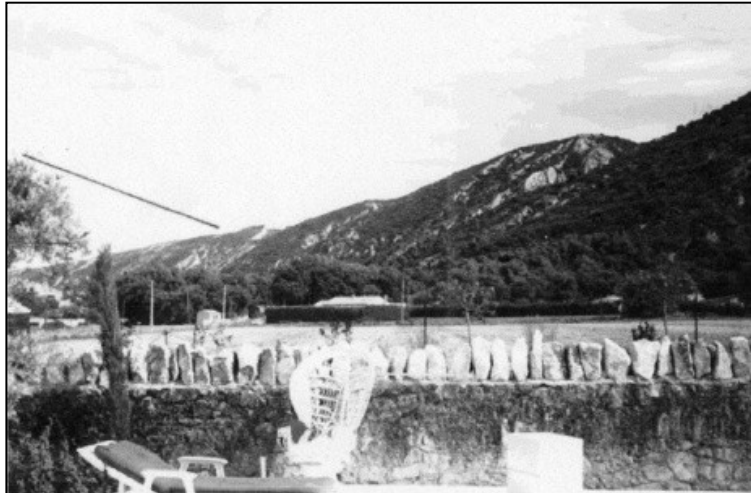


Photo des lieux (source : PV de gendarmerie)

La photo des lieux montre les Montagnes du Lubéron avec le Mourre Nègre à droite. Nous constatons que les objets étaient fort éloignés du témoin ce qui expliquerait l'absence de bruit si nous avons affaire aux avions de la PAF. La Lune indiquée par le témoin était à droite (*hors du cliché !*).

Le site GEIPAN note le cas comme étant à Cavaillon (*ou fort proche de toute manière*). Pour avoir le Mourre Nègre dans cette configuration nous pouvons, à l'aide d'une carte de la région, déterminer un azimuth proche des 90°/NG (*plein est*). Le fait de retrouver une fois encore le secteur des Montagnes du Lubéron, suffit amplement pour nous poser la question : Paf ou non ? La zone est identique à celle de la quasi-totalité des cas ci-dessus relatés.

Mais comment interpréter la forme desdits avions, si avions de la Paf il s'agit ?

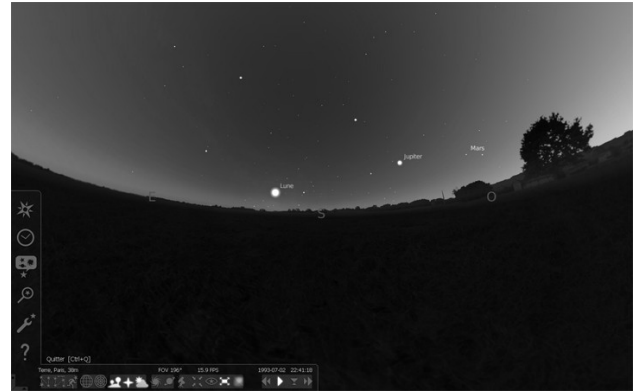
Il faudrait pour cela connaître le sens de déplacement des objets. Chose que nous n'avons hélas pas !

Mais rien n'empêche de supposer une trajectoire venant vers le témoin, non pas en droite ligne mais avec un biais et alors d'impliquer non pas 14 points lumineux formant deux triangles mais bel et bien 2x3 avions avec leurs feux de positions allumés (*situés sur le train d'atterrissage*) dont le premier avec son phare de nez (*les autres étant cachés par le premier*).

Un temps d'observation plus long aurait certainement donné une configuration plus standard.

En outre dans son récit le témoin ne donne pas le nombre de lumières entrevues mais parle uniquement de deux formes triangulaires. Les dessins sont-ils justes ?

Les similitudes sont suffisamment fortes pour ne pas placer ce cas comme PAN D, sans enquête supplémentaire.



Position de la Lune lors de l'observation

Sans compter que le 02 juillet 1993 tombe une fois encore sur un vendredi, jour d'entraînement pour les baptêmes de promotions de la PAF !

Insistons sur le fait que ce cas mériterait une véritable enquête in situ.

Dès lors, nous pouvons être quasi certains de l'axe de vue supposé pour le témoin, à quelques degrés près !

La formation décrite en « triangle » est récurrente dans ce type de témoignage et est due à la perspective que présente le phénomène au(x) témoin(s). La formation adoptée par la PAF lors de ces vols semble aussi avoir une constante, comme nous allons le constater lors du second Pan D allégué par le SEPRA.

Voici le second cas :

VAUCLUSE (84) 2002

Observé le 05/07/2002 - Région Provence Alpes Cote d'azur - Département Vaucluse - Classe D
Résumé : Observation par de nombreux témoins de plusieurs lumières se déplaçant de concert.

Description détaillée :

Le 5 juillet 2002 entre 22 heures et 22 heures 30, de nombreux témoins observent plusieurs lumières blanches alignées et se déplaçant ensemble. Le phénomène a été observé dans plusieurs départements couvrant le Vaucluse et les Bouches du Rhône. Suivant les témoignages, les lumières étaient au nombre de 6 ou 8, alignées, en cercle ou en forme de 2 triangles, mais tous concordent sur le fait que le déplacement était uniforme pour toutes les lumières. Selon les cas, l'observation a duré de quelques minutes à une heure. Ce phénomène d'assez grande ampleur et relaté par la presse n'a pu être expliqué et (*Ndlr : se voit*) classé D.

Ce Pan D a la chance d'être plus facile à étudier dans son ensemble, l'existence d'un article de presse permettant de mieux situer la position des témoins. Voici en premier lieu ce que nous apprennent les PV de Gendarmerie.

Le 05 juillet 2002, vers 22h00/22h30 (HL), le témoin sort sur sa terrasse et observe, entre des arbres, des lueurs vives ressemblant à de gros phares. L'observation dure environ 30 secondes. Aucun bruit n'est perçu.

Un quart d'heure plus tard, il observe à nouveau ces mêmes lueurs. Dans un premier temps c'est la forme d'un triangle qui intrigue le témoin. « Un triangle de brouillard ou de

fumée », selon lui. Puis, très rapidement après la perception de ce triangle, il aperçoit les lueurs. Celles-ci semblent alignées selon une rangée horizontale par rapport au sol.

Le témoin (*une femme*) pense à la Patrouille de France en manœuvre. Ce qui la fait douter, c'est le manque de bruit. Pas même de bourdonnement de moteurs. Ces lueurs régulièrement séparées, ressemblaient à des projecteurs éclairant l'horizon.

Une autre personne déposera son témoignage à la Gendarmerie. Déclarant qu'elle fermait ses volets ce même soir du 05 juillet 2002 quand, vers 22h30/23h, elle aperçut des lueurs dans le ciel, à savoir des lumières fortes, de couleur blanche, au nombre de huit et formant un cercle. Celles-ci se déplaçaient de concert, horizontalement, sans tourner. Les mouvements synchronisés de l'ensemble évoque, pour le témoin, un seul et unique objet. Ces lueurs semblent se situer au-dessus de la cime des platanes. Aucun bruit n'est perçu.

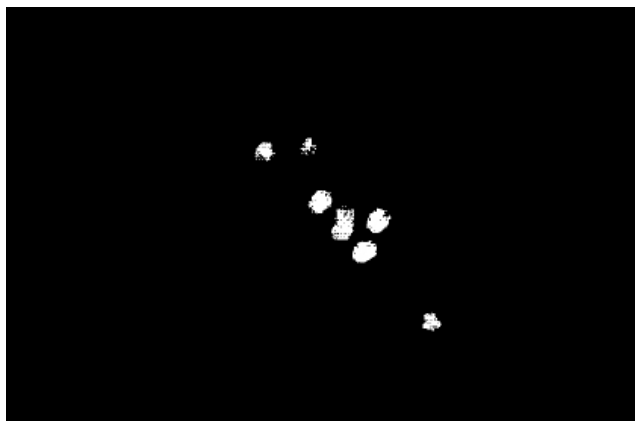
Le troisième témoin, se trouve lui dans la zone commerciale où il travaille. Il aperçoit au-dessus d'une colline au loin, quatre points lumineux en forme de losange formant l'avant et quatre autres points en arrière mais cette partie arrière semblant plus large que l'avant. Cet ensemble effectue cinq ou six fois le tour de la colline. Une photo du phénomène a été prise par d'autres témoins venus le rejoindre. L'observation dure vingt minutes environ. Aucun bruit. Là encore, devant le manège de lumières se déplaçant de concert, le témoin pense à un seul et unique objet.

Toujours ce même jour vers les 22h15/22h30 (HL), un témoin circulant sur une départementale déclare avoir vu comme des lumières blanches se dirigeant vers lui.

Il ne peut préciser le nombre de lumières car il n'y prête, de son propre aveu, que peu d'attention. Il roule et n'entend aucun bruit. A deux reprises le phénomène se reproduit. Vers 22h30/23h (HL), un autre témoin aperçoit en direction des Montagnes du Lubéron, dans une direction S-NO, huit objets qu'il situe à environ deux kilomètres d'altitude. Des lumières rondes, blanches et fortes. Durant une demi-heure le phénomène décrit les mêmes trajectoires. Le témoin pense que les lueurs doivent être à environ dix kilomètres de lui. Aucun bruit.

Enfin, le témoin ayant pris une photo dudit phénomène se manifeste à la Gendarmerie où il y déclare que le 05 juillet 2002 vers 22 heures, il aperçoit une masse lumineuse venant vers lui, qu'il estime énorme. Devant l'objet il y avait des lumières, de couleur blanche au nombre de quatre ou cinq. L'ensemble effectue un virage qu'il estime à 90° et il observe à cet instant précis les autres lumières. Cela ressemble à un losange avec, en son intérieur, comme un autre losange plus petit.

Le témoin poursuit sa route et arrive à la zone commerciale. Descendant de sa voiture, il aperçoit le même phénomène. Il réalise alors un cliché de la scène. Il filme également à plusieurs reprises, sur une durée de quarante secondes.



La photo du témoin selon le PV de Gendarmerie.



Le témoin déclarera par ailleurs que le phénomène effectuait comme un circuit (*une grande courbe*) en apparaissant et disparaissant toujours aux mêmes endroits.

Un léger bruit « type planeur » aurait été entendu lorsque ces lumières lui tournaient le dos. L'ensemble de l'observation aurait duré une heure environ.

Dessin du témoin

Grâce aux PV de Gendarmerie, beaucoup d'éléments sont ici exploitables. Dans le premier témoignage, l'observateur semble distinguer comme un triangle de brouillard avant l'apparition (*quasi simultanée*) des lumières. La même chose est obtenue avec des phares de voiture (*une zone d'ombre plus ou moins forte selon les conditions météorologiques*). Nous avons ici un phénomène similaire, dû à la puissance des phares des **Alpha Jet E**. Il faisait un temps froid ce jour là. Les lueurs sont situées basses sur l'horizon et vues au travers de branches d'arbres.

Ce témoin précise qu'il ne s'agit pas de la PAF puisque aucun bruit n'a été perçu. Ceci démontre qu'une seule caractéristique non enregistrée amène, dans son esprit, à un phénomène hors norme. Manifestement ce témoin a connaissance des vols de nuit de la PAF, sinon pourquoi apporter cette précision ?

Dans le second témoignage, ces mêmes lueurs se situent au-dessus de la cime des platanes !

Le troisième témoin parle de losange avec une partie plus large à l'arrière. Cette formation est observable de la zone commerciale et au-dessus d'une colline.

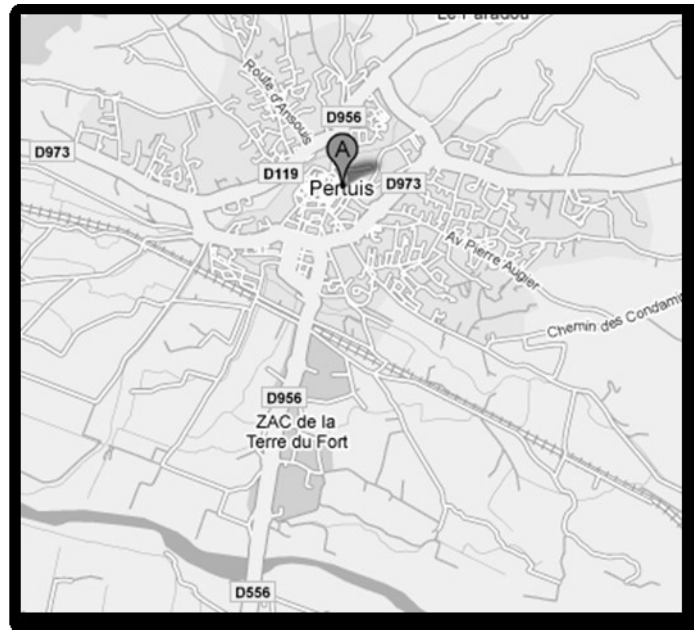
Nous obtenons un autre renseignement précieux à l'aide de ce témoignage qui situe le phénomène près des Montagnes du Lubéron et dans une direction indiquée S-NO.

La distance de dix kilomètres, bien que sujette à caution, peut être utile. Elle indique surtout une grande distance, ce qui explique l'absence de bruit.

Enfin, la photo et la perception de bruit (*type planeur*) d'après un autre témoin, sont notables également.

De tout cela pouvons-nous cerner l'endroit approximatif des apparitions ?

En fait, les informations connues sont ici largement suffisantes, d'où les extraits de cartes soumises ci-dessous.



Cet extrait de carte montre bien la zone commerciale et artisanale de Pertuis (84).

Les témoins (*l'auteur du cliché et le vigile*) se trouvaient forcément à cet endroit.

Le témoin-photographe arrivait soit de la D556 et a observé le phénomène à gauche de la carte ou bien descendait vers la zone sur la D956 et fit son observation à droite de la carte.

Le Petit Lubéron : au nord, la vallée du Calavon, dans laquelle est située Apt, sous-préfecture du Vaucluse, sépare le massif des Monts de Vaucluse. Au sud, le Luberon est bordé par la vallée d'Aigues et par la vallée de la Durance.

Le point culminant de la montagne du Luberon est le « Mourre Nègre » dans le Grand Luberon, sommet arrondi qui s'élève à 1124 mètres d'altitude.

Cet autre extrait de carte montre la position de Pertuis, du Petit Lubéron et du Grand Lubéron.



La zone claire délimite le secteur angulaire probable d'observation (basée uniquement sur le cas de Pertuis)

Le journal « La Provence » en date du 04 décembre 2002 va revenir sur cette affaire particulière. Il nous offre ainsi la possibilité de mieux comprendre l'ensemble des données, même si nous savons tous qu'il faut se montrer prudents avec la presse, toujours avide de donner à ses lecteurs des sensations fortes.

Cet article précise qui est notre témoin, observant le phénomène de chez lui et le situant vers les Montagnes du Lubéron, à environ 200 mètres de hauteur. Ce témoignage est sans aucun doute le plus précieux, avec celui du témoin-photographe.

Reste à affiner avec les renseignements dont nous disposons.

Donc ce jour du 05 juillet 2002 (*un vendredi !*) vers les 22h30/23h (HL), Lucien A..., qui se trouve entre Cucuron et Pertuis, à la Motte d'Aigues très exactement, sort de chez lui pour fumer une cigarette.

Il aperçoit alors des lumières blanches, très très vives au-dessus de la colline située devant lui, à environ 3 kilomètres.

Il déclare alors :

« Elles étaient huit et formaient des cercles parfaits, alignés au cordeau, comme une aile d'avion. Elles se déplaçaient ensemble à basse altitude, juste au-dessus de la colline. Elles glissaient d'un côté à l'autre de la crête. Au milieu de leur trajet, elles formaient deux triangles et arrivées au bout de la colline, elles s'éteignaient. Elles se rallumaient doucement quelques minutes après, une fois revenues à leur point de départ. »

C'est parfaitement ce que fait la Patrouille de France. Les avions phares allumés se suivent, puis effectuent un virage, donnent l'impression de former deux triangles. Dans cette phase, les phares ne sont plus dans l'axe de vision du témoin et donnent tout simplement l'impression de s'éteindre. En réalité les avions s'éloignent !

Revenant vers le témoin, les phares se font d'abord entrevoir (*ils se rallument pour le témoin !*).

Lucien A... continue son témoignage : « *Et le parcours recommençait. Ca a duré une heure* ».

C'est typique d'un exercice de vol de nuit que la PAF effectue tout les premiers vendredi de chaque mois de juillet, en nocturne afin d'intégrer les trois nouveaux pilotes. Les lieux correspondent aussi, puisque nous sommes au-dessus des Montagnes du Lubéron.

Ce témoin particulier, habitué aux lieux puisqu'à l'époque des faits il y résidait déjà depuis 21 ans, insiste sur le fait qu'il n'avait jamais eu l'occasion de faire une telle observation. Son fils alors âgé de 16 ans ainsi que sa femme confirment les faits.

Dans son témoignage, il estime la grosseur dans un premier temps à 30 cm de circonférence, pour ensuite affirmer que c'était plutôt dans les 40 cm. Un phare avant d'Alpha Jet E, d'une puissance de 500 W, ça procure une sacrée lumière. Surtout de face.

L'ensemble de la formation occupait les deux tiers de la colline située en face de lui. Lucien A... insiste sur le fait que ces lumières ne formaient pas de halo, étaient vives et blanches comme des néons. Elles s'allumaient et s'éteignaient en rythme régulier.

A la question, s'il pouvait s'agir d'un exercice, Lucien A... reste assez lucide puisqu'il répond logiquement : « *J'y ai pensé mais il n'y avait aucun bruit ce soir là, les lumières se déplaçaient dans un silence absolu et elles étaient trop vives pour être loin* ».

Voilà qui explique que le témoin n'ait pu reconnaître un vol d'exercice de la Patrouille de France. A aucun moment il n'y a pensé puisque le manque de bruit et la vive luminosité des lumières lui suggéraient alors un fait inconnu de lui. Pourtant un phare avant aussi puissant que celui de l'Alpha Jet E et son moteur, bien plus silencieux que celui d'un Boeing ou d'un avion de chasse, expliquent parfaitement cette impression.

Tout cadre avec un exercice de la PAF et je me demande pourquoi cette affaire est aujourd'hui encore classée Pan D par le GEIPAN.

Un autre témoin, comme évoqué plus haut, se présentera aussi à la Gendarmerie de Pertuis. C'est celui, qui, en fermant ses volets, aperçu également les huit lueurs nocturnes.

A la Gendarmerie, quelques vérifications élémentaires ont été faites, mais auprès du centre de navigation d'Aix ! Puis aussi auprès du SIRPA (*Service d'Informations et de Relations Publiques des Armées*) à Paris, qui confirmera qu'aucune manœuvre nocturne n'a été effectuée. Si des avions de chasse avaient fait une telle manœuvre, elle aurait été signalée pour éviter un risque de confusion. Nous n'en sommes pas si sûrs !

Dès lors, si nous tenons compte uniquement de ces informations, le SEPR de Monsieur Velasco était-il en droit de classer ce cas en Pan D ? C'est un peu léger et cela manque de rigueur. Il existe, et personne ne peut l'ignorer et encore moins le SEPR, d'autres possibilités, notamment la base de Salon de Provence où sont basés les avions de la Patrouille de France. Un simple coup de fil et le cas s'en trouvait probablement résolu. Enfin, pour conclure sur ce cas particulier, d'autres témoignages existent dont les lieux sont : Beaumont de Pertuis, de Cadenet, Mallemort et Aix-en-Provence (Voir carte ci-dessous).



*Resitué sur cette carte, l'endroit approximatif des apparitions du phénomène du 05 juillet 2002.
Une fois encore le même secteur des Montagnes du Luberon. Hasard ?*

Le témoin, auteur des clichés et d'un film, était un habitant de Grenoble, en vacances dans la région. Voilà qui ne facilite pas la tâche pour retrouver ce témoin si précieux. L'ensemble des témoignages est cohérent, se recoupe et confirme un seul et même phénomène. Les lieux d'apparition sont identiques, les Montagnes du Lubéron. L'exégèse est la même.

Manifestement ces deux Pan D du SEPR (en ligne sur le site du GEIPAN) ne sont que des méprises avec la Patrouille de France.

Nul besoin de faire appel à de potentiels « secrets d'état » lorsque l'on constate les lacunes, voire l'absence d'enquête sur des cas abusivement classés comme PAN D qui alimentent ainsi l'imagination, déjà débordante, des « aficionados » des ovnis exotiques.

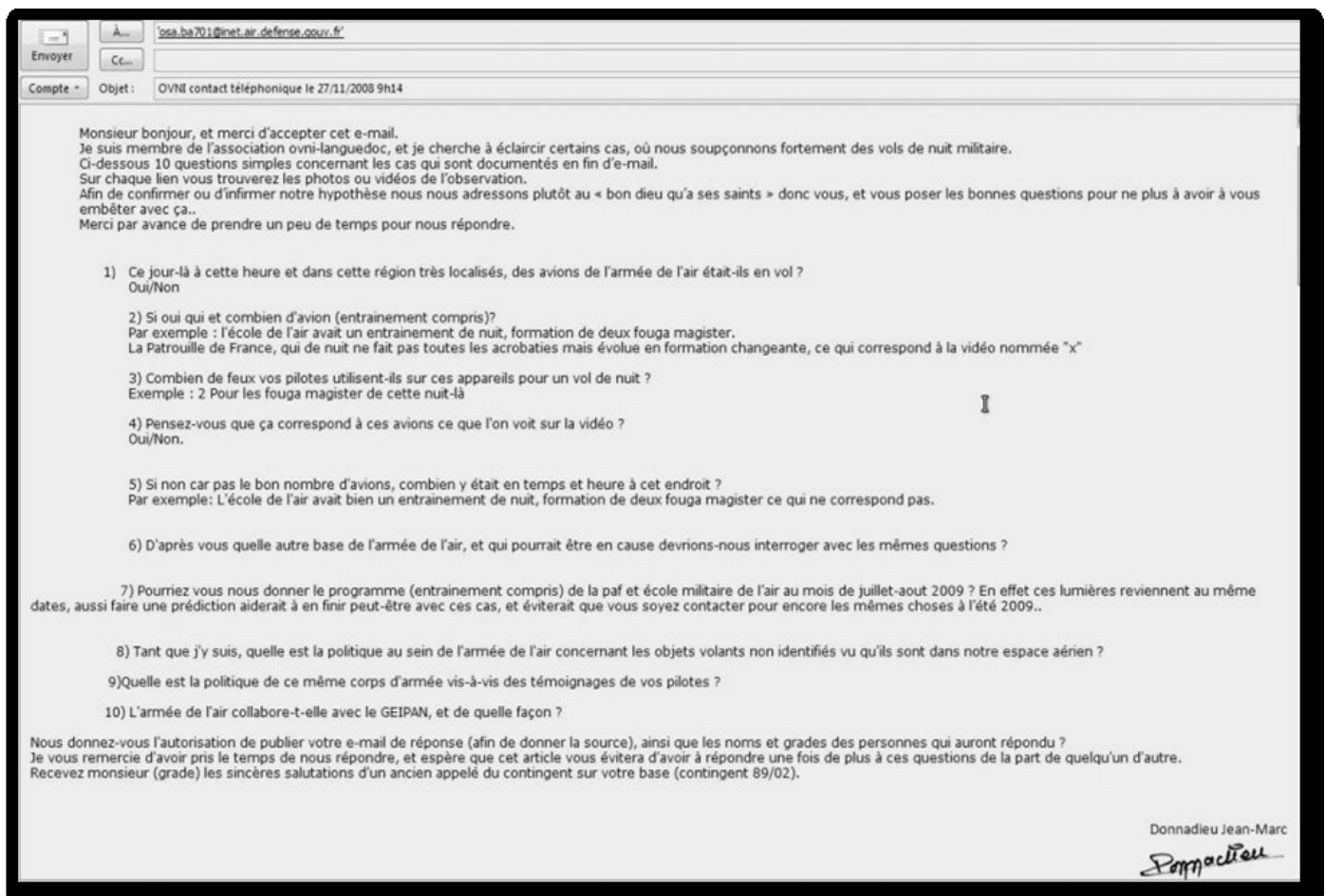
Ces cas, qui ne sont en fait que des méprises, nous invitent à réfléchir à ceux, beaucoup plus anciens, qui ont été présentés comme des cas avérés d'ovni toujours inexpliqués.

Vérifications et rigueur :

Suivant ma première démarche qui consiste à vérifier auprès de qui de droit, un ex-membre de l'association OVNI-Languedoc, Jean-Marc Donnadiou, prendra contact avec la PAF en date du 27/11/2008 en posant toute une série de questions précises.

Il adjoint à son courriel les éléments concernant le cas de Venelles puis de St-Saturnin-d'Apt. Ancien appelé militaire sur la base de Salon, Jean-Marc Donnadiou précise également que la PAF vole de nuit début juillet ainsi que les jours qui précèdent : « *en 89 c'était le cas* » dira-t-il afin d'être plus précis. La base 701 est une école de l'Armée de l'Air, le 7 voulant dire « Ecole ».

De cette initiative, Jean-Marc Donnadiou obtiendra une réponse claire et toute aussi précise, que voici :



de : osa.ba701@inet.air.defense.gouv.fr

à : "[Jean-Marc DONNADIEU](#)"

date : 05/12/08 09:20

objet : Re: OVNI contact téléphonique le 27/11/2008 9h14

Monsieur,

Les jours, les horaires et les lieux où ont été observés ces phénomènes correspondent parfaitement aux répétitions et présentations effectuées par la patrouille de France dans le cadre de la cérémonie du baptême des promotions de l'Ecole de l'air et de l'Ecole militaire de l'air.

Cette cérémonie a lieu tous les ans en nocturne le premier vendredi de juillet et la Patrouille de France s'y entraîne au cours de la semaine qui précède.

Au cours de ces vols, la Patrouille de France composée de 8 alpha jets effectue des rassemblements et des séparations (ou éclatements) pour mettre en place différentes figures. Pendant ces manœuvres, les feux de navigation et les phares sont soit éteints pour éviter les éblouissements soit allumés pour faciliter les relatifs entre blocs.

La zone où évolue la patrouille de France à cette occasion s'étend de Salon à Aix en Provence jusqu'à Orange. Enfin, les vols de nuit sont très rares pour la patrouille.

J'espère avoir répondu à vos questions et apaiser vos inquiétudes quant à vos doutes sur la présence d'ovni dans notre ciel provençal.

Cordialement,

Lcl BEZOMBES Marc
Commandant en second et adjoint forces
base aérienne 701
811 701 8110

Pouvions-nous avoir réponse plus claire ? Provenant du Commandant en second et adjoint aux forces de la base aérienne 701, cela ressemble à une réponse on ne peut plus officielle.

Il convient aussi d'ajouter, qu'en décembre 2008 la patrouille de France a eu un certain « ras le bol » des nombreux messages reçus concernant ces lumières nocturnes tournant dans son secteur d'entraînement.

Il est vrai qu'avec un peu de bon sens tout ce toutim aurait put être évité, mais certains ufologues sont si singuliers, que leur demander une simple réflexion, surtout lorsqu'elle est d'ordre logique, est une chose qui paraît quasi impossible.

C'est pourquoi je peux prédire sans grand risque que l'histoire ovni-mimétisme-paf n'est pas prête de finir.

Sur le Web d'autres vérifications élémentaires sont possibles.



Avant 1981, la PAF utilisait des appareils Fouga-Magister.
(Image ci-contre)

L'année 1981 sera donc la première de l'Alphajet. Dès octobre 1980, les pilotes reviennent à Salon de Provence avec les six premiers avions, après un stage de recyclage à Tours. Compte-tenu de la fiabilité nécessaire, il est décidé de jouer la prudence et d'effectuer la saison 1981 à sept appareils. Dès 1982, la formation se présente à huit, nombre maintenu jusqu'à présent.

La Patrouille de France incorpore chaque année trois pilotes ! Les six pilotes restant changent de poste. Chaque pilote reste en moyenne trois ans au sein de l'équipe. Ces pilotes proviennent d'unités de combat de l'Armée de l'Air et possèdent un minimum de 1500 heures de vols. Les nouveaux intégrés sont d'office placés au milieu de la formation pour les aguerrir aux vols de concert. Les bords extérieurs leur servant de repères.

Le premier vol d'entraînement eut lieu le 24 novembre 2008 (*commandement du nouveau leader Benjamin Souberbielle*) avec huit avions. Le programme avant mai 2009 ne propose pas moins de 170 vols d'entraînements !

Une petite visite du site de la Patrouille de France nous apprend que l'Alpha Jet E possède une envergure de 9,10 m pour une longueur de 11,80 m. Sa hauteur est de 4,19 m pour une surface alaire de 17,5 m².

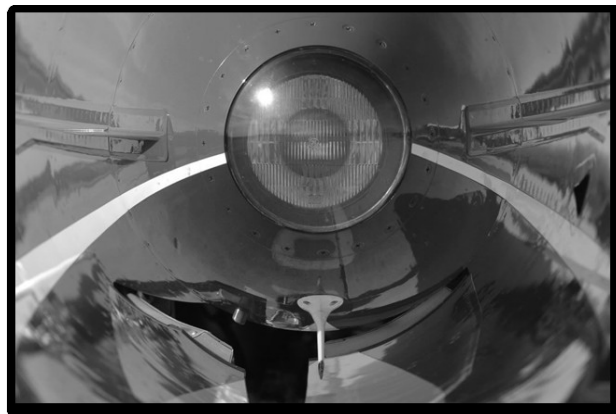
Il possède une masse à vide de 3 340 kg, embarque une masse de carburant de 1 520 kg. Sa vitesse est de Mach 0,81 (*soit 900 km/h*). Particulièrement véloce et remarquablement maniable, cet avion à une vitesse de décrochage à 216 km /h, ce qui est utile pour les acrobaties aérienne.

Notons enfin un plafond maximum de 13 750 m et une vitesse ascensionnelle de 3 660 m/min. Il peut parcourir avec son plein une distance de 1 230 km. Il existe 303 exemplaires en Europe de cet avion destiné à l'entraînement (*d'où la version E*).

Toujours sur le site de la PAF, nous trouvons ces nombreuses informations sur l'Alpha Jet E.

Un des premiers reproches fait à l'explication par la PAF des cas de Venelles, Apt et autres, concerne la luminosité persistante des lueurs filmées ou photographiées. « *Ces lueurs dans le ciel restent trop longtemps pour qu'il puisse s'agir du phare avant de l'avion ! Nous ne voyons pas non plus les autres lumières (feux de positions !)* ».

Il est pourtant aisé de comprendre qu'il s'agit d'un phare d'apparat n'éclairant que vers l'avant (*notre photo sélectionnée*). Sa puissance avoisine les 500 W.



Sur cette photo du phare avant nous constatons qu'il est fabriqué avec un verre dispersant, tout simplement pour éviter d'éblouir les autres pilotes lors de manœuvres dans les différentes figures ou bien lors des formations.

Les phares d'atterrissage sont fixés sur les roues du train d'atterrissage de l'avion.

En vol de nuit pour entraînement ou baptêmes de promotion (*plus juste*), les avions vus de face ou de trois quart offrent plus de visibilité à l'observateur pour y voir ses feux de positions lorsque le phare avant est allumé.

Vue de l'arrière et comme le décrit justement le témoin de Venelles, une lumière rouge (*feux de position*) peut alors être perçue, même de manière fugace. (*Cliché ci-dessous*)



Revenons maintenant sur l'absence de bruit que note la très grande majorité des témoins.

Les avions se situant au loin il est pourtant logique de ne pas les entendre. Les sources lumineuses qui les intriguent captent toute leur attention. C'est logique et humain. Mais nous avons au moins deux vidéos à notre disposition. Sur la première, Venelles, un bruit comme un souffle est perceptible en fin de vidéo. Mais je dois avouer qu'il est insuffisant pour conclure au bruit que provoque les turbines de l'Alpha Jet E.

En revanche, en amplifiant le niveau du son de la vidéo de St-Saturnin-d'Apt, un léger sifflement ou souffle se faire entendre à 2mn et 10 secondes environ. Il monte même crescendo à 2 mn 20 et durant quelques secondes. Ce bruit correspond au moment où les avions de la PAF se dirigent vers la caméra. Ce bruit est semblable à celui que provoque une turbine de réacteur d'avion.

En conclusion, un témoin peut de bonne foi croire que les lumières qu'il entrevoit sont proches à cause de la grosseur du phare avant de l'Alpha Jet E et que s'il n'entend pas de bruit, c'est qu'il ne peut s'agir d'avions. Les témoins sont persuadés que les lumières sont proches, ils ne font pas le rapprochement avec un bruit d'avions même s'ils peuvent le percevoir. En outre, plusieurs témoins pensent avoir affaire à un seul et unique objet et non une escadrille d'avions en vol au lointain.

Le fait est que ces lueurs leur sont éloignées, du moins suffisamment pour que le son des turbines ne se fassent pas entendre, ou faiblement. En outre si un vent contraire existe au moment des observations, il atténue encore le son produit par les avions. Il n'y a pas que le vent au sol dont il faut tenir compte, les vents en altitude et non ressentis au sol existent bel et bien. La pollution sonore lors des observations faites en ville ou à

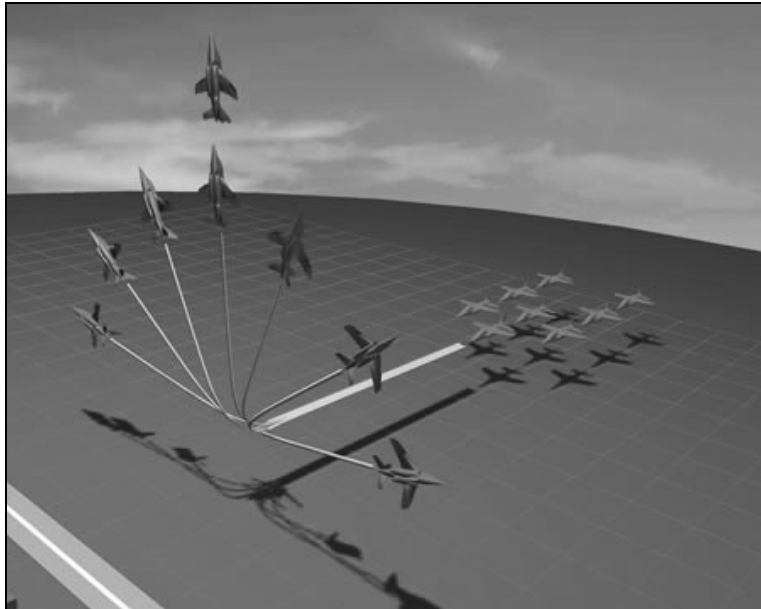
l'intérieur d'un véhicule, peut également conduire à un manque d'informations auditives empêchant les témoins de reconnaître un groupe d'avions.

Dans la vidéo de St-Saturnin-d'Apt, un des témoins dit toutefois entendre un son. La poussée du réacteur de l'Alpha Jet E, comme dit plus haut, n'est que de 2 800 kg, ce qui est bien faible par rapport à un Mirage 2000 (9 500 kg) ou bien un B747 (120 000 kg).

Il s'agit d'un petit biréacteur performant qui décolle en 700 mètres et atteint tout de même Mach 0,86 à 15 000 mètres. L'avion est propulsé par deux réacteurs Larzac 04 à double flux, développant 1320 daN chacun.

Un autre argument mis en avant par ceux qui réfutent la PAF comme explication possible consiste à dire que les lumières sont trop proches les unes des autres (ce qui est traduit par un seul et unique objet pour certains témoins). La vitesse particulièrement remarquable de l'Alpha Jet lui permet d'effectuer des virages serrés comme nous le remarquons sur ce schéma d'une des figures (dite "éclatement final") ci-dessous. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cet appareil équipe la PAF.

Ce type d'informations a été fourni par d'autres intervenants, ufologues ou non, sur quelques forums internet. Ce qui démontre que ces plus élémentaires vérifications étaient du domaine du faisable.



Déjà sur les clichés réalisés par Ghislaine BONNIER lors de l'entraînement de la PAF au-dessus de la rade de Toulon, nous pouvons voir combien cet avion est d'une grande maniabilité.

En outre, contrairement à ce que les images indiquent, les avions ne sont pas bords à bords les ailes se touchant presque (~2m). C'est très peu et même particulièrement remarquable et cela démontre une maîtrise parfaite du pilotage. C'est toutefois suffisant pour conserver une marge de sécurité... Pour d'excellents pilotes ! Ce qui implique un espace dans le ciel d'environ 60 mètres (il s'agit de moyenne) pour 6 ou 7 avions et plus de cent mètres de long, selon leurs positions respectives, (avec avions devant et d'autres en arrière).

De loin (comme pour Venelles ou bien Vitrolles), nous avons l'illusion d'un seul et unique engin possédant cinq ou six lumières disposées en couronne.

Le massif du Lubéron.

Il s'agit d'une chaîne de collines peu élevées. Le massif s'étend d'est en ouest entre les Alpes et le Vaucluse. Il mesure plus de 60 kilomètres de long pour une largeur de 5 kilomètres environ. Une zone propice aux entraînements de la PAF et qui nous indique une altitude minimum de 1200 m pour les avions de la PAF. Le Mourre Nègre est coiffé d'une grande antenne hertzienne, visible de très loin.

Ce sommet se situe près des communes d'Auribeau et de Cabrières d'Aigues.

Tous les cas présentés dans ce dossier ont pour secteur d'origine des observations, ces Montagnes du Lubéron ! Une coïncidence qui n'en est pas une. La PAF confirma à J-Marc Donnadiou qu'il s'agit bien du secteur qu'empruntent à chaque fois les avions de la Patrouille.



Pris par l'auteur en janvier 2009, le massif du Lubéron.

Des avions peuvent-ils être à l'origine de méprises ?

Les extraits d'images soumises ci-dessous proviennent d'un show qui a eu lieu le 15 août 2008 de nuit à Chicago. Elles permettent de mieux comprendre comment des méprises avec des avions peuvent avoir lieu.

Un ensemble de lumières, vu de loin, prend souvent une allure particulière. Une forme de triangle par exemple. Le cas du 05 novembre aurait du servir de référence aux ufologues. Mais l'attrait du merveilleux est plus séduisant et plus confortable que d'essayer de comprendre. Le recours au mimétisme est dans la même veine, il conforte certains témoins dans le fait qu'ils n'ont pas pu se tromper et une partie des ufologues en mal de sensation y trouvent un réconfort permettant à leurs propres attentes d'extraordinaire de perdurer. L'ufologie n'a pas besoin de cela.

En octobre 1975 un curieux objet survola la région de St-Tropez, et mit en émoi la population. Un triangle lumineux ! La presse de l'époque s'empara de l'histoire en précisant que plusieurs témoins, sur des kilomètres à la ronde, avaient aperçu un objet lumineux en forme de triangle, alors qu'il était 19h10.

En effet, dans le ciel de St-Tropez, deux témoins alerteront les passants dont les regards convergèrent vers un ciel étoilé, nettoyé de tout nuage par un fort mistral. Assez haut, un grand triangle formé, par trois points lumineux et rapprochés, se déplace dans un grand silence. L'objet provenait de St-Raphaël (au N.E) pour se diriger vers le S.O (Croix-Valmer).

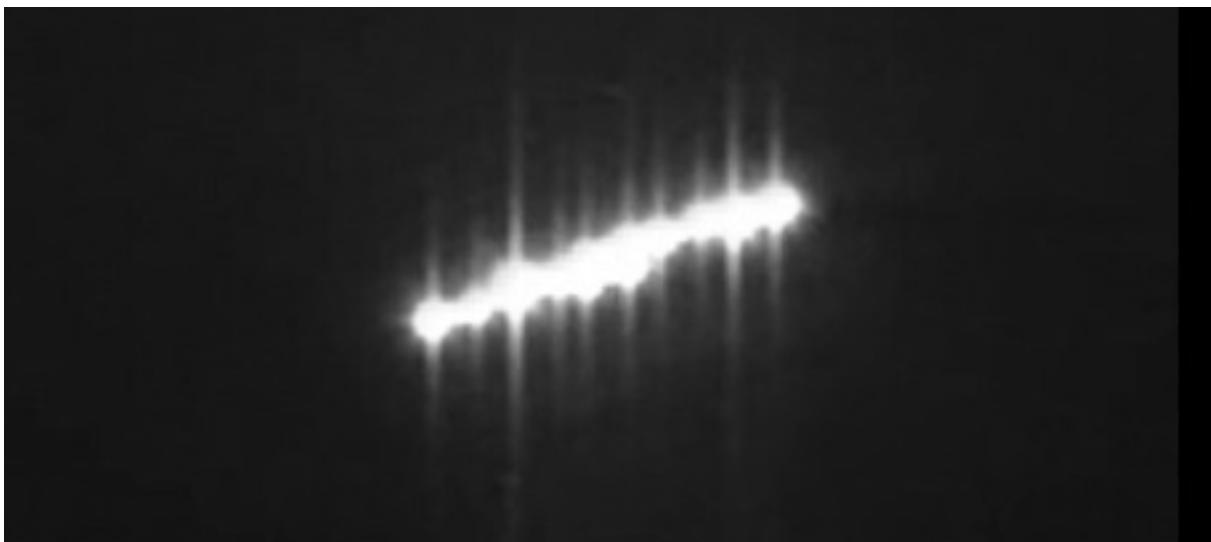
En fait, dès le lendemain, ce même journal, alerté par d'autres témoins, notamment de Ramatuelle, préciseront qu'il s'agissait d'un avion ! Le mistral avait masqué le bruit faible (puisque l'avion était haut dans le ciel).

J'ai pu vérifier quelques dizaines de témoignages de ce type in situ.

Trois points lumineux, dans un ciel étoilé ou non, formant toujours un triangle, les témoins ne reconnaissant pas l'origine exacte du phénomène, il est normal et humain de décrire cela comme étant un objet unique de forme triangulaire.

Le témoignage qui suit est en revanche fictif. C'est volontaire mais non gratuit.

Le témoin se situe près de Chicago, le 15 août 2008. Il sort un instant pour fumer une cigarette lorsqu'il aperçoit une grande barre lumineuse semblant stable dans le ciel, face à lui.



La lumière est intense ! Très vive et semble ne pas bouger. Aucun bruit n'est perceptible.

D'un coup l'ensemble laisse entrevoir plusieurs spots lumineux de grande importance.



Ces lumières sont fixes, elles aussi. Aucun clignotement n'est perceptible et toujours aucun bruit. Trois nouvelles lumières se situant en dessous de la barre lumineuse viennent alors d'apparaître.

Toujours intrigué le témoin continue l'observation. Les lueurs sont dans le lointain, mais semblent cette fois se rapprocher de lui. Il distingue alors assez nettement un groupe composé de six ensembles de trois lumières blanchâtres accompagnées d'un point rouge. Trois ensembles en avant et les trois autres plus en arrière. Des traces lumineuses semblent jaillir des trois derniers ensembles.



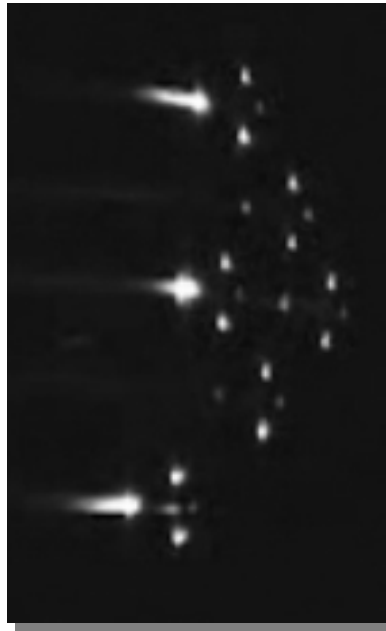
Le spectacle est saisissant ! Cette curieuse disposition de lumières vole toujours en silence et en parfaite harmonie. Un mouvement d'un seul et unique tenant, comme s'il s'agissait d'un seul et immense objet...



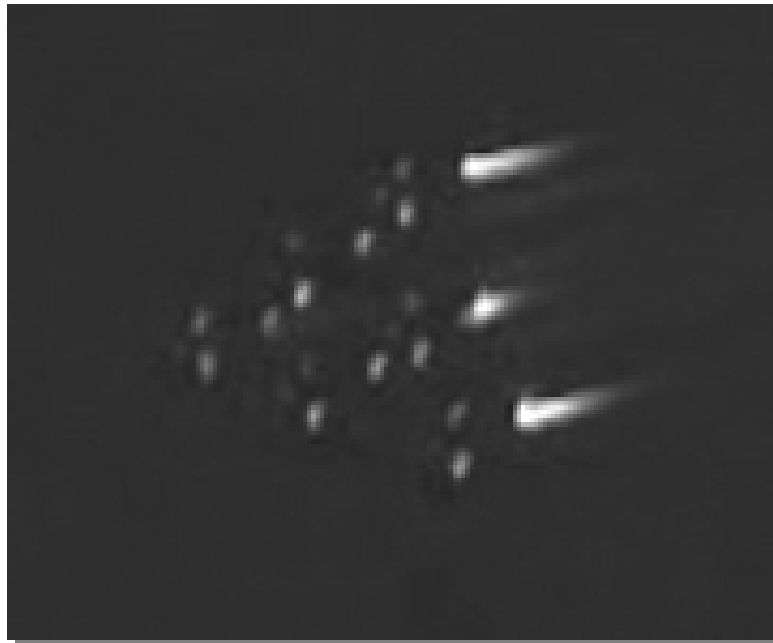
D'un coup, « l'objet » semble tourner sur la droite du témoin, la forme triangulaire est alors nettement visible. Elle se déplace toujours en silence même si parfois un léger ronronnement semble se faire entendre. Comme un souffle ou bien quelque chose qui glisse dans l'air.

Le spectacle est superbe. Les trois objets de queue, à moins qu'il ne s'agisse que des lumières arrière de l'immense triangle, laissent apparaître comme des trainées

lumineuses. Le témoin se rappelle de témoignages similaires lus ça et là dans la presse...
Un certain 05 novembre 1990. Est-il en train de vivre un tel moment ?



« L'objet » triangulaire continue sa progression dans les airs, majestueux. A ce moment aucun doute, il ne s'agit que d'un seul et unique objet composé de nombreuses lumières multicolores. Aucune étoile ne filtre en son milieu. Un corps sombre évoluant silencieusement, sans bruit de moteur, juste un souffle accompagnant l'évolution de l'ensemble.



L'objet tourne autour d'un axe imaginaire. Toujours avec cette forme atypique, aucun objet conventionnel ne peut répondre à cette question lancinante : « *Qu'est-ce ?* »

La coordination parfaite de l'ensemble ne souffre d'aucun doute là non plus ! Un objet immense, triangulaire, silencieux ! Si l'observation s'arrêtait là, pas de doute, un immense triangle avec plusieurs spots lumineux venait de traverser le ciel de Chicago.



Alors qu'il s'éloigne, le triangle semble s'allonger, démontrant une structure presque élastique de l'ensemble. Quelques masses noirâtres semblent relier les lumières par groupes. S'il s'agit d'avions, pense alors le témoin, comment expliquer rationnellement que seulement trois d'entre eux ne possèdent que cette curieuse trainée lumineuse ? Pourquoi pas les autres ? Non, il ne peut s'agir que d'un seul et unique objet !



L'objet s'est maintenant éloigné. Voilà quelques minutes qu'il observe incrédule cette scène fantasmagorique. Le voilà à présent sous forme de couronne lumineuse. Aucun avion ne peut prétendre à une telle déformation. Voir adopter une telle formation !

Notre témoin hypothétique, éloigné de la scène, ne pouvait savoir de quoi il s'agissait. C'était la première fois qu'un tel phénomène se présentait ainsi à lui.

Sans repère, de nuit, observant les évolutions de l'ensemble, il pense légitimement qu'il s'agit d'un objet triangulaire adoptant un comportement qui lui est intrinsèque, voire intelligent.

Sa vision sera confortée par la lecture de témoignages en apparence semblables et par la conviction que mettront d'autres témoins à décrire ce qu'ils n'ont pas compris ou par le discours de pseudos ufologues n'ayant pas effectué ni le moindre rapprochement avec une évolution d'avions la nuit, ni la moindre vérification même élémentaire.



Les spectateurs près de la scène auront eux la chance d'apercevoir cette formation de plus près et ainsi d'obtenir cette image nettement plus parlante et qui ne souffre d'aucune ambiguïté. Six avions en parade dans le ciel de Chicago... Un certain 15 août 2008 !

Il est ici hors de question d'expliquer tous les témoignages semblant similaires, mais de mettre en garde contre les raisonnements simplistes sans vérification premières.

Les interprétations de formations de points lumineux plus ou moins intenses, triangulaires ou non, ne s'expliquent certainement pas toutes par des shows aériens ou des entraînements nocturnes de la Patrouille de France.

Conclure à des méprises systématiques serait une bêtise et faire preuve d'un manque de logique et de discernement.

Y voir un mimétisme patent et allégué au phénomène ovni aussi !

L'objet de ce dossier est de démontrer que ce type de méprise est possible, voir fréquent. Il faut suffisamment d'éléments et d'indices pour en déduire avec une quasi-certitude l'origine de la méprise (PAF, flamants roses, ...)

Les différentes figures de la PAF.

Les pilotes de la PAF possèdent un indicatif (Athos) et un numéro qui correspond à la place qu'ils tiennent au sein de la patrouille, les voici ici représentés :

LEADER, ATHOS 1 : c'est le leader de la patrouille. Il coordonne tous les changements de formation, le déclenchement des fumigènes. C'est aussi le leader qui crée les figures de la patrouille en tenant compte de l'avis de ses équipiers.

INTERIEURS, ATHOS 2 ET 3 : ces places sont occupées par les nouveaux pilotes. Ces postes sont très difficiles à tenir au point de vue du pilotage. En effet ils sont encadrés par les extérieurs et par les solos. Leurs emplacements doivent être parfaitement symétriques pour permettre aux autres équipiers de mieux tenir leur place. A ce poste, ils ne peuvent voir que le leader et leur binôme.

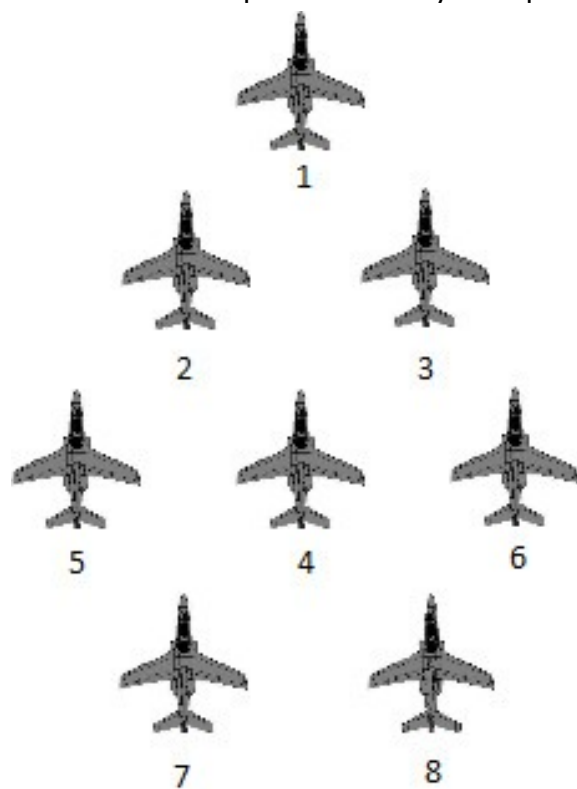
CHAROIGNARD, ATHOS 4 : il s'agit du troisième nouveau, sa position lui permet d'observer le leader lors des évolutions de la patrouille. Ce sera d'ailleurs lui qui en sera le leader l'année suivante. Sa position sert de repère aux autres équipiers.

EXTERIEURS, ATHOS 5 (à gauche) ET ATHOS 6 (à droite) : ce sont des positions très difficiles car ils sont sur les extrémités et ne peuvent donc pas voir le leader, ils travaillent donc par "transparence" ce qui nécessite une très grande capacité d'anticipation.

SOLOS, ATHOS 7 (leader) ET ATHOS 8

(second solo) : ce sont eux qui font le spectacle dans la seconde partie de la représentation. En effet dans la première partie, la patrouille évolue à 8 appareils, puis après les deux solos effectuent des figures, les six autres continuent à faire leurs acrobaties.

REEMPLACANT, ATHOS 9 : il s'agit généralement de l'ex leader solo, il est le plus ancien de la patrouille c'est-à-dire le plus expérimenté (c'est en général sa 4^e année de présence dans la PAF). Ce pilote doit être capable de tenir toutes les positions (sauf le leader qui est irremplaçable) en cas de problèmes. Lors des représentations, il est le coordinateur au sol de la patrouille, il effectue la liaison radio avec elle et lui donne indications telles que le vent, ...



Parmi les figures existantes, une seule utilise le neuvième avion.

La formation dite : Diamant (8 avions)

La formation dite : Canard (8 avions)

La formation dite : Flèche (8 avions)

La formation dite : Dar (8 avions)

La formation dite : Alpha (8 avions)

La formation dite : Cygne (8 avions)

La formation dite : Croisillon (8 avions)

La formation dite : Fusée (8 avions)

La formation dite : Apollo (8 avions)

La formation dite : Ariane (8 avions)

La formation dite : Concorde (8 avions)

La formation dite : Té (8 avions)

La formation dite : Rafale (8 avions)

La formation dite : Grande flèche (8 avions)

La formation dite : Transal (8 avions)

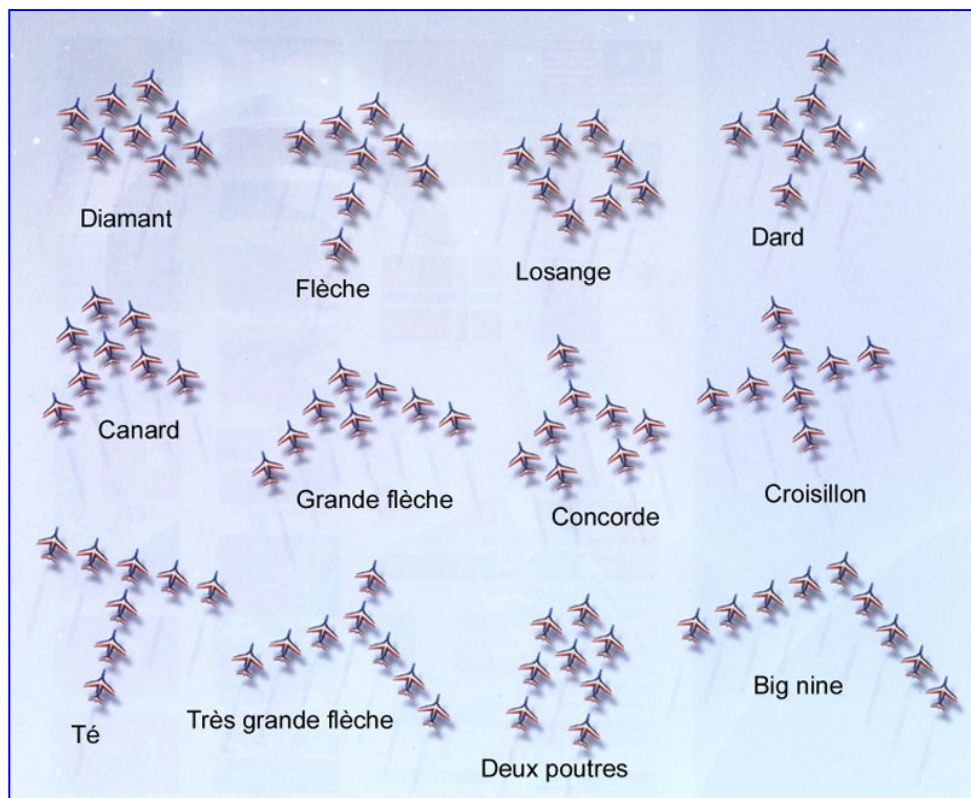
La formation dite : Très grande flèche (8 avions)

La formation dite : Super balance (8 avions)

La formation dite : Deux poutres (8 avions)

La formation dite : Losange (8 avions)

La formation dite : Big nine (9 avions)



Un autre cliché pour le fun du phare avant de l'Alpha-Jet.

Notes à retenir concernant la PAF et les vols de nuit.

De diverses sources, e-mail, contacts téléphoniques ou contacts avec des pilotes d'essais, nous pouvons tenir les renseignements suivants pour avérés :

1/- Les vols de nuit pour promotions (baptêmes) ont bien lieu chaque premier vendredi du mois de juillet.

2/- En général les vols d'essais peuvent même avoir lieu les tous premiers jours de juillet, comme le confirme le mail reçu par Jean Marc Donnadieu.

3/- Le phare avant de l'Alpha Jet E est assez puissant pour être vu de loin (plusieurs kilomètres) surtout lors d'un vol en formation comme en fait la PAF. En conséquence, encore plus visibles de nuit lors des entraînements pour baptêmes de promotion.

4/- Ce phare lorsqu'il est allumé peut empêcher les témoins de percevoir les autres lumières des avions (rouge ou verte). Le film de Vitrolles montre cependant ces feux de positions.

5/- Les vols se font à huit la plupart du temps, mais un avion de remplacement (en cas d'incident technique) peut participer, ce qui engendre une formation à neuf. Cela semble être aussi au bon vouloir du leader qui accepte ou non sa participation à l'exercice.

6/- En fonction des conditions de remplacement des pilotes de la PAF (trois départs simultanés) six lumières seulement seront visibles. Ou bien, lorsque huit lueurs sont visibles, parfois deux appareils décrochent et ne restent que six avions en vol. (Le cas d'Apt par exemple).

Certains témoins parlent aussi de douze lueurs, mais de moindre importance. Nous pouvons envisager la présence de six avions (phare avant éteint) dont les témoins ne perçoivent que les feux de positions particulièrement puissants situés sur les roues du train d'atterrissage.

7/- Les zones de survol sont d'après ce que nous pouvons en déduire situées près des Montagnes du Lubéron, ce que confirme un pilote d'essai.

8/- La zone d'entraînement s'étend, à ce jour, au massif du Lubéron et zones limitrophes, ce qui représente une sacrée surface et englobe la totalité des cas similaires ! Nous pensons que cette zone générale concerne surtout les vols d'entraînements de la PAF de jour et que la zone de nuit est plus réduite comme le démontre notre carte générale plus haut. Ceci explique également que les méprises avec la PAF en vol de nuit concernent particulièrement et majoritairement cette partie proche des Montagnes du Lubéron.

A retenir en complément :

Les AlphaJet de la PAF sont des engins strictement de série, sauf sur 3 points :

- 1/- La peinture (tout le monde l'aura remarqué...),
- 2/- Le fumigène (idem),
- 3/- Le phare dans la pointe avant (moins évident pour le profane).

D'ailleurs, les avions de la PAF ne restent que quelques années dans cette unité. En effet, la voltige leur fait subir des contraintes sévères et, pour éviter la fatigue des cellules, une rotation est effectuée. Les avions sont prélevés dans le parc d'AlphaJet en service dans l'armée de l'air et y retournent après quelques années dans la PAF après remise en état "standard".

Le phare de nez n'est pas utilisé que la nuit mais aussi et surtout lors du spectacle diurne. En effet, certaines figures amènent les avions à arriver de loin, assez bas et face au public. Le phare permet aux spectateurs de les repérer assez tôt pour voir l'intégralité de la figure. Il faut savoir que le survol du public est bien-sûr interdit pendant ces manifestations et que lorsque les avions arrivent de face, ils doivent commencer leur figure assez loin pour éviter le survol de la population présente au show. Sans ce phare, la faible section de ces avions bleus, vus de face et à bonne distance, les rend peu visibles. Ce phare bien visible de jour l'est encore plus de nuit, évidemment.

Ce dernier n'est visible que de face.

Concernant l'absence de bruit, celui des réacteurs est plus facilement perceptible de l'arrière (à distance identique).

Bien entendu, nombre de facteurs entrent ici en ligne de compte (direction du vent notamment). L'onde se propageant en toute direction, il est évident que le vent (par exemple) influe sur cette dernière et cache ou atténue le bruit.

Parfois ce sont les témoins qui n'enregistrent pas le son, trop accaparés par les lueurs qu'ils n'ont pas su reconnaître.

N'oublions pas les distances entre le phénomène et le ou les témoins, même si ceux-ci pensent avoir à faire à un phénomène proche.

La perception visuelle de nuit, comme de jour, joue des tours pendables, ce que la majorité des ufologues oublie trop facilement.

Rappelons également ici qu'une formation de plusieurs objets vue à distance est parfois, pour ne pas dire souvent, interprétée par les témoins comme étant un seul et unique objet.

Les similitudes d'un cas à l'autre.



La similitude de formation entre le cas de St-Saturnin d'Apt (en insert) et un des clichés de la PAF à Toulon est remarquable.



VENELLES



CONFIGURATIONS IDENTIQUES

APT



MARSEILLE

Chaque premier vendredi de juillet à chaque fois ...

Mieux qu'un long discours, ce petit montage montre là aussi une configuration quasi identique dans trois cas parmi d'autres. (*Formation dite « diamant »*).

Le cas de Vitrolles (13) trouve quant à lui une forte similitude avec en incrustation, une image tirée du film de Chicago.



Toutes ces similitudes (et d'autres encore) montrent que des méprises avec La PAF sont non seulement possibles, mais eurent lieu. Le mimétisme a bon dos mais permet de conserver une part de rêve pour des ufologues en mal de sensations.

Le mea culpa de LDLN

Je ne suis pas là pour jouer le donneur de leçon, loin de là. Mais force est de constater que malgré nos vérifications premières, une part du rêve demeure en l'état. Le mimétisme reste encore aujourd'hui une valeur sûre pour conserver des lecteurs et un rêve. L'ufologie n'a pas besoin de cela.

En effet dans le n° 392 de LDLN, Joel Mesnard rectifie ses affirmations premières :

Il apprend « d'une très bonne source » qu'il arrive à la PAF de voler de nuit mais, la phrase d'après, le met au conditionnel.

Sa « très bonne source » lui a dit aussi que la PAF pouvait voler de nuit quand il y avait pleine Lune pour une bonne visibilité mais s'interroge sur le fait que le 4 juillet ce n'était pas pleine Lune !

M Mesnard ignore-t-il que bien souvent les organisateurs de manifestations déterminent celles-ci en choisissant le 1^{er} week-end d'un mois précis et cela chaque année (par exemple) ?

S'il l'ignore est ce parce qu'il n'aurait jamais fait d'enquête auprès d'organiseurs de manifestations festives pouvant occasionner des envois de divers objets dans le ciel (ballons, montgolfières, avions, modélismes, etc...) ? Et là, je comprendrais mieux certaines choses !

Dans son organe d'expression (rappel : LDLN), il indique en outre que la PAF volerait (conditionnel) en période de pleine Lune. Or, la même PAF précise à Jean-Marc Donnadieu et à moi-même que les vols pour promotions de Baptêmes ont lieu **TOUS LES 1^{er} VENDREDI des mois de JUILLET** et les jours précédents pour entraînements du 14 juillet (date la plus importante pour eux) ! Il paraît qu'il a obtenu cela de source sûre ! Mais personne ne s'offusque que la source n'ait été aucunement citée.... Mais lorsque un sceptique donne une info, en premier lieu elle est jugée « ridicule », ensuite et après vérifications elle est mise en doute, puis relativement acceptée à la condition qu'un tenant-croyant en l'hypothèse mimétique se mette en quête de vérifications identiques, puis (bien entendu) en fonction de cette réponse (qui est pourtant la même dans ce dossier spécifique), sujette à des turpitudes sémantiques pour se protéger la face... Curieuse manière de pratiquer l'ufologie.

Il reste aux derniers ufologues défendant la possibilité d'un mimétisme allégué des ovnis à reprendre à leur compte l'énoncé de Pierre Guérin qui consistait à dire qu'à chaque fois qu'une caractéristique ou un trait du comportement du phénomène est mis en évidence, celui-ci s'empresse dans ses manifestations ultérieures, de contredire ce qui a été constaté.

Bien pratique cette pirouette en guise de sauvetage ! Le mimétisme a encore de beaux jours devant lui.

Dans son numéro LDLN n° 393 Monsieur Mesnard revient une fois encore sur ces fameuses lumières récurrentes dans le Sud-Est.

Après avoir joué avec le mimétisme il donne cette fois l'impression d'avoir (enfin) découvert qu'effectivement quelque chose cloche. Un truc qui ferait que ces lumières seraient peut-être autre chose que des ovnis. Mais il s'agit une fois encore d'une belle pirouette faussement intellectuelle.

Il y annonce notamment l'arrivée de vidéos sur Youtube et Dailymotion comme étant des imitations grossières de la PAF et que cela est évident ! Le phénomène se montre furtif, subtil voire farceur, à l'identique des phénomènes du 05 novembre (et pourquoi pas, des 18 juillet 1967 ou 31 mars 1993 ?). Il complète son laïus en y ajoutant les fausses Lunes, les fausses rentrées atmosphériques, les faux sky-tracer (etc...) que les ovnis adoptent pour se faire discrets et que bien entendu nous avons ici de quoi nous poser des questions.

La seule que je me pose est toute simple : comment ne pas voir dans ces assertions aux mimétisme allégué des ovnis, de simples méprises du fait que les témoins n'ont pas reconnu de toute bonne foi des objets conventionnels, sinon en fermant son esprit à une logique naturelle ?

Comme pour s'auto-confirmer, il fait alors appel aux références de quelques uns de ses amis évoluant dans le milieu aéronautique qui semblent surpris du manque de bruit (mais visiblement pas du reste !). Un argument récurrent et bien pauvre. Les miens, d'amis, sont autres alors ! En effet ceux qui regardèrent les vidéos reconnurent quasi instantanément un vol d'avions en formation. L'absence de bruit ne les étonna pas non plus.

Les raisons sont simples et multiples : La distance entre les avions et les témoins. Le fait est que la plupart des vidéos montrent bien des objets au lointain (pour les discerner un fort grossissement est indispensable). Les avions volant de face probablement à environ huit ou dix km des témoins, sans compter le vent ... Le bruit est difficilement perceptible voire inaudible. Ces mêmes témoins n'observent en fait que les phares avant allumés et suffisamment puissants pour être vus de loin, de surcroit la nuit. Dans quelques cas à moindre distance ovni-observateur bien que les caméscopes ne soient pas du matériel professionnel, on peut entendre le bruit caractéristique des moteurs des alpha jet qui, je le rappelle, est nettement moins audible que celui d'un avion de chasse ou de ligne.

Les figures filmées ressemblent terriblement à celles qu'effectuent les pilotes de la PAF.

Enfin et toujours dans ce même numéro de LDLN, courant novembre, J. Mesnard apprend comme par magie qu'effectivement la PAF s'entraîne de nuit le premier vendredi de juillet de chaque année. Cette information est crédible puisqu'elle provient d'une de ses connaissances et se retrouve confirmée un peu plus tard par un ufologue de ses amis. Quid des informations qui circulaient depuis belle lurette sur le net par l'intermédiaire de sceptiques tel J-Marc Donnadiou ou de moi-même. Mais il est vrai que ce qui provient de sceptiques ne vaut rien, c'est bien connu. Il faut du temps pour accepter et enfin comprendre. Curieuse honnêteté intellectuelle que voilà. Mais l'essentiel est que cela soit dit, écrit et compris. C'est déjà un premier pas.

Dès lors, l'idée soumise par Monsieur MESNARD de faire des veillées nocturnes dans le Vaucluse pour début juillet n'a plus court (dommage, nous aurions eu là la démonstration que nous avions (sans jeu de mots) raison sur toute la ligne.

D'ailleurs, dit-il d'un style presque dégouté, « au vu des prix dissuasifs des locations pour juillet... ». Voilà une nouvelle découverte !

J. Mesnard conclut gaillardement en précisant que l'opportunité de vérifier un éventuel « parasitage » est donc inutile dès lors que la PAF s'entraîne régulièrement dans cette région. Bien commode et plus facile que d'avouer une simple erreur de jugement. Il manque trop d'éléments ajoute-t-il. Bien entendu, ce texte ne changera pas son avis pas plus que celui de certains internautes férus d'ovnis et de paranormal.

D'ailleurs, il reste en l'état (pour lui et quelques autres) quatre questions :

- *Pourquoi les témoins insistent sur le silence des apparitions ?*

J'y ai déjà répondu dans ce texte et réitéré un peu plus haut.

- *Pourquoi ne pas avoir vu dans le crépuscule ni les feux de positions ni les avions ?*

Parce que ces mêmes avions sont loin et cachés par la puissance du phare avant puisque vus de face ou de profil. Les feux de positions sont noyés dans la lumière principale.

- *Comment les journalistes n'ont pas pu trouver la réponse ?*

Argument massue s'il en est ! Les journalistes relatent des informations, ne font pas d'enquêtes exhaustives sur les phénomènes insolites (sauf cas rares), aiment le merveilleux pour leurs lecteurs. Ce n'est pas leur vocation de briser le rêve.

- *Pourquoi la base de Salon n'a pas répondu à l'article de presse ?*

L'a-t-elle lu d'abord ? A-t-elle fait le rapprochement ? Avait-elle du temps à perdre ? Le responsable que j'ai contacté n'avait pas fait de relation entre les observations nocturnes de certaines personnes et les vols de nuit et était même surpris de cette éventuelle filiation.

Michel Turco s'interroge également dans ce numéro de LDLN sur l'absence de bruit. Voilà qui est surprenant de la part d'un pilote !

Enfin, dans son dernier numéro au moment où j'écris ces lignes (393 pp 4 à 6), J Mesnard revient à la charge. Non simplement il est incroyable mais de surcroît il me paraît de mauvaise foi. En effet nous pouvons lire ceci :

"J'apprends d'une excellente source (Geneviève) qu'il arrive bel et bien que la PAF évolue en formation de nuit " puis plus loin, "Luc Chastan qui a enquêté sur la question, auprès de la meilleure source qui soit, me confirme que de tels vols ont effectivement lieu."

Accordons à Monsieur Chastan le bénéfice du doute, bien que nos multiples échanges sur une liste aujourd'hui disparue démontrent le contraire. Son incertitude quant à nos recherches et autres précisions ne semblaient pas valoir tripette. Curieux tout de même. Au bout du compte, Monsieur Chastan ne reprend que ce qui lui avait été dit plusieurs mois auparavant. J'irais jusqu'à dire qu'un tel dossier ne devrait même pas exister, tans les évidences sont flagrantes.

Pas de sources citées dans l'information publiée dans LDLN bien entendu (contrairement à nous !) pour l'un comme pour l'autre. Et dire que l'on nous reprochait (à Jean-Marc DONNADIEU et moi) de n'avoir pas téléphoné (ce qui est faux) et de nous contenter de simples courriels ! Or un e-mail laisse une trace, pas un coup de fil...

Ce qui confirme une fois de plus que les informations provenant de vils sceptiques ne valent rien puisque occultées. Après tout, pourquoi rendre à César ... Mais l'essentiel me direz-vous c'est qu'elles soient enfin reconnues... Comme dit plus haut !

Toujours dans l'article LDLN, je trouve cela :

"La carte ci-dessous donne la répartition géographique d'une trentaine des 33 cas connus. On constate que la zone affectée est un peu plus vaste que le rectangle de 30 km sur 50 indiqué dans LDLN etc..."

Suit une carte (que je ne reproduis pas)

Comment J. Mesnard peut-il être aussi affirmatif ? Aucune donnée utilisable de sa part, pas d'azimut d'observation, pas de recoupement, rien, nada !

Pourquoi J. Mesnard nous dit-il qu'il existe 33 cas quasi-identiques (en avouant que certains de ces cas seraient à mettre sur le compte de la PAF -lesquels ?- et le reste sur un mimétisme qui ne dit pas son nom) alors que plusieurs de ce qu'il considère comme des cas à part entière ont les mêmes date et heure mais pas le même lieu d'observation ? De toute évidence il s'agit de la même observation de lueurs dans le ciel comme par exemple le cas de St-Saturnin-d'Apt... Curieuse approche mais qui, finalement, ne nous étonnera même plus... *Vous découvrirez ce tableau en annexe publié dans la revue Top Secret n° 40 !*

Est-ce de la rigueur ?

Les deux tableaux publiés dans ce dernier numéro nous permettent de nous faire une idée de la méthode appliquée, trompant ainsi le lecteur non regardant.

Plusieurs dates identiques, des zones d'observations fort proches et après vérifications, une même zone probable d'évolution dudit phénomène. Conclusion probable, si nous réfléchissons : une même occurrence.

Lorsque la croyance prend le pas sur le désir de recherche, nous ne pouvons pas obtenir de bons résultats. J. Mesnard cède trop facilement au rêve, au point de se contredire parfois ou bien de s'abandonner aux désirs de ses lecteurs en produisant du merveilleux, de l'insolite avant tout.

Quoiqu'il en soit, j'aurais préféré un véritable mea culpa de LDLN, mais je risque d'attendre fort longtemps (comme beaucoup d'autres). En termes de mimétisme cette même revue avait déjà produit le cas de Toul (ballon DORA) qui n'a jamais fait l'objet d'un simple et laconique rectificatif de J. Mesnard, par respect envers ses propres lecteurs. Est-ce de l'information ou de la désinformation ?

Pensez donc pour nos pauvres lumières nocturnes du Sud-Est... Le mimétisme allégué du phénomène ovni à encore de beau jour devant lui.

Conclusion et mise au point :

Ce petit dossier démontre que des méprises avec la PAF sont finalement presque banales. Rien d'illogique dans cette récurrence et nous pouvons même parier que des méprises identiques auront lieu les prochaines années.

De par sa diffusion restreinte, il n'aura pratiquement aucun effet sur ces futures méprises. Son but est beaucoup plus simple, illustrer que ce type d'erreur existe et qu'il est facile de le démontrer pour peu que nous recherchions dans la bonne direction.

Il n'a pas pour vocation non plus de convaincre les aficionados des mystères à tout prix et partout. En revanche s'il pouvait faire réfléchir quelques ufologues moins avides de sensationnel ou de flatterie d'ego, le but sera atteint.

En effet, par principe (édicte par nous ne savons trop qui ou quoi) une prose de ce type (donc dite "sceptique") ne sera pas lue mais vivement critiquée tout de même. Un peu comme chacun peut le constater via les forums de "tenants-croyants" à propos d'autres travaux sceptiques tels que le rapport VECA (concernant les Crops Circles) ou bien le document SAROS (à propos des méprises avec la Lune et mis en ligne via le site du CNEGU). Nous avons pu lire sur un de ces forums, notamment de la part d'un "ufologue" avouant ne l'avoir parcouru que rapidement, qu'il (je cite) : *"Manquait d'objectivité, qu'un certain parti pris était patent dès le départ et que les auteurs avaient arrangés des détails pour qu'ils concordent aux théories des auteurs" !*

Et cela, sans aucun contre argument comme il devrait être normalement soumis lors d'une critique.

Ce type de comportement est néfaste à l'ufologie en général et dénote une certaine incapacité de production autre que la critique négative et gratuite.

Il en est de même pour l'ouvrage d'Eric Deguillaume, David Rossoni et Eric Maillot de la part du même auteur. Enfin troisième et dernier exemple, plus près de nous dans le temps, concernant la sortie du livre de Gilles Fernandez ("Roswell, rencontre du premier mythe") ou, en avouant sans rire qu'aucune lecture de l'ouvrage en question n'a été faite par lui-même, il conclut : *"Soit le livre est une farce, soit c'est un livre réalisé dans la volonté de détruire Roswell" !*

Edifiant ! Et ce type de réaction (ici un unique exemple, ce qui est amplement suffisant), est quasi-identique à peu près sur tous les forums dit de "tenants-croyants". Bien entendu il n'est pas dans mes prétentions d'interdire la critique. Lorsqu'elle est constructive, argumentée (mais pas axée sur l'auteur) elle est même parfois de bon aloi.

Dès lors, il me paraît évident que ce document sur les méprises avec la Patrouille de France, sera accueilli dans la même veine. C'est aussi pourquoi il est avant tout destiné à ceux qui font de la recherche une priorité sans aveuglement et non à des Augustes dont l'objectivité est absente des débats tout comme l'argumentation.

J'en étais là, concluant ainsi ce petit dossier lorsqu'un nouveau cas de lumières nocturnes dans les cieux du sud-est apparut. Les leçons allaient-elles être profitables à tous ?

Lumières nocturnes près de Cadenet, Apt et Lambesc (84)

La nouvelle tombe sur internet par la manifestation d'un témoin direct de l'observation. Ce dernier réside dans le Vaucluse (84) près de d'Aix-en-Provence (13), les fenêtres de sa maison donnent sur le massif du Lubéron. Le ciel ce soir là est couvert de quelques nuages d'altitude, formant comme un voile léger.

Notre narrateur avoue qu'un certain intérêt à la chose ovni est latent chez lui (ce qui est d'une grande honnêteté) puisqu'il publie régulièrement quelques brèves et autres informations sur la question.

Ce soir là, il parcourt internet à la recherche de quelques nouvelles ufologiques lorsque son attention fut détournée par une curieuse formation lumineuse dans le lointain.

Nous sommes alors le 02 juillet 2010 et il est 22:30 !

Près de lui, un appareil photo permettant quelques petites vidéos. Il le saisit alors, tout en continuant à observer l'étrange ballet aérien.

Cette première apparition sera fugace, de son propre aveu (à peine quelques secondes). Il pense cependant que l'ovni (manifestement pour lui il ne s'agit que d'un seul et unique engin) était déjà présent dans le ciel.

Pour lui c'est inhabituel. Ce sentiment s'impose d'emblée.



Capture issue de la vidéo.

Ce premier phénomène, bien que bref semble très lumineux. D'ailleurs le témoin note de suite que la puissance des lumières diminue lentement, puis l'ensemble disparaît à sa vue.

Extrait de la vidéo, avec agrandissements de la formation à différents moments. Les lumières formaient alors une ligne oblique. Elles prirent ensuite la forme d'un U



Notre témoin alerte alors la maisonnée qui accueille en premier lieu tout cela avec moquerie. Mais voilà que les autres témoins restent perplexes à la suite des événements.

Tout d'abord il y a comme de légère lueur qui semble apparaître de nouveau et au même endroit. Puis les lumières deviennent plus intenses encore. Deux personnes regardent alors le spectacle. Un des témoins file alors prendre une caméra, mais avoue ne pas trop savoir s'en servir. Cela explique la mauvaise qualité des images.

Le phénomène va disparaître de nouveau, de la même manière que la première fois et réapparaître une troisième, une quatrième et enfin une cinquième fois.

Le témoin explique : *"A chaque fois, la formation de lumières réapparaissait puis disparaissait en "fondu". A la troisième apparition, durant toujours quelques secondes, une dizaine à peu près, l'OVNI partait vers la gauche, puis ensuite vers la droite."*

Un intervalle d'environ 5/10 minutes sépare chaque apparition de la suivante. L'ensemble durant approximativement une vingtaine de minutes.

Lors de la dernière apparition du phénomène lumineux, quatre témoins purent observer un groupe de lumières jaune-orangé très intenses. Tous semblent unanimes pour dire :

"Rien d'habituel ne peut expliquer ce que nous avons vu !"

Tous cependant s'accordent à dire que l'ensemble lumineux était loin. Un laser de discothèque (celui de Pont de l'Arc) se trouvant entre les témoins et l'objet observé, ils acquièrent ainsi la certitude d'un phénomène lointain.

Les images montrent des lumières formant une ligne droite dans les cieux. Puis nous pouvons voir que vers la fin de l'observation filmée, une forme de "V" presque parfait

(dont la pointe va vers la droite). C'est à ce moment que l'intensité lumineuse diminue et que l'ensemble paraît disparaître à grande vitesse derrière un rideau d'arbres.

L'étonnement du témoin principal et auteur du film lui fera dire : *" C'est-à-dire qu'il a parcouru AU MOINS 3 kilomètres en quelques secondes, alors qu'il était immobile juste avant."*

Tous les témoins, selon les déclarations de notre narrateur premier, furent choqués par le spectacle et surtout par ce départ apparemment si rapide de l'ensemble. Notons au passage ce petit paragraphe : *" Les lois spatiotemporelles ne semblaient avoir aucune influence sur ces lumières qui se déplaçaient comme elles le souhaitaient. Elles semblaient "glisser" dans le ciel, avec une fluidité spectaculaire. Elles ont plusieurs fois changé de direction avant de disparaître. Il n'y avait aucun bruit. Nous n'avons pas compté exactement le nombre de lumières en formation. J'estime qu'il y en avait au minimum 6. Durant l'observation, j'ai pensé aux cas en Angleterre et à Stephenville."*

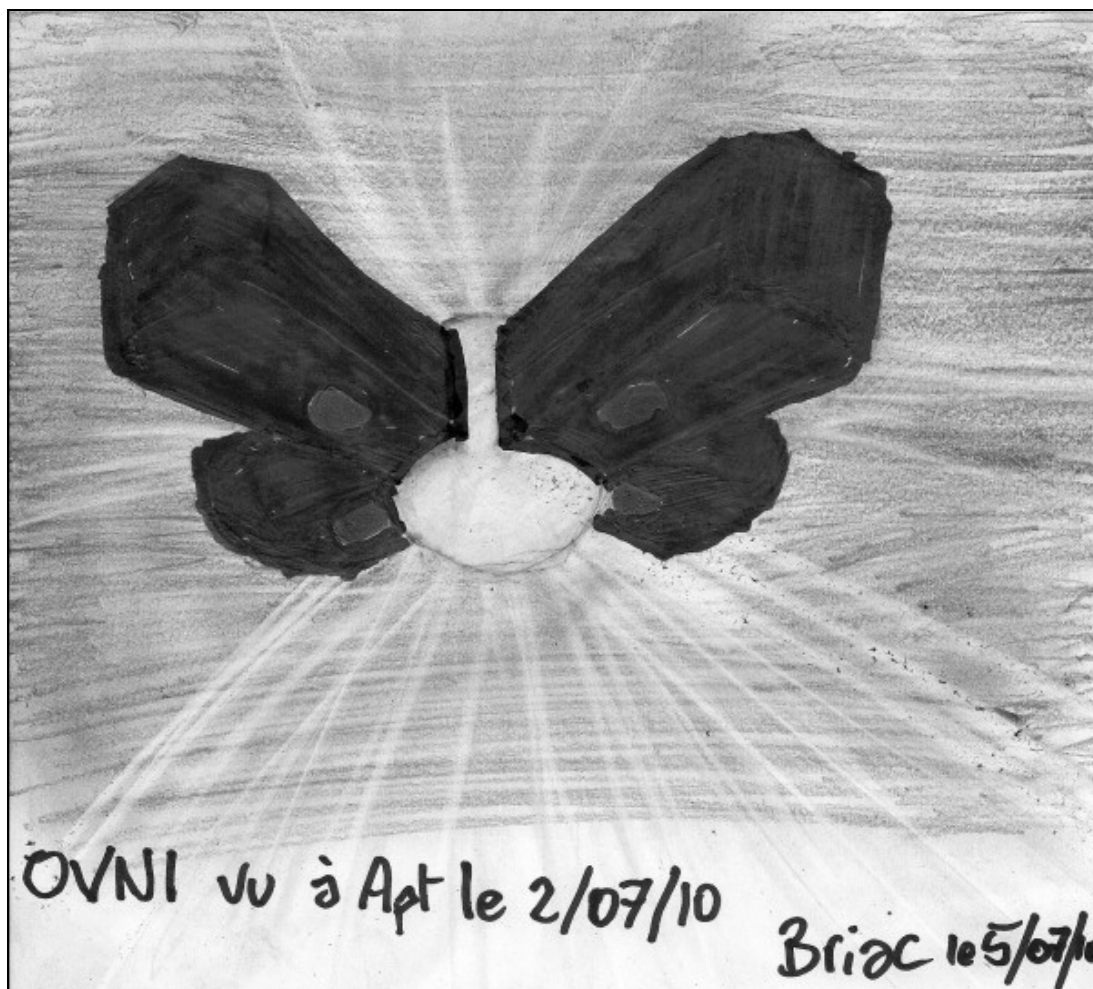
Puis cela : *« Malheureusement, les lumières n'apparaissent pas bien au moment où j'ai pris ces deux vidéos (je cherchais à faire fonctionner l'appareil tout le long de l'observation), sans zoom. »*

« Il serait grand temps de s'inquiéter de savoir ce qu'il se passe dans notre ciel, au-dessus des grandes villes de France et ailleurs, dans notre ignorance presque totale, depuis aussi longtemps. A moins d'accepter d'être comme le poisson qui ne voit que les ombres furtives des hérons ? »

A ce stade du témoignage il est évident que le témoin principal était en attente d'une sorte de révélation. Ce ne sera pas ce dossier qui l'aidera puisqu'il ne correspond pas à son attente. Mais d'ores et déjà nous pouvons noter cette récurrence maintes et maintes fois énoncée ici-même :

- Observation près des Montagnes du Lubéron
- Un vendredi (02 juillet 2010)
- Jour des vols pour les baptêmes de promotion.
- Horaire quasi identique à chaque fois.
- Le nombre de lumières (ici minimum de 6)
- L'absence de bruit qui s'explique par l'éloignement des objets par rapport au témoin. Les avions de la PAF (avons-nous déjà dit plus haut) sont plus silencieux qu'un avion de ligne.
- La formation adoptée (diamant) récurrente elle aussi.

Ajoutons pour le plaisir, le croquis réalisé par notre témoin. Nous remarquerons que nous ne voyons rien de tel sur la vidéo. Il s'agit d'un exemple flagrant de paréidolie.



Dessin de Briac "basé sur les croquis de ma fille, de mon frère et de moi-même et approuvé par mon épouse. Je précise, que les premiers croquis ont été faits avant de voir la vidéo [des OVNI à Haïti]"

Il est donc certain que le phénomène observé ce soir là n'est rien d'autre que la Patrouille de France.

En fouillant un peu, j'ai retrouvé d'autres témoignages, que je vous livre maintenant :

Tout d'abord celui d'un autre témoin, qui, ce même soir, vers 22:30 observe alors qu'il se dirige vers Lambesc (84) d'étranges lueurs dans le ciel. Il stoppe alors sa voiture et avec sa femme et ses deux filles regarde des "sphères lumineuses" formant un triangle parfait et faisant du surplace un moment avant d'entamer un virage sur sa gauche (vers Rogne). Ils arrivent ensuite à Lambesc et observent le même phénomène mais vers Senas cette fois.

Il semble alors animé d'une grande vitesse.

Anticipant une probable explication d'un intervenant, une autre personne déclare alors que ce qu'il a pu apercevoir vers Lambesc ce soir là ne peut être la Patrouille de France et développe quelques arguments :

- Aucun bruit.
- Les avions de la PAF clignotent la nuit.

- Il déclare avoir déjà vu la PAF en vol de nuit mais cette fois ce ne peut être eux ! Bref, les arguments (?) habituels, mais notre quidam ignore une chose et nous y reviendrons plus bas.

Un autre témoin déclare alors qu'il remontait d'Aubagne vers Manosque et en passant par Aix avoir aperçu des lumières dans le ciel. Il stoppe son véhicule à la hauteur du péage de Meyrargues et attend patiemment la réapparition du phénomène. Trois ou cinq minutes plus tard, son souhait se trouve exaucé puisque les lueurs réapparaissent à nouveau. Huit lumières se dirigeant vers lui selon un axe Aix-Venelles et semblant à basse altitude. Puis ces lueurs se dirigèrent vers le Lubéron en changeant leur aspect (plus petites et peut-être plus nombreuses dira-t-il en substance pour tenter d'être plus précis). Enfin l'ensemble disparut, peut-être dans les nuages (en altitude - rappel).

A aucun moment ce témoin particulier nous dit que les lueurs basses en apparence, montèrent vers le ciel. Pourtant les lueurs disparurent "peut-être" dans les nuages ! Ce qui nous indique qu'en fait ces lumières étaient loin de lui !

Notons pour en finir avec ce témoin, que ce dernier tenta de filmer le phénomène alors qu'il se rapprochait de lui. Son téléphone portable, de mauvaise qualité, ne restitua rien. Les lumières n'étaient donc pas si intenses que cela ! Il ajoute qu'il a déjà vu ce type de phénomène (en 2008) et que depuis 1999 pratiquement tous les ans, au même moment (entre le 1 et 8 juillet) les mêmes observations ont lieu.

Voilà qui ajoute une belle part de mystère... au non regardant.

Pont de l'Arc : Un nouveau témoin confirme la présence d'une formation dans le ciel ce même jour et à la même heure. En moins d'une demi-heure, le scénario recommencera 4 fois. Apparition puis réapparition après quelques minutes d'attente.

Il s'agit ici d'un ancien para-légionnaire habitué aux avions. En outre il a été chauffeur de la patrouille de France pendant ses services (1993). Son impression est qu'il s'agit d'un vol de la PAF mais note un détail troublant selon lui : pas de clignotement ! Bizarre dira-t-il surtout sur une zone aussi survolée que cette région.

Il nous indique quelques indices précieux : Apparition 350° NW, avançant direction 140° SE changement rapide direction 60° ENE. Disparu derrière des nuages noirs et réapparu trois fois de suite sur une demi-heure !

Ce témoin confirme donc que le vol était assez haut dans le ciel et non à basse altitude. Le secteur d'évolution est bien les Montagnes du Lubéron et ses environs (zone des vols de la PAF).

Enfin ce témoignage, précieux lui aussi. Nous le livrons in extenso cette fois :

"Bonjour,

Nous avons été témoins de cette apparition multiple dans le temps. Hier soir, nous confirmons six points lumineux se déplaçant dans les airs. L'absence totale de bruit, forte luminosité malgré une grande distance, la vitesse de déplacement très rapide de gauche à droite, nous ont rendu perplexes

sur l'origine de ces points. Nous étions sur notre balcon au quatrième étage quartier Saint-Jérôme. Nous avons pu prendre 2 photos qui, bien-entendu sont floues. Pour cause, le déplacement des points lumineux, le zoom qui accentue ce flou, ainsi que mes tremblements. Mais elles paraissent intéressantes à regarder.»

Les photos ne sont pas sans ressemblance avec celle de Cadenet que Gilles Munsch a analysées pour nous. La formation dite "Diamant" est évidente.



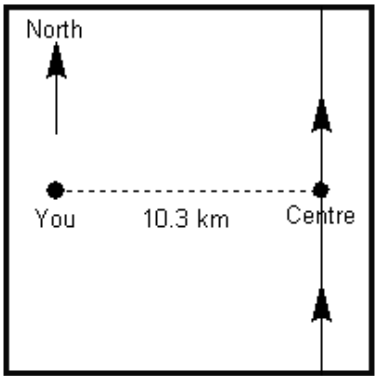
Et pour terminer ce dernier témoignage !

« Je vous confirme que les ovni sont passés à 3 reprises juste au dessus de mon immeuble dans la résidence St-Michel sur les hauteurs d'Apt dans le Vaucluse. Mon salon donne sur l'ouest et je les ai vues, avec mon épouse, mes enfants et mon frère, arrivé du sud-ouest par dessus le Luberon, certainement en provenance d'Aix. Ils ont, à chaque passage, fait demi-tour au-dessus de nos têtes et à basse altitude. Ils sont passés la première fois à 8, à 10h45 (ndlr 22h45), puis à 6, un peu plus tard et pour finir à 2. A chaque fois ils sont repartis vers l'ouest en s'évanouissant dans la nuit. Ce qui nous a le plus surpris (en plus de la forte lumière de dessous) c'est l'éclairage horizontal de chaque appareil, très puissant, environ 200 à 300 mètres dans la direction de leur trajectoire. Et c'est cela qui nous a permis de distinguer leur forme "sphérique" mais aussi les quatre ailerons comme si la sphère était ouverte du dessus. Et sur ses ailerons on voyait des lumières rouges partir du centre vers les extrémités (du dessous vers le dessus). Contrairement aux Aixois, le silence de nos campagnes Aptésiennes nous a permis d'entendre un vrombissement incomparable à tous les bruits de moteur ou de réacteur que l'on a pu entendre jusqu'à présent. Après toutes ces émotions, nous avons relativisé car ma fille de 10 ans était en pleurs. Je lui ai dit qu'il s'agissait peut-être d'un essai secret de nouveaux appareils de l'armée. Mais une fois les enfants couchés, nous avons assisté à un nouvel événement, qui s'est déroulé beaucoup plus haut dans l'espace. On aurait pu croire à un satellite ou à la station spatiale internationale mais d'un seul coup ce petit point lumineux, qui se déplaçait du sud vers le nord, s'est mis à briller d'une intensité extraordinaire jusqu'à disparaître soudainement. Je vous souhaite à tous de bonnes nuits d'observation car si la présence d'OVNI nous prouve que nous ne sommes pas seuls dans l'univers, c'est la plus grande révélation de ce nouveau millénaire ».

Note : concernant cette seconde phase d'observation, le descriptif fourni fait immédiatement penser à l'observation d'un satellite flash (par exemple de type Iridium). Une vérification sur le site <http://www.heavens-above.com>, spécialisé en la matière, nous fournit aussitôt cette indication :

02 Jul 23:45:11 -7 30° 252° (WSW) 10.3 km (E) -7 Iridium 45

Iridium Flare Details | Home | Help |



Map showing path of flare centre over Earth's surface

Date: Friday, 02 July, 2010
Your Location: Apt (43.883°N, 5.400°E)
Time Zone: Central European Summer Time (GMT + 2:00)
Satellite: Iridium 45
Antenna (MMA): Front
Flare centre is at: 43.883°N, 5.528°E
Distance to centre: 10.3 km (6.4 miles)

	At your location	At flare centre
Time:	23:45:11	23:45:11
Magnitude:	-7	-7
Altitude:	30°	30°
Azimuth:	252° (WSW)	252° (WSW)
Mirror angle:	0.2°	0.0°

Il est donc confirmé que le satellite **Iridium N° 45** a émis un flash de magnitude -7 (largement plus lumineux que Vénus dans toute sa splendeur !) à 30° au-dessus de l'horizon dans l'azimut 252°, soit l'O.S.O, se déplaçant bien du sud vers le nord.

Si l'on suppose qu'il a regardé depuis son salon, comme la première fois, les directions d'observation O-S-O sont totalement compatibles.

Par prudence nous gardons le conditionnel pour avancer cette explication mais tous les éléments concourent en sa faveur ! Notons aussi que cette seconde phase démontre une bonne qualité d'observation de la part du témoin même s'il n'a pas été en mesure d'en faire une interprétation correcte.

Pour en revenir à ce que nous affirmions un peu plus haut et concernant cet intervenant refusant d'emblée l'explication PAF, un seul clic m'a suffi pour avoir confirmation de l'exégèse (si besoin était). Sur le site de la PAF nous trouvons un tableau récapitulant toutes les démonstrations de cette dernière. Regardons Juillet 2010 et :

Juillet / July

02/07 Salon de Provence / Démo + défilé VDN (vol de nuit)

04/07 Niort

10/07 Brive Souillac

11/07 Perros-Guirec

13/07 Défilé Versailles

14/07 Défilé Paris

14/07 Défilé Saint Quentin

14/07 Valenciennes

17 et 18/07 Fairford (UK)

A moins d'être complices avec nos farceurs voyageurs d'outre-espace et d'anticiper le futur nouveau cas de mimétisme, pas besoin d'aller bien loin pour avoir réponse à nos légitimes questions.

Reste donc une dernière interrogation : Les échanges (nombreux) et explications (nombreuses) sur les sites et forums que J-M Donnadiou et moi-même avons fournis, voici maintenant deux ans, ont-ils servi ou les erreurs sont-elles les mêmes ?

Voici ce qu'un témoin a entrepris comme démarche et avec lucidité ce qu'il conclut :

« Bonjour,

Suite à mon témoignage, je me suis un peu renseigné auprès de la patrouille de France. > Voici leur réponse dans l'E-mail ci-dessous.

> En ce qui me concerne, même si je "crois" à de possibles visiteurs, je suis preneur de l'explication la plus simple, à savoir un vol de nuit.

> Pour l'absence de "bruit", je ne peux rien dire de plus que ce qui me concerne : j'étais au bord de l'autoroute, alors bruit ou pas, avec les véhicules qui passaient je n'aurais fait aucune différence.

> Selon l'altitude, les gens prétendant n'avoir rien entendu, avec les phénomènes de réflexion sonore qui étaient possibles ce soir là (ciel partiellement couvert, forte chaleur...) ne doivent à mon avis pas prendre des vessies pour des soucoupes (je ne dis pas cela par manque de respect).

> J'ai regardé la vidéo n°3 du site de la patrouille de France avant d'écrire à ces gens, et si la formation est agencée différemment de ce que j'ai pu voir la nuit du 2 juillet dernier, je reste convaincu que le "comportement" général de ce que j'ai observé est le même. >

> Voilà, je vous apporte ma dernière opinion à ce sujet, qui sera sans doute décevante pour certains de vos lecteurs, mais je reste convaincu, après ces recoupements, que je n'ai vu que des avions.

Bonne réception, et bon week-end ».

Message du 10/07/10 10:48 (de la PAF)

Objet : RE : Vol en formation rapprochée de nuit ?

« Bonjour,

Tout d'abord merci de l'intérêt que vous portez à notre formation et à l'armée de l'air. Une fois dans l'année, la Patrouille de France effectue un vol de nuit pour le baptême des promotions des élèves de l'Ecole de l'air et de l'école militaire de l'air.

Espérant avoir répondu à vos questions,

Bien cordialement »

[nom retiré]

Voilà une bien belle manière de conclure ce dossier. Aux ufologues maintenant de se méfier, de se souvenir que les premiers vendredi des mois de juillet, la PAF effectue un vol de nuit.

Puisse ce dossier, même incomplet, amener un peu plus de clarté.

© Patrice SERAY (2009-2010)

Bibliographie & Sitographie

Gilles Fernandez "Roswell rencontre du premier mythe" http://www.bod.fr/index.php?id=1786&objk_id=346045

E. Maillot, E. Deguillaume et D. Rossoni "Les Ovni du Cnes" http://www.book-e-book.com/index.asp?fx=2&p_id=125

Lumières dans la nuit n° 391 Page 29/32.

Lumières dans la nuit n° 353 page 10 et 11.

Lumières dans la nuit n° 380 pages 8/10.

Lumières dans la nuit n° 392 pages 4/6 et 44.

Vaucluse Matin du 26/12/1979 article de J Leclaire.

Vaucluse Matin du 13 juillet 2008.

Le Provençal du 1^{er} septembre 1987 page 10.

La Provence Vaucluse du 04 décembre 2002

Phénoména de 1998 pages 28 et 29.

Aviation Design Magazine (spécial Patrouille de France) n° 24 de Mai 2003.

Var-Matin République du 15 et 16 octobre 1975.

Var-Matin République n° 22419 du 16 août 2009 (article « dans l'intimité de la PAF »)

Top Secret n° 33 oct-Nov 2007 page 22

Top Secret n° 40 Déc. 2008 page 7

Top Secret n° 41 Fév. 2009 page 7

PV de Gendarmerie n° 1961/2002, n° 1711/2002, n° 901/2002, n° 529/2002, n° 363/2002, n° 1144/93, n° 901/2002.

<http://sceptic-ovni.forumactif.com/>

<http://www.youtube.com/watch?v=nSaRMEIeOXc>

<http://www.youtube.com/watch?gl=FR&hl=fr&v=eedw1mKbz2M>

<http://www.patrouilledefrance.net/>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphajet>

<http://ufologie.net/rep/6-7jul2006-luberon-fr0136f.htm>

<http://www.dailymotion.com/video/k5tvPe3QFvVtU9Kd8Q>

<http://awanekkinnan.blog.mongenie.com/index/p/2008/08/684573>

<http://icietmaintenant.fr/SMF/index.php?topic=3461.0>

<http://www.ufo-appears.net/ovnis-multiples-formation-saint-saturnin-les-apt-vaucluse-france-4-juillet-2008/>

<http://www.cnes-geipan.fr/geipan/actualites/13082009-Des-PAN-en-formation-dans-le-Vaucluse-en-Juillet-2008.html>

Annexes

Phénomène la revue des phénomènes OVNI

le sud de la France cette nuit-là [et que] les observations signalées correspondaient très certainement à des manœuvres aériennes nocturnes ». Il faut sans doute saisir une nuance entre « exercices » et « manœuvres », puis qu'il n'y avait « pas d'exercices », mais qu'il y avait « très certainement des manœuvres »...

L'enquête SOS OVNI continue.

Saint-Martin de la Brasque (Vaucluse)

SOS OVNI, 21.08.98

Une habitante de Saint-Martin de la Brasque, près de Pertuis, dans le Vaucluse, signale l'observation d'une « barrette lumineuse » le 26 juin 1998 à 21 heures 30. Elle raconte que, regardant vers Aix depuis le Lubéron (soit vers le sud-sud-est), elle aurait aperçu un tel phénomène composé d'une rangée de spots.

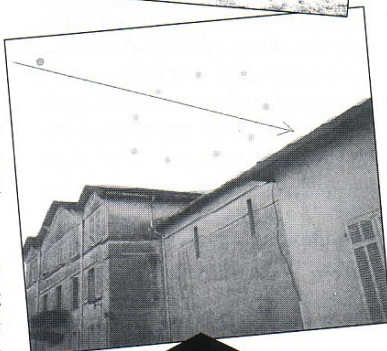
La « barrette lumineuse » se serait déplacée pendant quelques secondes vers les témoins qui l'ont ensuite vue virer à plat, puis disparaître sur place, et soudain réapparaître cinq à dix minutes plus tard à un autre endroit.

A noter que pratiquement tout le village (soit environ cent à cent cinquante personnes) était réuni dans un champ pour une fête locale et que la quasi-totalité des personnes présentes aurait été témoin de l'observation.

Certains témoins ont pris le phénomène en chasse jusqu'à l'étang de Bonde. Il avait alors changé de forme et ressemblait à un losange aplati.

Le phénomène a également été vu au-dessus du village de Cucuron, puis de Villelaure, où il est passé au-dessus des témoins qui ont pu voir dans le losange trois rangées de trois lumières vertes.

Des premiers résultats de l'enquête menée par Eliane Lobréau et Alain Delplanque (SOS OVNI Sud-Est et Var), il ressort que les mouvements du phénomène semblent avoir été les mêmes, quel que soit le lieu d'observation : apparition au-des-



Reconstitution, sur les lieux de l'observation, de deux phases du phénomène observé à St-Martin-de-la-Brasque. La troisième illustration (bas) montre la taille relative du phénomène dans le ciel. DR. SOS OVNI.

des collines du Lubéron, éventuellement descente plus bas que le sommet, déplacement vers le témoin, puis rotation « à plat » vers la droite, et disparition « comme si quelque chose avait caché l'objet dans son virage. »

La reconstitution effectuée selon les indications des témoins sur des photos prises en plein jour sur les lieux donne les représentations ci-contre.

Le temps écoulé entre les deux observations représentées ici est de quelques secondes. On peut noter le changement de disposition des lumières en fonction de l'angle d'observation.

Une troisième représentation concernant l'observation faite par un autre témoin, à quelques kilomètres de là, donne une idée de la taille de la formation.

Curieusement, un autre témoin affirme avoir « observé la même chose tous les deux jours depuis environ une semaine », toujours au même endroit et toujours selon le même scénario.

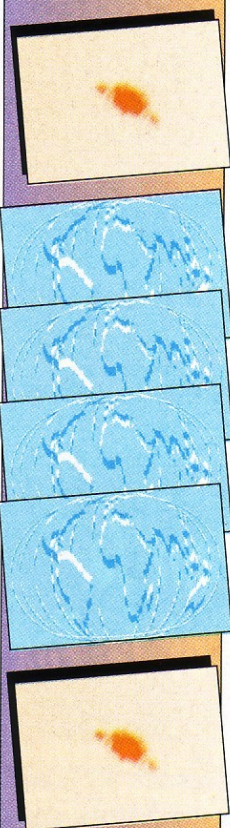
A l'heure actuelle, l'enquête est toujours en cours, non seulement auprès des témoins, mais aussi de la base aérienne de Salon, toute proche, où stationne notamment la Patrouille de France.

Spezet (Finistère)

Interview téléphonique

Autre observation, effectuée le 8 août 1998 à 22 heures 55 à Spezet, dans le Finistère. Le témoin, accompagné de deux membres de sa famille, rentrait chez lui lorsque son attention a été attirée par trois points lumineux blancs dans le ciel. Ils se déplaçaient selon une trajectoire rectiligne d'est en ouest et sont passés à la verticale du témoin. Celui-ci a alors utilisé une paire de jumelles 7x50 à amplification de lumière, qui lui a permis de distin-

EN FRANCE



ET DANS LE MONDE

EN FRANCE...

La période estivale a été marquée par de nombreux témoignages émanant de diverses régions de France, à tel point que l'on peut être tenté de parler d'une vague couvrant une large partie du pays.

Si plusieurs cas intéressants ont déclenché une enquête de SOS OVNI, l'ensemble est bien entendu à prendre avec prudence. Rigueur et objectivité sont ici d'autant plus nécessaires que nous avons assisté au phénomène habituel, qui veut que la médiatisation d'un cas (journal de 20 heures à la télévision, radios, presse écrite...) entraîne invariablement une forte recrudescence des témoignages dans les jours, voire les semaines qui suivent.

Preuve en est que dans plusieurs cas, des témoins ont reconnu qu'ils ne s'étaient fait connaître qu'après que les articles de presse et les reportages à la télévision leur aient fait surmonter leur peur du ridicule.

On peut alors se poser la question : s'agit-il réellement d'une vague d'observations, les témoins étant plus motivés à la vue des autres témoignages, ou d'un effet boule de neige dans lequel l'espoir de « faire parler de soi » et les canulars joueraient un rôle important ?

Toutefois, la diversité des origines et des contenus des témoignages qui nous sont parvenus laisse à penser qu'il y a bien un stimulus à la base de tout cela... Et ce, d'autant plus que les premières observations, comme le cas du lac de Sainte-Croix, sont antérieures à celles des Ardennes qui ont déclenché la médiatisation évoquée.

Il ne faut pas non plus négliger la présence de Jupiter, véritable phare nocturne dans le ciel de ces derniers mois, ni les très nombreux météorites des nuits d'été... Ils sont probablement à l'origine de nombreuses méprises, effet de mode aidant.

Le Lac de Sainte-Croix (Var)

SOS OVNI, 07.98

Le 24 juin 1998 à 23 heures 30, un touriste écossais se trouvait avec un ami sur le balcon de leur hôtel à Montpezat, près du lac de Sainte-Croix (Var), lorsqu'ils auraient vu « *un grand objet triangulaire [les] survoler silencieusement. Il semblait être très proche, et avait cinq ou six lumières jaune terne. Il a disparu après quelques secondes.* »

La vitesse du phénomène aurait été supérieure à celle d'un avion à réaction, et les témoins n'auraient entendu aucun bruit, bien que le temps fut calme. Le ciel était peu nuageux. Les deux témoins, photographes professionnels, ont aussitôt dessiné ce qu'ils avaient vu, établissant ensuite un croquis à l'aide d'un outil de dessin informatique. La représentation est la suivante (attention : il s'agit là d'une représentation et non d'une photographie) :



Reconstitution, faite par le témoin lui-même, du phénomène observé à proximité de Montpezat (Var). Le phénomène décrit est identique à celui observé par d'autres témoins, le même soir, à Rognac (Bouches-du-Rhône).

Le même jour, vers la même heure, un autre témoin situé, lui, à Rognac, près d'Aix-en-Provence, a rapporté une observa-

tion dont la description est suffisamment similaire à celle des premiers témoins pour penser qu'il puisse s'agir du même phénomène, sachant que Rognac est à moins de cent kilomètres au sud-ouest du lac de Sainte-Croix.

Questionné, le service civil du contrôle aérien a répondu ne rien avoir à signaler. De son côté, la base aérienne militaire de Salon de Provence déclarait « *qu'il n'y avait aucun exercice aérien en cours sur*

Dossiers insolites

Une rubrique animée
par Jean Leclaire

« Le phénomène est expliqué »

par M. Marcel Blanchard de Suzette (Vse)

Dans deux lettres qu'il nous a adressées coup sur coup, un de nos amis lecteurs, M. Marcel Blanchard, demeurant à Suzette, qui nous avait déjà apporté d'intéressants éclaircissements sur les « boules lumineuses des dentelles de Montmirail », explique, une fois encore, plusieurs des phénomènes observés ces derniers-temps.

LETTRE DU 15 DECEMBRE

Monsieur,

« Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ! ». Je m'excuse de n'avoir pu répondre de suite à votre article de jeudi, mais je ne peux m'empêcher de le faire, moi-même à retardement ».

« Combien d'encre ne feront-ils pas couler, ces chers A.V.B.I. (avions volants bien identifiés) ? voir dossiers insolites du 11 avril dernier.

« Il se trouve que par un extraordinaire hasard, j'ai effectivement assisté mardi soir à 18 heures aux évolutions lumineuses, à la verticale du Ventoux, de ces fameux O.V.N.I. qui rassemblaient à s'y méprendre, à nos bons vieux Fouga-Magister du printemps dernier ».

« J'ai même pensé instantanément : M. Leclaire ne va-t-il pas recevoir des nouvelles de ces

mystérieuses « boules lumineuses » du Mont-Ventoux ! ».

« Sachant le phénomène résolu, il ne me serait même pas venu à l'esprit de vous en faire part ».

« Mais cette fois, ne comptez pas sur l'armée de l'air pour vous renseigner, car les évolutions s'étant déroulées au dessus du plateau d'Albion, ils ne voudront pas se « mettre à table » Top secret !

« Espérant que mes modestes réflexions auront pu vous intéresser, je vous prie d'agréer, etc... »

LETTRE DU 19 DECEMBRE

Monsieur,

« Suite à votre chronique de ce jour, je ne peux m'empêcher de vous faire part des quelques réflexions que celle-ci m'inspire !

Je pense qu'il serait temps de changer de formule, en lieu et place de phénomène O.V.N.I., je crois qu'il vaudrait mieux parler d'Ovnirote ».

« Ce qui le rend moi, terriblement inquiet, c'est précisément « l'inquiétude » de ces gens qui en arrivant à confondre de vulgaires avions avec je ne sais quelles étranges apparitions.

« Mais je crains que cela ne finisse par entamer le crédit de sérieux que je portais à votre journal ».

« J'en viens même à me deman-

der si vos récits « Ovnirotiques » ne seraient pas pour une bonne part, responsables de cette épidémie qui manifestement va devenir contagieuse ».

« J'espère qu'à l'avenir vous ne vous laisserez plus prendre en défaut lorsque vos lecteurs vous feront part de « boules lumineuses », sur la Dent de Marcoule ou sur la « Montagnette ».

On a le « Monstre du Loch-Ness » que l'on peut !..

Je vous demanderai de bien vouloir me pardonner la verdeur de mes réflexions et de recevoir Monsieur l'expression etc... ».

N.D.L.R. : Tout d'abord, merci pour les deux lettres, et les explications, même « vertes ».

Peu de lecteurs nous font l'amitié de nous écrire aussi souvent et nous apprécions d'autant plus qu'ils nous relatent leurs observations ou nous apportent des explications.

Hélas, tout le monde n'a pas eu, dans le passé, l'occasion de lire cette chronique et les explications données notamment au printemps dernier. Les témoignages que nous avons recueillis nous ont été communiqués en toute bonne foi par nos amis lecteurs, arrivés quelquefois de fraîche date dans notre département.

Une fois de plus, nous constatons

que les phénomènes sont expliqués. Ils le sont, rappelons-le, dans 90% des cas, ce qui nous donne une bonne marge de manœuvre pour « travailler » les témoignages reçus.

Enfin, rappelons les circonstances qui nous ont amené à créer cette rubrique.

C'est une affaire qui avait attiré l'attention des gendarmes de la brigade de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône). Et c'est d'ailleurs à cette occasion que nous avons appris que les gendarmes suivaient de très près ce genre de phénomènes avec la plus grande attention.

Au cours de leur enquête, les gendarmes avaient appris qu'un groupe de jeunes filles, pensionnaires de la Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation, à Eyragues (Bouches-du-Rhône), avaient observé un objet de 50 cms de diamètre, tournant sur lui-même pendant de longues minutes, avant de repartir à très grande vitesse après être passé tout près des jeunes filles épouvantées.

Nous avions, à l'époque trouvé ce « fait divers » intéressant et depuis nous demandons aux uns et aux autres d'alimenter notre chronique.

C'est ce qui se fait et nous vous en remercions très sincèrement.

Avignon : le 6 novembre dernier des boules rouges dans le ciel

Avignon. — Un administrateur d'Avignon et trois membres de sa famille ont assisté le 6 novembre dernier, à un phénomène qu'ils ont trouvé insolite.

Entre 19 h 15 et 19 h 45, ils ont observé depuis leur terrasse qui

surplombe l'agglomération avignonnaise, les évolutions de cinq boules rondes couleur rouge-orangé, dans le ciel sans nuages.

N.D.L.R. : Il semble que dans ce cas, l'observation enregistrée corresponde au phénomène pour lequel notre lecteur de Suzette a une explication rationnelle, ainsi qu'il l'explique par ailleurs.

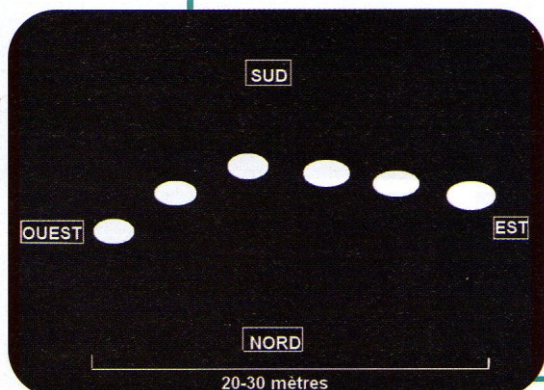
La Provence du 04 décembre 2002

Top Secret n° 33

Ovni à Pibrac

Le 14 août 2007, entre 23h et 00h, un ovni de type "Lumière de Phoenix" a été observé par un témoin juste au dessus de sa maison à Pibrac. Le témoin raconte : "Le ciel était très clair, sans nuage. Je regardais les étoiles filantes, et tout à coup mon regard a été attiré par une grande "aile" avec beaucoup de lumières qui avançait. « L'aile » s'est alors penchée pour ensuite disparaître. Cela n'a duré que 8 secondes environ. Le temps d'appeler ma femme pour qu'elle prenne une photo, et le phénomène avait disparu. 15 minutes plus tard, nous étions ma petite famille et moi sur notre terrasse, dans l'attente de peut-être revoir cette "aile", lorsque tout à coup nous avons vu un grand flash dans le ciel. Comme si quelqu'un nous prenait en photo depuis le ciel... C'était assez "bizarre"..."

Source : Un lecteur de TOP SECRET



Le schéma de l'ovni vu par le témoin le 14 août 2007 entre 23h et 00h au-dessus de sa maison à Pibrac

OVNIS DANS LE VAUCLUSE

Une série d'observations troublantes

Cette news est à relier directement à la news de Joël Mesnard, responsable du magazine "Lumières dans la nuit", parue dans TOP SECRET N°40 page 7, intitulée "Qui veut voir des ovnis !"

Des témoins ont observé depuis chez eux un curieux phénomène dans le ciel de Saint-Saturnin-Lés-Apt dans le Vaucluse.

Voici les commentaires accompagnant la vidéo disponible sur le web : <http://www.mystere-tv.com/un-ovni-dans-le-vaucluse-v177.html>

"Nous sommes le 4 juillet 2008 à Saint-Saturnin-Lés-Apt dans le Vaucluse.



Observation S-Saturnin 2008

Ce soir-là aux environs de 22h00, Robert D filme dans le ciel un incroyable événement. Dans le ciel, d'étranges lumières blanches étincellent.

Mr D. déclarera : "Ces lumières, à l'horizontale pendant quelques secondes, n'émettent aucun bruit.

C'est le silence complet. Elles se démultiplient, puis deux paraissent se détacher..."

Deux jours auparavant, à quelques kilomètres de là un autre témoin dit avoir vu dans le ciel le même phénomène et en a fait à peu près la même description. Cinq lumières dans le ciel clignotant, formant un arc de cercle.

Ce témoin revenu le lendemain sur les lieux va être une nouvelle fois témoin de cet incroyable phénomène et déclarera : "C'était comme une soucoupe, comme dans les films, j'en suis sûr. Un truc bizarre, flottant dans le ciel. J'en suis toujours secoué!"

La piste d'avions civils ou militaires a été écartée dans ces

deux cas précis. Aucun vol officiel n'a été répertorié au centre d'essai en vol de la base aérienne 125 d'Istres ce soir-là. La base aérienne 701 de Salon-de-Provence déclare avoir recensé une activité nocturne cette nuit-là, mais qu'elle n'explique pas le nombre de lumières impaires en formation aperçues dans le ciel du Vaucluse.

Aujourd'hui aucune explication n'a été donnée sur cet incroyable phénomène."

Il se trouve que cette observation ressemble beaucoup à celle de Venelles du 2 juillet 1999 et dont la vidéo est disponible sur YouTube à cette adresse :

http://fr.youtube.com/watch?v=QFSYKB2_tyl

ainsi qu'à celle du 4 juillet 2003, filmé en PACA, toujours dans la même région.

La vidéo tournée en PACA est visible sur le site de YouTube à cette adresse :

<http://fr.youtube.com/watch?v=Fi1C223Nvj&NR=1>

La thèse de la patrouille de France est récurrente mais depuis toutes ces années nous avons appris que les ovnis sont passés maîtres dans l'art du mimétisme.

La date du 4 juillet, jour de "l'Independence Day" ne laisse pas non plus indifférent.

Ceux qui souhaitent plus de précisions en trouveront dans les numéros 380, 391 et 392 de Lumières Dans La Nuit (BP 3, 86800 Saint-Julien-l'Ars). Ils peuvent aussi consulter le site youtube, dailymotion, idln.net, iciet-maintenant et laprovence.com



Observation de Venelles 1999



Observation en PACA 2003

Top Secret n° 41

QUI VEUT VOIR DES OVNIS ?

Une chance à saisir

L'aura de mystère qui entoure le phénomène OVNI tient, avant tout, au fait que ces choses ne se montrent que rarement, discrètement, et de façon imprévisible. Les témoignages se comptent par dizaines de milliers, mais il est impossible de prouver à la demande que nous sommes bel et bien visités par quelque chose d'incompréhensible. Dans ces conditions, tous ceux qui ne savent rien, et ne veulent rien savoir, ont beau jeu de tourner en ridicule les témoins comme les enquêteurs. Ils roulent sur du velours. C'est comme ça depuis un demi-siècle. Mais dans la vie, rien n'est jamais acquis définitivement. ...

Ne crions pas " victoire !" trop tôt, mais il se pourrait que la situation soit sur le point d'évoluer, et il vaut mieux s'y préparer. En effet, depuis quelques années, un certain type d'apparitions se répète, dans une zone qui n'est pas immense (30 km x 50 km), presque à date fixe et à heure fixe. À ma connaissance, cela ne s'était jamais produit, ni en France, ni ailleurs dans le monde. Nous nous trouvons donc, apparemment, dans des circonstances qui pourraient peut-être déboucher sur un renversement de situation. Le phénomène s'est montré, à de multiples reprises, au cours de la première semaine de juillet, et aux environs de 22 h 15 (à un quart d'heure près), dans la région d'Aix-en-Provence, Cadenet, Apt. Il consiste en des lumières évoluant silencieusement, en formation. Lorsque les témoins racontent ce qu'ils ont vu, ils s'entendent souvent répondre qu'il s'agit...de la Patrouille de France. Or cette explication ne tient pas debout : la Patrouille de France (la "PAF") ne vole jamais en formation la nuit (surtout pas au-dessus d'une région habitée !), et elle n'est pas silencieuse. Nous avons donc affaire à quelque chose qui imite très grossièrement la PAF, précisément dans une zone qui s'étend à l'est et au nord-est de la base aérienne de Salon-de-

Provence, où elle est basée.

Cette chose incroyable a été observée à vingt reprises au moins, au cours des dernières années : une fois en 1993, trois fois en 1999, une fois en 2002, une en 2003, une en 2005, une en 2007, et douze fois en 2008. Sur 20 cas, 16 se sont produits pendant la première semaine de juillet, et 18 entre 22 h et 22 h 30. Un seul se situe en dehors de la zone de 30 km sur 50, quoique pas très loin de là, dans la banlieue ouest de Toulon.

Evidemment, il ne serait pas sérieux d'affirmer que cette chose se montrera de nouveau, ni en 2009, ni ultérieurement. Mais il est raisonnable d'estimer que cela a des chances de se reproduire. Compte tenu de ce que nous ont appris quatre ou cinq décennies d'ufologie, il est clair que les ovnis disposent d'une étonnante capacité à se jouer de nos efforts. Pierre Guérin a fait observer, il y a longtemps déjà, que lorsqu'on met en évidence une caractéristique, ou un trait de comportement du phénomène, celui-ci s'empresse, dans ses manifestations ultérieures, de contredire ce que l'on a constaté. Nous ne sommes donc probablement pas au bout de nos peines, et, il faut insister là-dessus : rien n'est garanti pour l'avenir, ni en 2009, ni les années suivantes. Pourtant, compte tenu de ce que des dizaines de témoins

ont vu depuis une dizaine d'années, il ne serait pas raisonnable de négliger la perche que les ovnis (tout au moins une certaine catégorie d'ovnis) semblent nous tendre. La possibilité nous est offerte, de guetter ces apparitions, avec des chances de succès qui paraissent acceptables. L'entreprise est d'autant plus envisageable que tout cela se passe au début de juillet, à une heure qui ne risque pas de rebuter les gros dormeurs, et dans une des plus belles régions de France.

Avis aux amateurs !

Dans le numéro du 13 juillet du journal La Provence, les lecteurs pourront trouver un excellent exemple d'une observation de ce type, illustré d'images extraites d'une très bonne vidéo prise par un témoin.

Il n'est pas impossible que la situation mûrisse, dans un avenir assez proche. Si vous ne saviez pas quoi faire au début de l'été prochain (ou des suivants), pourquoi ne pas aller faire un tour dans le Nord des Bouches-du-Rhône, ou le Sud du Vaucluse ? Attention, personnes émotives s'abstenir : vous risquez de voir des ovnis !

Joël Mesnard

Directeur du magazine Lumières dans la Nuit

Ceux qui souhaitent plus de précisions en trouveront dans les numéros 380, 391 et 392 de Lumières Dans La Nuit (BP 3, 86800 Saint-Julien-l'Ars). Ils peuvent aussi consulter les sites youtube, dailymotion, Idln.net, icietmain-tenant et laprovence.com



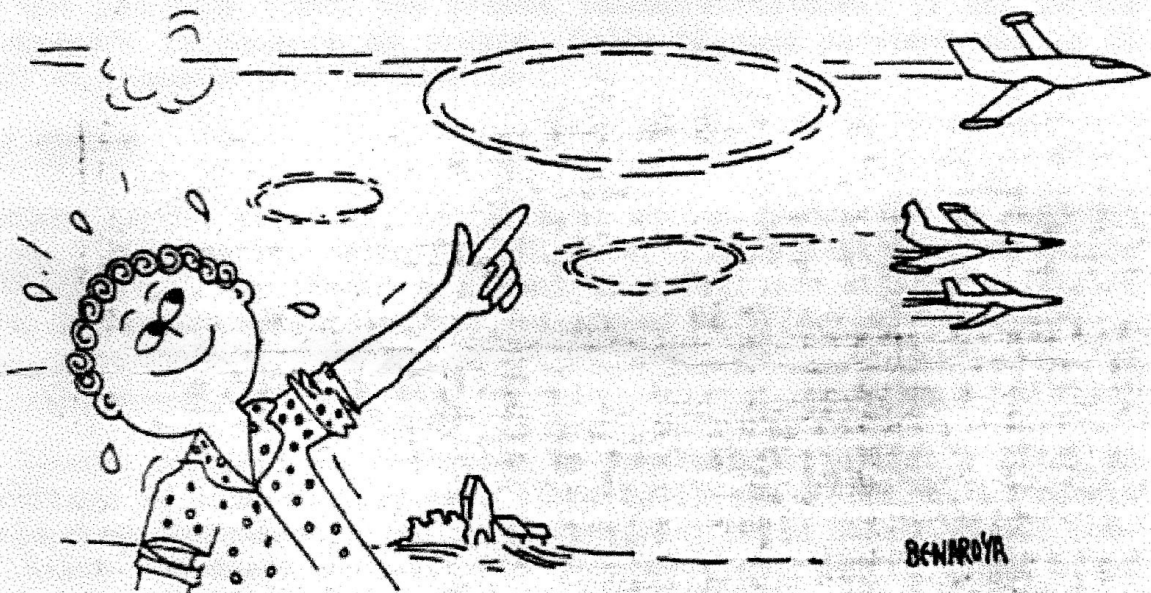
Les premières bonnes images du phénomène ont été obtenues le 2 juillet 1999 à Venelles (au nord d'Aix-en-Provence) par Axel Mazuer. C'est pourquoi on désigne généralement le phénomène sous le nom de "Lumières de Venelles"

Tableau des 20 dernières observations répertoriées

date	heure	lieu	références (LDLN et autres)
2 juillet 1993	22 h 45	Maubec (84)	GEIPAN
5 juin 1999	vers 23 h 30	Ollioules (83)	353, pp. 10 et 11; 380, p. 10
6 juin 1999	18 h 03	entre Malmort et Méthamis (84)	353, pp. 11 et 12; 380, p. 10
2 juillet 1999	vers 21h30 ou 22h	Venelles (13)	380, pp. 1, 8, 9 et 10
5 juillet 2002	vers 22 h 30	La Motte d'Aigues (84)	laprovence.com ; 366, p. 23
2 juillet 2003	22 h 15	route du Réaltor (13)	370, pp. 26 et 27
28 juin 2005	vers 22 h 15	Aix-en-Provence (13)	ufologie.net
6 juillet 2007	22 h 30	Peyrolles-en-Provence (13)	ufologie.net
2 juillet 2008	22 h	Cavaillon (84)	laprovence.com, 26. 8. 08
2 juillet 2008	22 h ?	à l'ouest d'Apt (84); Cavaillon ?	laprovence.com ; 391, p. 32
3 juillet 2008	22 h 05	Roussillon (84)	391, p. 32
3 juillet 2008	vers 22 h 15	près d'Aix-en-Provence (13)	391, p. 29
3 juillet 2008	entre 22h et 22h30	près d'Aix-en-Provence (13)	391, p. 29
3 juillet 2008	22h15, puis 30 ou 40	Velaux (13)	391, p. 30
4 juillet 2008	22 h 10	Roussillon (84)	391, p. 32
4 juillet 2008	vers 22 h 15	Cadenet (84)	391, pp. 30 et 31
4 juillet 2008	22 h 15	Saint-Saturnin-les-Apt (84)	391, pp. 31 et 32
4 juillet 2008	vers 22 h 15	Gargas (84)	391, p. 32
4 juillet 2008	vers 22 h 30	autoroute près d'Aix (13)	laprovence.com ; 391, p. 32
11 juillet 2008	22 h 10	Villars (84)	laprovence.com ; 391, p. 33

Phénomène O.V.N.I

C'était la Patrouille de France !



Des vauclusiens avaient été intrigués, dans la soirée du 3 juillet dernier, par des observations célestes étranges sur les hauteurs du Lubéron et de la Durance ("Le Provençal" du 7 juillet 1987).

Des témoins, dignes de foi dont M.Lardin de Robion et Brulat de Ménerbes avaient décrit le phénomène qui avait retenu leur attention durant une période assez longue, un quart d'heure au moins.

L'association O.V.N.I-présence et SOS-O.V.N.I dont le siège est à Aix en Provence (adresse : AESV

BP 324 F 13611 Aix en P. tel : 42.20.18.19) a, de son côté, retrouvé un boulanger de Cavaillon, Olivier Ballet qui confirmait les observations des autres vauclusiens.

Cet organisme a mené son enquête. Et son responsable, M Pétrakis vient d'avoir le fin mot de l'histoire : ce soir là, les témoins ont assisté aux évolutions de la célèbre Patrouille de France basée à Salon de Provence !

Les autorités militaires ont confirmé la présence, en vue d'une parade aérienne nocturne donnée à

l'occasion du baptême des promotions et du 50 ième anniversaire de l'école de l'air de Salon des Alpha-jets de la P.A.F; ils ont bel et bien évolué, le 3 juillet, entre 21 h 30 et 21 h 45 à la verticale de la Durance, tous feux allumés.

Voilà un voile enlevé dans le fameux dossier O.V.N.I. Ce qui ne remet pas en question le mystère qui plane toujours autour d'autres observations antérieures jamais élucidées !

J-M-A

TÉMOIGNAGES / Des habitants d'Apt et ses alentours n'en ont pas cru leurs yeux

Objets volants non identifiés dans le ciel du Pays d'Apt

Par C. Denime et D. Diaz
avignon@laprovence-presse.fr

La première image que j'ai filmée est trois halos de lumières blanches fixes, dans le ciel, vers le sud-ouest." La caméra au bout de l'œil, Robert ne veut rien loupier de ce phénomène qu'il n'explique toujours pas. "J'étais avec mes amis sur ma terrasse, tout le monde a vu la même chose."

Il est 22h15 à Saint-Saturnin-lès-Apt. Tous, tournés vers les monts du Luberon. "Ces lumières, à l'horizontal pendant quelques secondes, n'émettent aucun bruit. C'est le silence complet. Elles se démultiplient, puis deux paraissent se détacher. Elles continuent de descendre pour s'enfuir vers l'ouest, en direction de Gordes. En une seconde elles

Robert et ses amis observent pendant plus de 10 minutes les points lumineux.



► Robert Depetris montre l'ovni qu'il a filmé de chez lui dans le ciel d'Apt. "Ces lumières, à l'horizontal pendant quelques secondes, n'émettent aucun bruit. C'est le silence complet. Elles se démultiplient, puis deux paraissent se détacher..." / PHOTO ANGE ESPOSITO

disparaissent. Il reste quatre lumières symétriquement les unes à côté des autres." Elles se fondent au noir de la nuit. Chacun reprend son souffle.

Robert cherche encore les points lumineux avec son caméscope, il zoome au maximum, règle la netteté de l'image. "Les quatre lueurs, toujours parfaitement immobiles sont revenues. Brusquement. Sans aucun son. Puis la formation semble bouger. Elle adopte un angle à 30°C. Les lumières se dédoublent dans le ciel, l'inclinaison est de plus en plus forte pour devenir horizontale, il n'y a plus six lumières, mais douze légèrement au-dessus Mourre Nègre dont certaines invisibles à l'œil nu. La "constellation" prend la forme très claire

d'un parallépipède rectangulaire." Voilà 10 minutes que Robert et ses amis observent avec fascination le mouvement. "Tout à coup, le rectangle s'estompe et disparaît".

Au-dessus de Gargas, estimées à 5 kilomètres devant eux, "au bout de cinq minutes, tout à coup, les lumières réapparaissent, dans la même direction. Encore à l'horizontal. Les quatre lumières sont fixes, une lumière cli-

RIEN DE RÉPERTOIRÉ POUR LES BASES

Au centre d'essai en vol de la base aérienne 125 d'Istres, "rien n'est répertorié. Aucun vol officiel enregistré." L'officier de permanence l'affirme: "S'il y avait eu une activité, on aurait entendu le bruit de nos appareils."

La base aérienne 701 de Salon-de-Provence "recense bien une activité aérienne nocturne mercredi, peut-être des Tucano de l'école de l'Air. Une activité nocturne qui n'explique pas le nombre de lumières impaires dans la formation aperçue dans le Pays d'Apt. Les avions possèdent un feu sous chaque aile, et un autre central d'atterrissage, mais l'allumage de ce dernier en vol reste extrêmement rare." L'officier est formel: "Pas de vol vendredi soir!"

gnote sur la gauche de la formation. Toutes s'inclinent, elles se dérobent, et plus rien".

Il est 22h35, Robert n'est "pas inquiet" malgré la scène dont il est le privilégié témoin: "Ça m'excite et m'intéresse vraiment" au contraire.

Même expérience pour Ludovic

A quelques kilomètres de là, Ludovic a sensiblement aperçu les mêmes événements, deux jours plus tôt. "J'étais devant une entreprise à l'ouest d'Apt. Cinq lumières clignotaient tout doucement juste au-dessus de ma tête, à quelques dizaines de mètres de hauteur. Elles formaient un arc de cercle. Soudain, elles se sont mises à tourner sur elles-mêmes,

DES ÉTOILES ?

"Certaines nuits, les points lumineux sont si immobiles, que parfois nous les confondons avec des étoiles", avoue tout de même Solange, permanente à l'observatoire de Lagarde d'Apt. "Depuis plusieurs semaines, nous avons ces tâches brillantes qui gâchent le paysage solaire. Ce sont des objets volants effectivement non identifiés, cependant, ils sont bien de nature humaine."

Solange, qui pourtant passe ses soirées la tête dans les étoiles, tient à rester sur terre.

PAS DE DÉPOSITION

La gendarmerie d'Apt n'a enregistré aucune déposition pour le moment. Si les Apténiens se manifestent auprès d'elle, la gendarmerie sera en mesure de diffuser l'information jusqu'au Gépén. Ce Groupe d'expertise des phénomènes atmosphériques, basé au Centre National d'Études Spatiales, se montre attentif aux témoignages des témoins de phénomènes inexplicables et tente de donner des réponses.

pour partir vers l'Ouest en quelques secondes. Elles sont réapparues trois fois, au même endroit dans le ciel, en l'espace d'un quart d'heure, pour disparaître de la même manière". Le soir du mercredi 2 juillet, à la même heure, dans le ciel du pays d'Apt, les lumières s'étaient déjà manifestées sous l'œil de Ludovic. Le lendemain, revenu sur les lieux, le phénomène se réitère. "C'était comme une soucoupe, comme dans les films, j'en suis sûr. Un truc bizarre, flottant dans le ciel. J'en suis toujours secoué!"

Pour le moment, l'intrigue plane au-dessus d'Apt. Les avions civils comme militaires ne sont pas autorisés à voler à la hauteur où les lumières furent évaluées. Seul l'observatoire émet une hypothèse quand à l'importance des lumières: "Plus l'atmosphère est chargée, plus la lumière est diffuse." Phénomène qui pourrait répondre en partie à l'intrigue. Cependant, le silence qui entoure ces déplacements de points lumineux dans le ciel, reste inexplicable. ■

Réagissez à cet article
www.laprovence.com

insolite

Alerte aux OVNI en Vaucluse

Les gendarmes de Vaucluse ont recueilli le témoignage d'un couple et de son enfant affirmant avoir aperçu, la nuit du 5 juillet, huit objets volants non identifiés (OVNI) faisant le va-et-vient entre deux villes du Luberon.

Le couple et leur fils ont expliqué avoir vu, alors qu'ils se trouvaient à la Motte-d'Aigues, vers 22 h 30, par une nuit sans nuages, huit lumières blanches, très vives, rondes et parfaitement nettes, au-dessus de la ville de Pertuis, à environ 2 000 m d'altitude.

Ces lumières se sont alors disposées en deux formations triangulaires et se sont dirigées vers Cucuron, à quelques kilomètres au nord-ouest, avant de s'éteindre progressivement.

Elles se sont ensuite rallumées pour reprendre la direction de Pertuis, où elles se sont à nouveau éteintes avant de recommencer leur manège et de disparaître définitivement au-dessus de Cucuron.

Var-Matin du 10 août 2010

Vrai Croyant (en une religion ou une pseudoscience) : personne qui privilégie ses intuitions et inférences spontanées pour expliquer des phénomènes en apparence étranges. Les croyances qu'elle entretient sont des représentations explicites ou réflexives, des tentatives de justification ou d'explication, des interprétations ou des rapports sur les intuitions qui lui sont fournis par certains de ses systèmes d'inférence, c'est-à-dire par des dispositifs cérébraux spécialisés qui suggèrent automatiquement des explications à propos d'événements particuliers. Concrètement, un croyant tient dès lors sa représentation pour vraie, et ceci indépendamment des preuves éventuelles de son existence, réalité, ou possibilité. Il n'intègre de facto ni arguments ni faits venant la contredire.

Tenant (en une pseudoscience) : personne plus ou moins informée sur le sujet considéré qui persiste, sans validation scientifique, à privilégier ses intuitions et inférences spontanées pour tenter d'expliquer certains de ces phénomènes. L'intervention d'un agent inconnu, ou non précisément défini, lui apparaît dans ces cas-là au moins aussi vraisemblable que toute explication prosaïque.

À l'inverse du sceptique, qui cherche réellement à savoir, le tenant a psychologiquement plus besoin d'un mystère persistant que d'une explication (qui ne correspond généralement pas à ses attentes). Le premier apparaît ainsi motivé par la réponse à ses questionnements, le second par la question en suspens, qui permet de produire indéfiniment des inférences riches de sens pour lui.

Sceptique (de type scientifique) : personne qui, pour appréhender ces mêmes phénomènes, utilise la méthode scientifique, ce qui implique l'adhésion à certains principes (naturalisme méthodologique, principe d'économie d'hypothèses, etc.), un esprit critique affûté, le respect des lois de la logique (et donc le rejet des raisonnements fallacieux) ainsi que l'obtention de preuves conclusives (que de simples témoignages, par exemple, ne peuvent apporter) avant d'accréditer leur existence.

Dans le domaine assez particulier des ovnis, où il n'est le plus souvent pas possible de vérifier expérimentalement les hypothèses, un sceptique envisage en pratique pour chaque cas suffisamment documenté de multiples hypothèses explicatives faisant intervenir des facteurs déjà connus, qu'il classe empiriquement par ordre de probabilité et cherche ensuite à vérifier à la manière d'un enquêteur de police. Si toutes celles qu'il a envisagées sont réfutées, alors seulement il considèrera le cas comme inexplicable après enquête (ce qui ne préjuge toujours rien sur la nature de la cause). Si deux ou plusieurs hypothèses restent en concurrence et qu'il ne peut les départager pratiquement, il privilégiera la meilleure hypothèse. C'est celle que l'on doit, en toute logique, adopter en attendant qu'une autre remplisse mieux les conditions définies, qui sont : 1) qu'elle explique la plus grande quantité de détails rapportés dans le témoignage ; 2) qu'elle rende compte de la plus grande diversité de données (profil psychologique du témoin, contexte socioculturel, conditions météorologiques, etc.) ; 3) qu'elle puisse être, au moins en principe, vérifiée ; 4) qu'elle ne soit pas contradictoire avec des faits solidement établis scientifiquement ; 5) qu'elle possède un potentiel prédictif, c'est-à-dire en l'occurrence que les informations ultérieures la renforcent et ne l'infirmement pas.

Sur une idée de David Rossoni.

